

REPUBLIQUE DU MALI
Institut National de la Statistique (INSTAT)

LIVRET

HOMMES/FEMMES AU MALI

DE 2015 À 2020

Avril 2022



Publication 2022

INSTAT BP 12, Avenue du Mali, Hamdallaye ACI 2000 [Tel:\(+223\) 20 22 24 55](tel:+22320222455) / 20 22 71 45 / CNPE 20 23 54 82. Email: cnpe.mali@afribone.net.ml<mailto:ubos@ubos.org> Website: www.instat-mali.org
<http://www.ubos.org/>

Copyright© 2022 Institut National de la Statistique (INSTAT)

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES FIGURES.....	ix
SIGLES ET ABREVIATIONS	10
CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	11
OBJECTIFS ET RESULTATS.....	12
EGALITE DES SEXES ET STATISTIQUES	13
L'égalité des sexes	13
L'égalité des sexes au Mali	13
Législation de l'égalité des sexes au Mali	14
1. Population	18
1.1. Mouvement de la population	18
1.1.1. Solde migratoire et taux d'accroissement annuel moyen	19
1.1.2. Personnes déplacées internes.....	19
1.2. Structure par âge et sexe de la population.....	20
1.3. Population par groupe d'âge	20
1.4. Population par milieu de résidence et selon le sexe	22
1.5. Enfants de moins de 18 ans par sexe	22
1.6. Personnes vivant avec un handicap selon le sexe.....	23
1.7. Personnes âgées de 60 ans et plus	24
1.8. Rapport de masculinité	25
1.9. Population par groupe d'âges selon l'état matrimonial.....	25
1.10. Age moyen au premier mariage selon le sexe	26
1.11. Nombre d'épouses ou de coépouses.....	27
1.12. Indice synthétique de fécondité (ISF) par milieu de résidence	27
1.13. Indice synthétique de fécondité (ISF)	27
1.14. ISF par milieu de résidence.....	28
1.15. ISF par niveau d'instruction.....	28
1.16. ISF selon certaines caractéristiques socio-économiques.....	29
1.17. Chef de ménage.....	29
1.17.1. Sexe.....	29
1.17.2. État matrimonial	29
1.18. Possession de pièces d'identification par sexe	30
1.19. Age moyen (médian) à la première maternité par milieu de résidence	30
1.20. Espérance de vie à la naissance par sexe	31
2. Santé	32
2.1. Taux de mortalité	33
2.1.1. Dans l'enfance selon le sexe.....	33
2.1.2. Maternelle	34
2.2. Taux de morbidité selon le sexe.....	35
2.3. Principal problème de santé.....	35
2.4. Principale raison de non-consultation d'un service de santé moderne.....	36
2.5. Utilisation des moustiquaires imprégnées.....	37
2.6. Paludismes	38
2.6.1. Incidence par sexe	38
2.6.2. Incidence chez la femme enceinte	39
2.6.3. Taux de létalité chez la femme enceinte	39
2.7. Prévalence de la contraception	40
2.8. Suivi de la grossesse et assistance à l'accouchement.....	40

2.9.	Taux d'accouchements assistés	41
2.10.	Type d'assistance à l'accouchement selon le milieu de résidence	42
2.11.	Taux de décès maternels	43
2.12.	Vaccination et santé des enfants par sexe	43
2.13.	Connaissance des moyens de contraception par sexe et milieu de résidence	44
2.14.	Prévalence du VIH/Sida	44
2.15.	Dépistage et sérologie de l'infection à VIH par sexe	44
2.16.	Indicateurs de TME/VIH	45
2.17.	Situation des avortements	46
3.	Éducation	47
3.1.	Pourcentage d'enfants (3-5 ans) dans les structures d'encadrement de la petite enfance	48
3.2.	Taux Brut d'Admission	49
3.3.	Taux d'alphabétisation selon le sexe	49
3.4.	Niveau d'instruction des individus selon le sexe	50
3.4.1.	Population de 4 ans et plus	50
3.4.2.	Population de 25 ans et plus	51
3.5.	Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle donné selon le sexe	51
3.6.	Taux Net de Scolarisation (TNS) d'un cycle donné selon le sexe	52
3.7.	Taux d'Achèvement (TA)	52
3.8.	Indice de parité des sexes (IPS)	53
3.9.	Taux de transition	54
3.10.	Taux de réussite au CEP, BEPC et BAC par sexe	54
4.	Cadre de vie et pauvreté selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence	55
4.1.	Taux de promiscuité	56
4.2.	Proportion des ménages habitant des logements en matériaux définitifs	57
4.3.	Proportion des ménages utilisant des combustibles non solides	58
4.4.	Taux d'accès des ménages à une source d'eau potable	59
4.5.	Taux d'accès des ménages à des latrines aménagées fonctionnelles	60
4.6.	Taux d'accès des ménages à l'électricité	62
4.7.	Incidence de la pauvreté	63
4.8.	Seuil de Pauvreté	64
4.9.	Profondeur de la pauvreté	64
4.10.	Sévérité de la pauvreté	65
5.	Emploi et Formation professionnelle	67
5.1.	Répartition des actifs occupés selon le sexe	67
5.2.	Répartition de la population inactive par sexe	68
5.3.	Le taux brut d'activité (TBA) selon le sexe	68
5.4.	Le taux net d'activité (TNA) selon le sexe	69
5.5.	Taux de chômage au sens large et selon le BIT par sexe	69
5.6.	Effectif des élèves du technique par sexe	70
6.	Violences basées sur le Genre	71
6.1.	Violences physiques	71
6.2.	Violences morales ou psychologiques	72
6.3.	Violences sexuelles	73
6.4.	Violences économiques	74
6.5.	Violences culturelles	75
6.6.	Mutilations génitales féminines	75
6.7.	Mariages forcés et/ou précoces	76
6.8.	Violences politiques	77
6.9.	Violence à l'égard des enfants	77

7. Représentation et sphère de décision	78
7.1. Répartition par sexe selon les postes nominatifs	78
7.2. Répartition par sexe selon les postes électifs	78
8. Justice et détention	79
8.1. Effectif des pensionnaires des établissements pénitentiaires par sexe	79
8.2. Effectif du personnel des établissements pénitentiaires par sexe	79
8.3. Effectif du personnel du système judiciaire par catégorie et sexe	79
9. Connaissance des individus en droits de l'homme, démocratie et bonne gouvernance selon le sexe et le milieu de résidence.....	81
9.1. État de la connaissance des droits de l'homme par sexe et milieu de résidence	81
9.2. État de la connaissance de la démocratie.....	81
9.3. Pourcentage des 18 ans et + ayant confiance aux institutions de la république	82
9.4. Indicateurs sur le GPS par sexe et milieu de résidence	82
10. Communication.....	84
10.1. Accès aux TICs selon le sexe	84
10.2. Évolution des taux de possession /utilisation de moyens de communication.....	84
10.3. Exposition aux médias selon le sexe et le milieu de résidence	85
10.4. Exposition aux médias selon le sexe et la région de résidence	85
10.5. Évolution de l'exposition aux médias selon le sexe.....	86
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	87

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution de la population malienne de 2015 à 2020	18
Tableau 2 : Solde migratoire récent (en milliers)	19
Tableau 3 : Taux d'accroissement annuel moyen (%).....	19
Tableau 4 : Répartition des personnes déplacés internes de 2015 à 2020	20
Tableau 5 : Évolution de la population urbaine (%).....	22
Tableau 6 : Population des personnes vivants avec un handicap selon le sexe	24
Tableau 7 : Évolution du ratio Hommes/Femmes au Mali de 2015 à 2020, Rapport de masculinité.....	25
Tableau 8 : Population par groupe d'âges selon l'état matrimonial	26
Tableau 9 : Nombre d'épouses ou de coépouses	27
Tableau 10 : Indice synthétique de fécondité (ISF) par milieu de résidence	28
Tableau 11 : Indice synthétique de fécondité (ISF) selon le niveau d'instruction	29
Tableau 12 : Indice synthétique de fécondité (ISF) selon les quintiles de bien-être économiques.....	29
Tableau 13 : Répartition des chefs de ménage selon le sexe	29
Tableau 14: Répartition des chefs de ménage selon l'état matrimonial	30
Tableau 15 : Possession de pièces d'identification par groupe d'âge et le milieu de résidence selon le sexe en 2009	30
Tableau 16 : Age médian à la première naissance des femmes de 15 à 49 ans selon l'âge actuel, EDSM V Mali, 2006, 2012 et 2018.....	31
Tableau 17 : Mortalité des enfants de moins de 5 ans par sexe et par milieu de résidence, EDSM VI 2018.....	34
Tableau 18 : Mortalité maternelle par tranche d'âge, EDSM VI 2018.....	34
Tableau 19 : Taux de morbidité selon le sexe de 2015 à 2020	35
Tableau 20 : Principal problème de santé par sexe les principales pathologies de 2015 à 2020.....	36
Tableau 21 : Principale raison de non-consultation d'un service de santé moderne	37
Tableau 22 : Utilisation des moustiquaires imprégnées par groupe d'âge et de sexe, EDSM VI 2018	38
Tableau 23 : Indépendance du paludisme par sexe de 2015 à 2020, EMOP, Passage 2.....	38
Tableau 24 : Incidence du paludisme chez la femme enceinte de 2015 à 2020	39
Tableau 25 : Taux de létalité chez la femme enceinte au Mali de 2015 à 2020	40
Tableau 26 : Prévalence de la contraception	40
Tableau 27 : Suivi de la grossesse et assistance à l'accouchement, EDSM VI 2018	41
Tableau 28 : Taux d'accouchements assistés par région de 2015 à 2020.....	42
Tableau 29 : Type d'assistance à l'accouchement selon le milieu de résidence, EDSM VI, 2018	42
Tableau 30 : Taux de décès maternels des femmes de 15 à 49 ans selon les tranches d'âges en 2018.....	43
Tableau 31 : Prévalence de la vaccination à tous les vaccins chez les enfants de 12 à 23 mois par sexe en 2006, 2012 et 2018.....	43
Tableau 32 : Pourcentage de femmes et d'hommes de 15 à 49 ans, actuellement en union, qui ont entendu parler d'au moins une méthode contraceptive et pourcentage ayant entendu parler d'au moins une méthode contraceptive moderne selon le milieu de 2006 à 2018.	44
Tableau 33 : Pourcentage de femmes de 15-49 ans et d'hommes de 15-59 ans séropositifs selon l'âge, EDSM-IV et V	45
Tableau 34 : Pourcentage de femmes de 15-49 ans et d'hommes de 15-59 ans sachant que le risque de TME peut être réduit par la prise de médicaments spéciaux par la mère selon l'âge, EDSM-IV, V et VI	45
Tableau 35 : Situation des avortements par région de 2015 à 2020	46
Tableau 36 : Nombre d'enfants (3-5 ans) dans les structures d'encadrement de la petite enfance	49
Tableau 37 : Évolution du taux brut d'admission (TBA) au Fondamental I de 2015-2016 à 2020-2021.....	49
Tableau 38 : Évolution du taux brut d'admission (TBA) au Fondamental II de 2016-2017 à 2020-2021.....	49

Tableau 39 : Évolution du taux d'alphabétisation selon le sexe (%).....	50
Tableau 40 : Niveau d'instruction des individus de 4 ans et plus selon le sexe	50
Tableau 41 : Niveau d'instruction des individus de 25 ans et plus selon le sexe	51
Tableau 42 : Taux Brut de Scolarisation (TBS)	52
Tableau 43 : Taux Net de Scolarisation (TNS).....	52
Tableau 44 : Taux d'achèvement d'un cycle donné selon le sexe au fondamental 1 (%)	52
Tableau 45 : Taux d'achèvement d'un cycle donné selon le sexe au fondamental 2 (%)	53
Tableau 46 : Taux de transition de l'enseignement primaire au premier cycle à l'enseignement secondaire général au Mali en 2016	54
Tableau 47 : Taux de réussite au DEF par sexe (%).....	54
Tableau 48 : Taux de réussite au BAC par sexe (%)	54
Tableau 49 : Taux de promiscuité selon le sexe du ménage et le milieu de résidence, par année.....	56
Tableau 50 : Proportion des ménages habitants des logements en matériaux définitifs par sexe du chef de ménage selon certaines caractéristiques de la maison de 2015 à 2020	57
Tableau 51 : Proportion des ménages habitants des logements en matériaux définitifs par milieu de résidence selon certaines caractéristiques de la maison de 2015 à 2020	57
Tableau 52: Actifs occupés par sexe de 2015 à 2020	68
Tableau 53 : Population inactive par sexe de 2015 à 2020.....	68
Tableau 54 : Taux brut d'activité (TBA) selon le sexe (%).....	69
Tableau 55 : Taux net d'activité (TNA) selon le sexe	69
Tableau 56 : Taux de chômage au sens large par sexe.....	69
Tableau 57 : Répartition des élèves au secondaire technique et professionnel par sexe de 2015-2016 à 2019- 2020	70
Tableau 58 : Pourcentage de femmes de 15-49 ans ayant subi des actes de violence physique selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSM V Mali 2012-2013 et 2018	71
Tableau 60 : Pourcentage de femmes de 15-49 ans ayant subi des actes de violence morales ou psychologique/émotionnelle à l'intérieur du foyer selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSM V Mali 2012-2013 et 2018	73
Tableau 61 : Pourcentage de femmes de 15-49 ans ayant subi des actes de violence sexuelle selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSM V Mali 2012-2013 et 2018	74
Tableau 62 : Répartition en pourcentage des personnes en union ayant subi de déni de l'accès légitime a des ressources, d'opportunités ou de services par sexe selon la région en 2020	74
Tableau 63 : Évolution du pourcentage d'individus de 18 ans et plus victime de discrimination basée sur les caractéristiques suivantes par sexe de 2015 à 2019.....	75
Tableau 64 : Évolution du pourcentage d'individus de 18 ans et plus victime de discrimination basée sur les caractéristiques suivantes par milieu de résidence de 2015 à 2019	75
Tableau 65 : Pourcentage de femmes de 15-49 ans excisées selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSM- 2006, 2012 et 2018	76
Tableau 66 : Effectif des filles victimes de mariages forcés et/ou précoces (Mariage d'enfants)	76
Tableau 67 : Evolution du pourcentage d'individus de 18 ans et plus victime de discrimination basée sur l'appartenance politique selon le sexe et milieu de résidence de 2015 et 2019	77
Tableau 68 : Violence à l'égard des enfants (victimes de violences)	77
Tableau 69 : Répartition par sexe selon les postes nominatifs (%).....	78
Tableau 70 : Répartition par sexe selon les postes électifs (%)	78
Tableau 71 : Effectif des pensionnaires des établissements pénitentiaires par sexe	79
Tableau 72 : Effectif des surveillants de prison par sexe de 2015 à 2020.....	79
Tableau 73 : Effectif du personnel de la justice sans les surveillants de 2015 à 2020	80

Tableau 74 : Perception du respect des droits de l'homme (Toujours + Parfois) de 2015 à 2020	81
Tableau 75 : Proportion du respect des caractéristiques associées à la démocratie de 2015 à 2019	81
Tableau 76 : Proportion de la population ayant confiance aux institutions (Souvent + Toujours), par milieu de 2015 à 2019.....	82
Tableau 77 : Proportion de la population de 18 ans et plus considérant la corruption comme une préoccupation pour le pays de 2015 à 2019	83
Tableau 78 : Accès aux TICs selon le sexe des chefs de ménage, EMOP 2015 à 2020	84
Tableau 79 : Évolution des taux de possession /utilisation de moyens de communication dans les ménages, EMOP 2015 à 2020	85
Tableau 80 : Exposition aux médias des femmes de 15 à 49 ans et des hommes de 15 à 59 ans selon le milieu de résidence, EDSM 2006, 2012 et 2018.....	85
Tableau 81: Exposition aux médias des femmes de 15 à 49 ans et des hommes de 15 à 59 ans selon la région, EDSM 2006, 2012 et 2018.	86

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Pourcentage des femmes et hommes au Mali de 2015-2020	20
Figure 2 : Pyramide des âges de la population malienne, 1976-2018 Distribution en pourcentage et nombre en 1000	21
Figure 3 : Nombre des enfants de moins de 18 ans par sexe de 2015 à 2020	23
Figure 4 : Évolution de la proportion des personnes handicapées au Mali, 1998-2020	23
Figure 5: Nombre de personnes âgées de 60 ans et plus par sexe (millier)	24
Figure 6 : Age médian (moyen) au premier mariage selon le sexe	26
Figure 7 : Évolution de l'Indice synthétique de fécondité (ISF)	28
Figure 8 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance de 1976-2009.....	31
Figure 9 : Pourcentage d'enfants (3-5 ans) dans les structures d'encadrement de la petite enfance	48
Figure 10 : IPS du TBA et TA aux 2 cycles de l'enseignement fondamental.....	53
Figure 11 : Proportion des ménages utilisant des combustibles non solides selon du CM	58
Figure 12 : Proportion des ménages utilisant des combustibles non solides selon le milieu de résidence	59
Figure 13 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon le sexe du CM	59
Figure 14 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon le sexe le milieu de résidence	60
Figure 15 : Proportion des ménages utilisant latrines aménagées fonctionnelles selon le sexe du CM.....	61
Figure 16 : Proportion des ménages utilisant latrines aménagées fonctionnelles selon le milieu de résidence	61
Figure 17 : Proportion des ménages ayant accès à l'électricité selon le sexe du CM	62
Figure 18 : Proportion des ménages ayant accès à l'électricité selon le milieu de résidence	62
Figure 19 : Incidence de la pauvreté selon le sexe (%)	63
Figure 20 : Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	63
Figure 21 : Évolution du Seuil de pauvreté.....	64
Figure 22 : Évolution de la profondeur selon le sexe (%)	64
Figure 23 : Évolution de la profondeur selon le milieu de résidence (%)	65
Figure 24 : Évolution de la sévérité selon le sexe (%)	65
Figure 25 : Évolution de la sévérité selon le milieu de résidence	66
Figure 26 : Évolution de l'exposition aux médias des femmes de 15 à 49 ans et des hommes de 15 à 59 ans selon la région, EDSM 2006, 2012 et 2018.....	86

SIGLES ET ABREVIATIONS

ARV	: Antirétroviral
CEDEF	: Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CEP	: Certificat d'étude primaire
CNDIFE	: Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant
CPS	: Celle de Planification et de Statistique
CSM	: Centre Santé Moderne
DEF	: Diplôme d'étude fondamentale
DNAPES	: Direction nationale de l'Administration pénitentiaire et de l'Education surveillée
DNDS	: Direction Nationale du Développement Social
DNP	: Direction nationale de la population
DNPEF	: Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille
DTM	: Matrice de suivi des déplacés
ECAP	: Etude sur les Connaissances, Attitudes et Pratiques
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
EMOP	: Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages
GPS	: Gouvernance, paix et sécurité
INSTAT	: Institut National de la Statistique
IPS	: Indice de Parité des Sexes
ISF	: Indice synthétique de fécondité
MGF/E	: Mutilation Génitale Féminine/Excision
MII	: Moustiquaire imprégnée d'insecticide
MIILDA	: Moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action
ND	: Non disponible
NTIC	: Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OIT	: Organisation Internationale du Travail
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
PDDSS	: Plan décennal de développement sanitaire et social
PNG	: Politique Nationale Genre
PRODESS	: Programme de développement sanitaire et social
PSR	: Programme Statistique Régional
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SLIS	: Système local d'information sanitaire
TA	: Taux d'Achèvement
TBA	: Taux brut d'activité
TBS	: Taux brut de scolarisation
TME/VIH	: Transmission du VIH de la mère à l'enfant
TNA	: Taux net d'activité
TNS	: Taux net de scolarisation
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VBG	: Violences Basées sur le Genre
VIH	: Virus de l'immunodéficience humaine

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Un programme statistique Régional (PSR) 2015-2020 dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration et à la disponibilité de statistiques socioéconomiques fiables et actuelles pour l'aide à la décision, a été adopté en juillet 2015 par le conseil des Ministres qui s'est tenu à Bissau (Guinée-Bissau) à travers la décision n°09/2015/CM/UEMOA. Sa mise en œuvre a permis d'atteindre des résultats importants dans le domaine de l'harmonisation des statistiques économiques et sociales. D'importantes ressources financières ont été affectées aux Etats par la commission dans les domaines des statistiques du commerce extérieur, des comptes nationaux, d'entreprises, du développement des statistiques sociales à travers la conduite d'enquêtes harmonisées (emploi, secteur informel, Gouvernance-Paix-Sécurité, conditions de vie des ménages).

De nombreux atelier de renforcement de capacités, de partage des bonnes pratiques et de production statistique ont été conduits par le centre statistiques de la commission.

A une année de la fin du PSR 2015-2020, malgré la réussite enregistrée dans l'harmonisation statistique sur certains domaines, il est judicieux d'ouvrir le champ de l'harmonisation à certains domaines non pris en charge dans ce programme et aussi de travailler à la consolidation des acquis et à la valorisation des données produites.

C'est ainsi que les statistiques de l'environnement, les statistiques du genre, les projections démographiques sur une période longue et la consolidation des acquis du projet de mise en place d'un dispositif de production des statistiques international des services ont été privilégiées dans le plan de travail de la commission en 2020.

La conduite desdites activités se feront en collaboration étroite avec les Instituts nationaux de la statistique (INS) des Etats membres.

- Projections démographiques sur la période 2014-2063 ;
- Production d'un livret genre récapitulant les indicateur clés sur le sujet ;
- La conduite d'une troisième enquête permanente sur le commerce international des services (CIS).

Le Mali a souscrit à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples le 21 Juin 1981 et à son Protocole facultatif relatif aux droits des femmes en Afrique. La Déclaration solennelle des Chefs d'État Africains sur l'égalité entre les femmes et les hommes (Addis-Abeba, juillet 2004) pose le principe de la parité entre les deux sexes dans la prise de décision. Le Mali a également ratifié la Charte africaine de la jeunesse adoptée en Gambie en juillet 2006. Cette Charte réaffirme le principe de l'égalité des droits et libertés sans discrimination fondée sur le sexe. (Source : PNG 2011).

Le genre est un concept d'actualité qui trouve sa justification dans la promotion d'un développement équitable. Il place les hommes et les femmes au centre de toutes les actions en faveur de leur épanouissement et de l'amélioration de leurs situation et conditions de vie sociale, économique, politique, etc. C'est dans ce cadre que l'INSTAT avec l'appui financier de l'UEMOA prévoit de produire des indicateurs ainsi que la production du livret genre.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs

La commission a œuvré à la production d'une stratégie du genre afin de résorber les disparités existantes entre hommes-femmes et filles-garçons. L'objectif de cette stratégie est de « promouvoir un développement harmonieux qui assure aux hommes et aux femmes un accès équitable aux ressources et aux bénéfices du développement en vue d'accélérer la réalisation de l'égalité des genres et une mobilisation de toutes les compétences au service de l'intégration régionale ».

Cependant, fort est de constater qu'au niveau de la Commission et des Etats, il y a est une insuffisance de données statistiques sur le Genre. Aussi, les données existantes sont superficielles et sous exploitées. Afin de valoriser les données existantes, la Commission envisage d'accompagner tous les Etats membres à produire des statistiques sur le Genre.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Examiner le périmètre minimum d'indicateurs identifiés et transmis par la Commission afin de produire celles dont le système statistique du pays permet la compilation et d'éventuellement le compléter par d'autres indicateurs pertinents ;
- Produire un livret Genre sur la base du périmètre minimum transmis et des enrichissements de celui-ci ;
- Valider et transmettre ledit livret à la Commission avec les métadonnées.

Résultats

Quant aux résultats de ce volet :

- Un périmètre minimum d'indicateurs sur les statistiques du Genre est arrêté par chaque Etat en cohérence avec les indicateurs proposes ;
- Tous les Etats ont produits un livret Genre sur la base du périmètre minimum et de leurs suggestions d'ajout ;
- La Commission de l'UEMOA dispose de statistiques sur le genre harmonisé.

EGALITE DES SEXES ET STATISTIQUES

L'égalité des sexes

« Être égal ne signifie pas être identique ». 'L'égalité dont il est question concerne l'égle répartition des tâches, rôles et responsabilités dans la société : L'égalité des droits fondamentaux des humains. Il s'agit également de l'équité au sens d'une juste redistribution des responsabilités, rôles et un accès équitable aux ressources.

L'égalité : Toutes personnes ont un droit égal à la même protection et au même bénéfice de la loi, quelles que soient les circonstances. L'égalité signifie que les femmes et les hommes ont le même statut et jouissent pleinement de leurs droits

Le genre : en définissant le concept genre une série de terminologie ont été développée qui sont entre autres le milieu social, les disparités/inégalités, les relations sociales, rapport homme-femme, comportement, environnement social, environnement économique, et l'environnement culturel. Le genre est défini comme l'identité sociale qui définit des caractéristiques, comportements, attitudes et/ou valeurs aux hommes et aux femmes.

Le sexe : Défini comme étant des différences biologiques physiologiques entre homme et femme. Les différences sont universelles et sont déterminées à la naissance. Ex : l'accouchement, et l'allaitement sont propres à la femme.

L'équité : Traiter les individus de manière équitable/juste afin d'assurer l'égalité de résultats. L'équité conduit à l'égalité, l'égalité ne conduit pas forcément à l'équité.

La discrimination : "La discrimination fondée sur le sexe indique toute exclusion ou restriction faite sur la base des rôles respectifs des hommes et des femmes et de leurs relations mutuelles, privant un être humain de la pleine jouissance des droits de la personne".

L'égalité des sexes au Mali

Le concept genre peut être défini comme : « Un système de bi catégorisation hiérarchisée entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin)».

Le genre se distingue donc du sexe : il va au-delà des attributs biologiques pour s'intéresser à la différence sociale. Le concept de genre permet donc de penser les relations entre femmes et hommes en termes de rapports sociaux.

Le genre est ainsi l'identité construite par l'environnement social des individus : la masculinité ou la féminité ne sont pas des données naturelles mais le résultat de mécanismes de construction et de reproduction sociale. Consciemment ou inconsciemment, la société s'organise selon le paradigme des « choses des hommes » et des « choses des femmes », au point que l'on se convainc qu'il existe des domaines ou des niveaux de domaines socialement réservés à tel ou tel des deux sexes.

Législation de l'égalité des sexes au Mali

- 1966 La convention internationale de l'ONU sur les droits économiques sociaux et culturels a été signé par le Mali le 16 décembre 1966. Le texte est ratifié le 16 juillet 1974.
- 1979 La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes a été adoptée le 18 décembre 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies.
- 1973 La Convention sur les droits politiques des femmes ratifiée en 1974 et la Convention sur la nationalité de la femme mariée ratifiée en 1973
- 1981 Au niveau africain, le Mali a souscrit à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples le 21 Juin 1981 et à son Protocole facultatif relatif aux droits des femmes en Afrique.
- 1985 Le Mali a signé la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes le 5 février 1985 et l'a ratifiée le 10 septembre 1985.
- 1985 Au niveau international, le Mali a souscrit à l'ensemble des traités et conventions sans émettre de réserves dont la plus importante concerne la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Le Mali est partie prenante à cette Convention depuis septembre 1985 et a ratifié le protocole additionnel en septembre 2000. La CEDEF, aux termes de l'Article 3, engage les États parties
- 1992 La loi n°092-020 du 23 septembre 1992 portant Code du travail. Il existe également au niveau de la rémunération un écart moyen en défaveur des femmes salariées de l'ordre de 15 % dans le secteur privé et de 30% dans la fonction publique en violation de l'article 95 du Code du

travail 10 et de la Convention n°100 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur l'égalité de rémunération.

- 1992 Au niveau national, la Constitution du Mali du 25 février 1992 garantit les mêmes droits aux citoyens des deux sexes sans discrimination et proclame dans son préambule, la défense des droits de la femme et de l'enfant ainsi que la diversité culturelle et linguistique de la communauté nationale. La Constitution malienne s'attache à garantir les droits et libertés sans discrimination ainsi que la séparation et la diversification des pouvoirs en vue de préserver l'État de droit.
- 1999 Le Comité National d'Action pour l'éradication des pratiques néfastes à la santé de la femme et de l'enfant et le Programme National de lutte contre l'excision ont été créés en vue de lutter contre les MGF Mutilations Génitales Féminines par le décret n°99 157 PRM du 16 juin 1999.
- 1999 Au Mali, aucune loi n'interdit les mutilations génitales féminines. Une circulaire de 1999 du ministère de la Santé (n°0019/MSPAG-SG du 7 janvier 1999) interdit la pratique des MGF dans les établissements de santé. En 2002, le gouvernement a également mis en place un programme national de lutte contre l'excision (Ordonnance n°02-053/P-RM du 4 Juin 2002).
- 1999 La Loi 99 – 046 du 28 décembre 1999 Portant loi d'orientation sur l'éducation Le droit d'aller à l'école s'exerce sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race ou la religion.
- 1985 Le Mali a signé et ratifié sans réserve la Convention pour l'Élimination de la Discrimination à l'Égard des Femmes respectivement en février 1985 et septembre 1985, et a ratifié le protocole additionnel à ladite Convention en septembre 2000.
- 2001 La Loi n° 01-709 du 20 août 2001 portant sur l'égalité dans le mariage : Dans les textes, il n'existe aucune discrimination entre l'homme et la femme dans l'accès à la justice, les deux époux ayant la pleine capacité civile. Cependant, cette capacité peut être limitée « par le mariage ou par la loi » et elle est effectivement limitée par les dispositions du code des personnes et de la famille concernant le mariage.
- 2001 La Loi n° 01-082 du 24 août 2001 relative à l'assistance judiciaire, décret n° 06-426/P-RM du 6 octobre 2006. Ni l'aide juridictionnelle ni la loi sur l'assistance judiciaire, qui pourrait soutenir les femmes en quête de justice ne sont pas effectives.

- 2002 Loi n°02-044 du 24 juin 2002 relative à la santé de la reproduction : Les organisations de défense des droits des femmes ont réussi à faire inclure dans la loi sur la santé de la reproduction deux exceptions à la prohibition de l'avortement.
- 2002 L'ordonnance n° 02-02/PRM du 22 mars 2000 portant le code domanial et foncier a reconnu la coutume comme mode d'accès à la propriété foncière. Or de façon coutumière, les femmes n'ont pas accès à la propriété.
- 2006 Le Mali a également ratifié la Charte africaine de la jeunesse adoptée en Gambie en juillet 2006
- 2006 La loi n° 06-045 du 5 septembre 2006 portant loi d'orientation agricole adoptée le 16 août 2006, dispose que la politique de développement agricole vise à assurer la promotion des femmes et des hommes qui vivent dans le respect de l'équité entre les milieux rural et urbain.
- 2008 Le document-cadre pour 2008-2012 de la Politique Nationale Genre malienne était axée sur le renforcement des capacités économiques des femmes, le développement du leadership féminin et l'approche genre des projets et programmes.
- 2009 L'institution du mariage au Mali reflète les discriminations durables que subissent les femmes au Mali. Le bras de fer qui a opposé le législateur et le gouvernement aux autorités religieuses, a vu la victoire écrasante du fondamentalisme religieux entre le Code adopté en 2009 et celui promulgué en 2011.
- 2011 La Loi n°11-080/AN-RM portant Code des personnes et de la famille du 2 décembre 2011. Parmi les dispositions discriminatoires pour la femme, il faut relever les articles 316, 319, 366 et 373 du code des personnes et de la famille. Ces articles disposent que « la femme doit obéissance à son mari », « le mari est le chef de famille [...] Le choix de la résidence de la famille appartient au mari », « La femme divorcée ne peut contracter un nouveau mariage avec un délai de trois mois¹⁹ » et ce délai est de quatre mois lors du décès du mari. Derrière la notion d'obéissance, il y a celle de soumission et donc de la rupture de l'égalité homme/femme.
- 2015 Le 12 novembre 2015, la loi instituant un quota de femmes pour promouvoir la parité dans l'accès aux fonctions nominatives et électives, a été adoptée avec 115 voix pour, 22 contre et 3 abstentions. Le 1er article fixe une proportion d'au moins 30 % de personnes de chaque sexe

pour les nominations dans les institutions de la République ou dans les différentes catégories de services publics par décret, arrêté ou décision.

- 2016 Le Décret N°2016 -0022 / P-RM du 15 Janvier 2016 portant nomination des membres du gouvernement dont six femmes Ministres sur trente-deux.
- 2016 La Loi n°2015-052 du 18 Décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives et le Décret n°0909/P-RM du 06 Décembre 2016 déterminant les fonctions nominatives et électives pour l'application de la Loi.
- 2017 La Loi N°2017-21 du 12 juin 2017 assure l'égalité de chance et de traitement des citoyens en ce qui concerne l'emploi et l'accès à la formation professionnelle, sans distinction d'origine, de race, de sexe et de religion
- 2017 La Loi N°2017-001 du 11 avril 2017 sur le foncier agricole au Mali

1. Population

La Population au Mali présente plusieurs caractéristiques démographiques qui diffèrent selon le sexe. Elle croît de façon régulière au fil des années et réside majoritairement en milieu rural.

Solde migratoire récent : différence entre l'effectif des immigrants internationaux récents et l'effectif des émigrés internationaux récents. Cet indicateur permet d'appréhender le gain ou la perte du pays en termes de migration des 12 derniers mois.

Taux d'accroissement annuel moyen : rapport entre la variation de la population au cours d'une année et son effectif au milieu de l'année.

Indice synthétique de fécondité (ISF) : nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie reproductrice si elle était exposée à tous les âges de sa période génésique (reproductrice) à la même expérience de fécondité que celle prévalant au moment du dénombrement ou de l'enquête.

Personne vivant avec un handicap : Il s'agit d'une personne ayant un désavantage quelconque : une infirmité ou une déficience acquise ou congénitale. Le handicap peut être sensoriel (auditif, visuel...), physique (musculaire, neurologique...) ou mental (trouble psychiatrique, déficience intellectuelle,).

Rapport de masculinité : Rapport entre l'effectif des hommes et celui des femmes à une date donnée au sein d'une population

Chef de ménage : Personne de référence d'un ménage reconnue comme telle par les autres membres.

1.1. Mouvement de la population

De 2015 à 2020, la population malienne croît de façon régulière. Ainsi, elle a passé de 17 819 000 habitants à 20 537 000 habitants au cours de la période indiquée.

Tableau 1 : Évolution de la population malienne de 2015 à 2020

Année	Population
2015	17 819 000
2016	18 341 000
2017	18 874 000
2018	19 418 000
2019	19 973 000
2020	20 537 000

Source : INSTAT, DNP, RGPH 2009

1.1.1. Solde migratoire et taux d'accroissement annuel moyen

Le solde migratoire net est de 145 461 personnes par an en 1987. Cela signifie qu'il y'a plus de sorties du pays Mali que d'entrées. C'est pourquoi on dit que le Mali est un pays d'émigration¹. En 2009, La Direction nationale de la population (DNP) estime un solde migratoire négatif d'environ 50.000 Maliens par an, dont deux-tiers sont des hommes et le tiers restant, des femmes.²

Tableau 2 : Solde migratoire récent (en milliers)

Années	Solde migratoire
1987	145 461
2009	50 000

Source : INSTAT, RGPH, 1987, 1998 et 2009

La population urbaine a connu une évolution stable entre 1976 et 1998. En effet le taux d'accroissement était de 4,2% entre 1976-1987 et 4,2% entre 1987-1998. À partir de 1998 la population urbaine a connu une hausse substantielle. Suivant la première définition³ de l'urbain, le taux d'accroissement entre 1998-2009 est de 6,1% et suivant la seconde définition⁴ 5,6%.

Tableau 3 : Taux d'accroissement annuel moyen (%)

	Taux d'accroissement annuel moyen		
	Urbain	Rural	Mali
1976-1987	1,7	1,1	4,2
1987-1998	2,2	1,6	4,2
1998-2009 (Définition I)	3,6	2,5	6,1
1998-2009 (Définition II)	3,6	3,1	5,6

Source : INSTAT, RGPH, 2009

1.1.2. Personnes déplacées internes.

Les opérations de collecte et de mise à jour des données menées dans le cadre du programme DTM montre une augmentation du nombre de personnes déplacées au Mali. En effet, le nombre de personnes déplacées internes est passé de 102 346 personnes (mai de 2015) à 258 017 en mai 2020. Parmi ces déplacées internes, un peu plus de la moitié de cette population est constituée de femmes au cours de la période allant de mai 2017 à mai 2020.

¹ RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT, PRINCIPAUX RESULTATS D'ANALYSE, 1987

² 4ème RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DU MALI (RGPH-2009), THEME 2 ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

³ Zones urbaines composées des communes urbaines des collectivités territoriales et des localités d'au moins 5 000 habitants

⁴ Zones urbaines composées des communes urbaines des collectivités territoriales

Tableau 4 : Répartition des personnes déplacés internes de 2015 à 2020

Année	Nombre de personnes déplacés internes		
	Ménage	Nombre d'individu	% femme
Mai 2015	18 737	102 346	nd
Mai 2016	7 176	37 801	nd
Mai 2017	9 597	51 961	56%
Mai 2018	13 354	61 404	55%
Mai 2019	23 763	120 067	55%
Mai 2020	48 206	258 017	54%

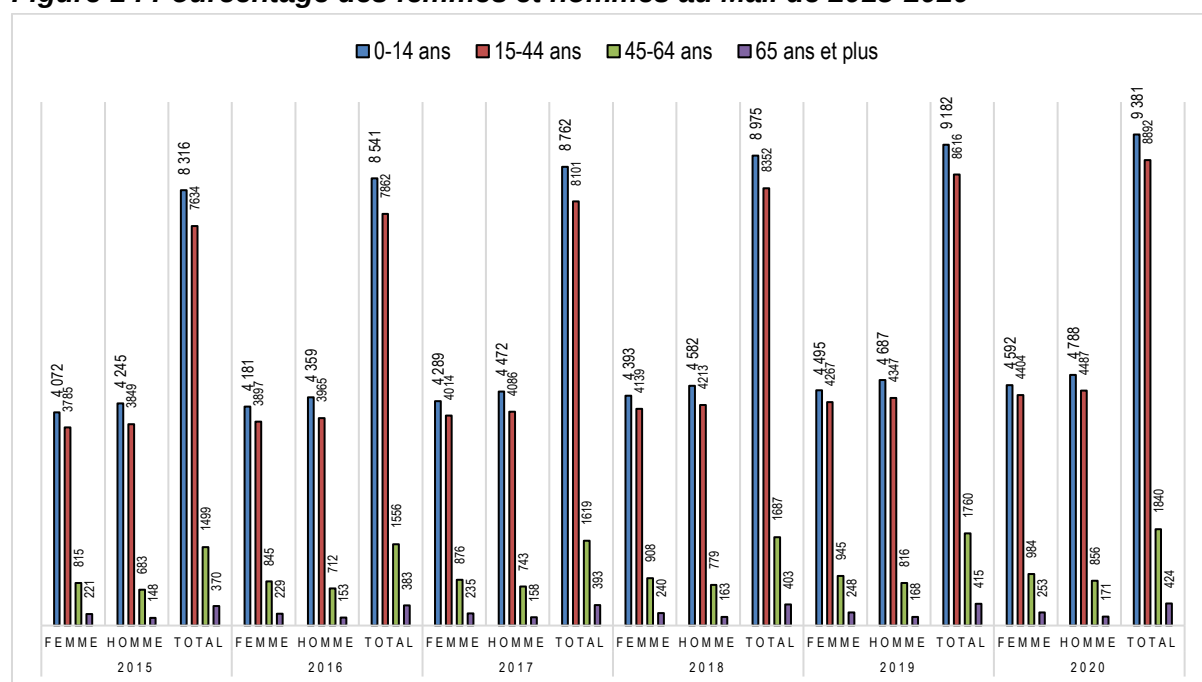
Source : DNDS/Rapports sur les mouvements de population, 2015 à 2020

1.2. Structure par âge et sexe de la population

1.3. Population par groupe d'âge

La répartition de la population malienne par groupe d'âge de 2015 à 2020 montre que quel que soit l'année et le sexe, les personnes âgées de moins de 20 ans et les 15-44 ans sont beaucoup plus représentées dans la population. Par contre, les vieilles personnes sont moins représentées quel que soit le sexe.

Figure 1 : Pourcentage des femmes et hommes au Mali de 2015-2020



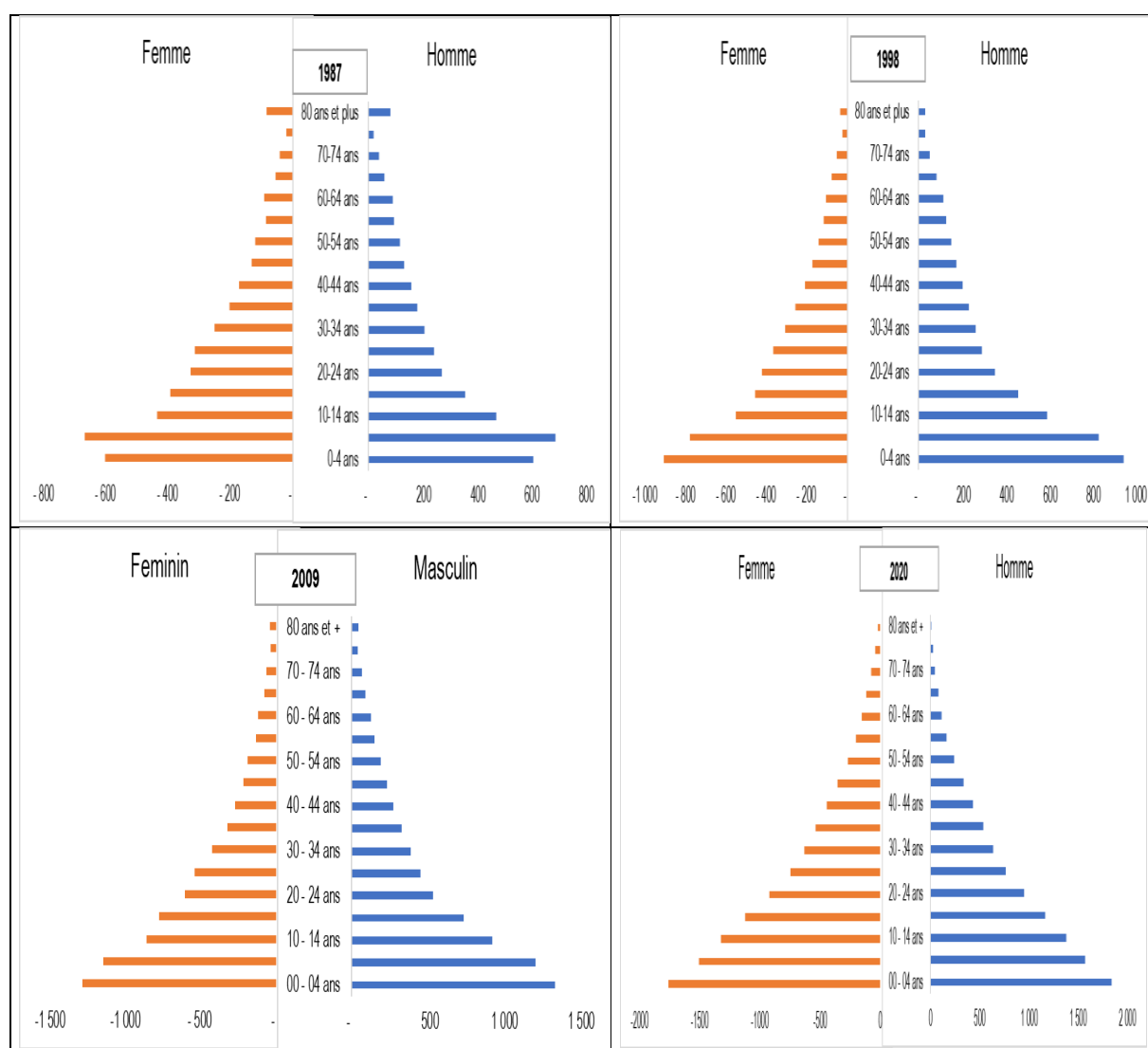
Source : DNP, Projection RGPH, 2009

Population par groupe d'âge

La forme des pyramides des âges de la population malienne n'a pas pratiquement changé du premier recensement 1976 au dernier recensement de 2009. Par contre, les données de 2020 fait ressortir une légère augmentation de l'effectif des hommes.

Ces pyramides sont caractérisées par une forme élargie à la base et redressée au fur et à mesure qu'on avance dans l'âge. Cette forme est caractéristique d'une forte fécondité et d'extrême jeunesse de la population.

Figure 2 : Pyramide des âges de la population malienne, 1976-2018 Distribution en pourcentage et nombre en 1000



Source : DNP, Projection RGPH, 2009

1.4. Population par milieu de résidence et selon le sexe

La répartition de la population malienne par milieu de résidence de 2015 à 2020 montre que quel que soit l'année et le sexe, la population urbaine augmente de 2015 à 2019. Cependant en 2020, cette population a diminué légèrement. Par ailleurs, une bonne partie de la population malienne se trouve en milieu rural. Par contre, les femmes sont légèrement moins représentées que les hommes en milieu rural quel que soit l'année.

Tableau 5 : Évolution de la population urbaine (%)

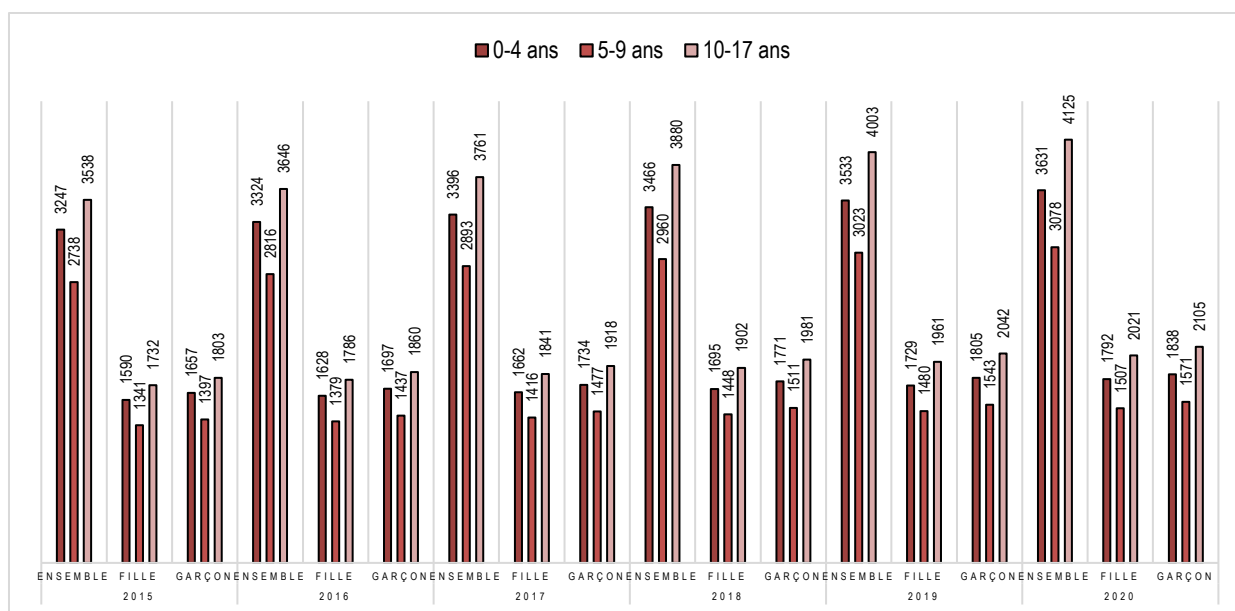
		Population urbaine (%)	Urbain	Rural
2015	Femme	24,6	2 188	6 706
	Homme	24,6	2 196	6 729
	Total	24,6	4 384	13 436
2016	Femme	25,4	2 324	6 827
	Homme	25,4	2 334	6 856
	Total	25,4	4 659	13 683
2017	Femme	25,2	2 372	7 041
	Homme	25,2	2 384	7 077
	Total	25,2	4 756	14 118
2018	Femme	26,0	2 517	7 164
	Homme	26,0	2 531	7 205
	Total	26,0	5 049	14 369
2019	Femme	26,0	2 588	7 367
	Homme	26,0	2 605	7 413
	Total	26,0	5 193	14 780
2020	Femme	23,3	2 384	7 849
	Homme	23,3	2 401	7 903
	Total	23,3	4 785	15 752

Source : DNP, Projection RGPH, 2009

1.5. Enfants de moins de 18 ans par sexe

Durant la période de 2015 à 2020, On note que les enfants de moins de 5 ans sont plus représentés dans la population des enfants de moins de 18 ans. Cependant les garçons sont légèrement plus représentés que les filles.

Figure 3 : Nombre des enfants de moins de 18 ans par sexe de 2015 à 2020

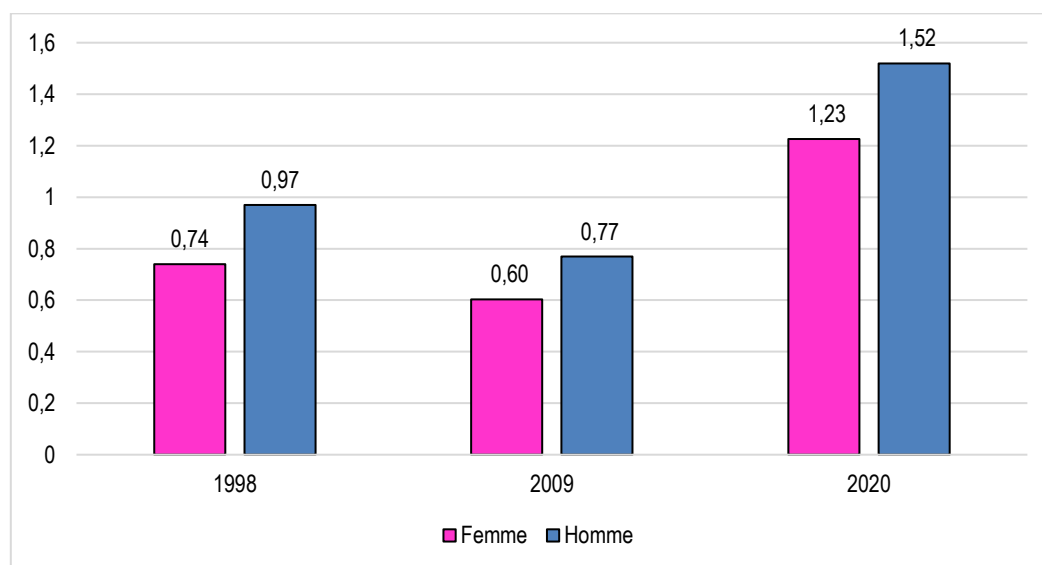


Source : DNP, Projection RGPH, 2009

1.6. Personnes vivant avec un handicap selon le sexe

La proportion de la population vivant avec un handicap a connu une diminution entre 1998 et 2009 quel que soit le sexe. C'est à partir de 2020, que cette proportion augmente quel que soit le sexe. En examinant les résultats par année, la proportion des femmes vivant avec un handicap était inférieure à celle des hommes pour les trois années d'observation.

Figure 4 : Évolution de la proportion des personnes handicapées au Mali, 1998-2020



Source : INSTAT, RGPH 1998, 2009 et EMOP 2020

Du premier recensement de la population et de l'habitat en 2009 aux données de l'EMOP de 2020, on constate que la proportion des femmes vivant avec un handicap était inférieure à celle des hommes pour les deux années d'observation.

Tableau 6 : Population des personnes vivants avec un handicap selon le sexe

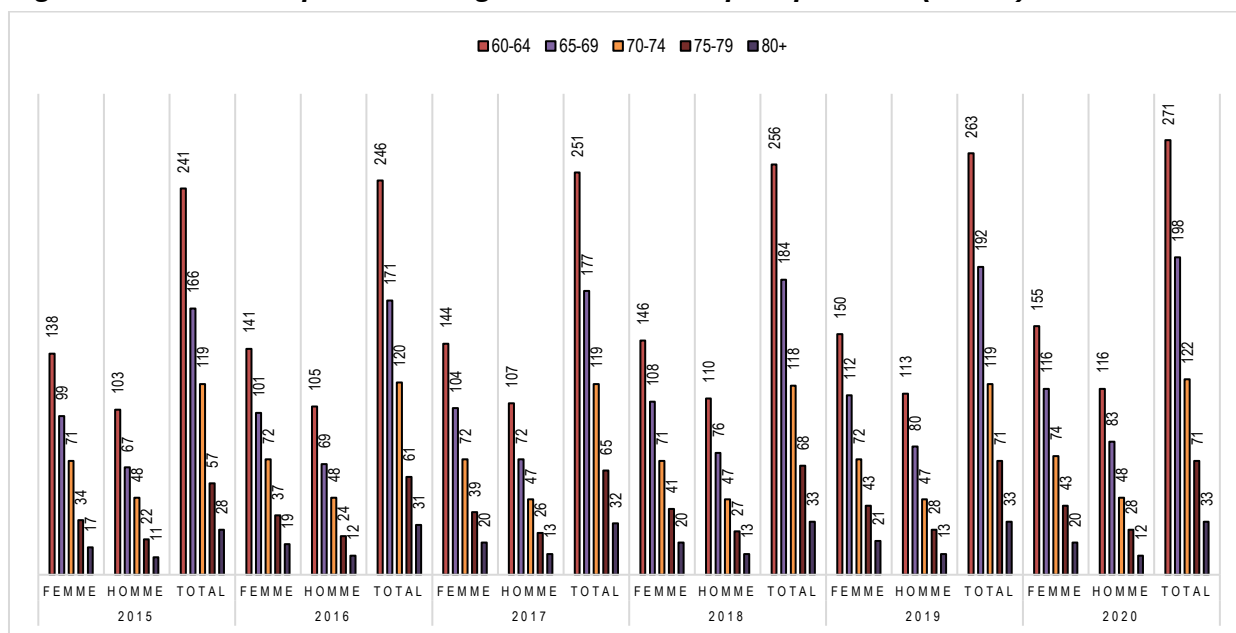
Source	Personnes handicapées		Population total	
	Femme	Homme	Femme	Homme
RGPH-2009	44 157	55 459	7 323 672	7 204 990
EMOP-2020 ⁵	124 496	157 760	10 155 653	10 381 347

Source : INSTAT, RGPH 2009 et EMOP-2020

1.7. Personnes âgées de 60 ans et plus

Au cours de la période de 2015 à 2020, les résultats montrent qu'il y a plus de personnes âgées de 60-69 ans femmes que d'hommes dans la population malienne quel que soit l'année d'enquête.

Figure 5: Nombre de personnes âgées de 60 ans et plus par sexe (millier)



Source : DNP, Projection démographique, RGPH 2009

⁵ Au moins un handicap

1.8. Rapport de masculinité

Durant la période 2015-2020, on note que les jeunes hommes de la tranche d'âge de 0-40 ans sont plus représentés dans la population que les autres groupes d'âge quel que soit l'année d'enquête. Dans l'ensemble, pour 2020, il y avait au total 101 hommes pour 100 femmes dans la population malienne.

Tableau 7 : Évolution du ratio Hommes/Femmes au Mali de 2015 à 2020, Rapport de masculinité

Groupe d'âge	2015	2016	2017	2018	2019	2020
0-4	104	104	104	104	104	104
5-9	104	104	104	104	104	104
10-14	104	104	104	104	104	104
15-19	104	104	104	104	104	104
20-24	103	103	103	103	103	103
25-29	102	102	102	102	102	102
30-34	101	101	101	101	101	101
35-39	99	99	99	100	100	100
40-44	96	97	97	97	97	98
45-49	91	92	92	93	94	94
50-54	84	85	86	87	88	89
55-59	78	79	79	80	81	81
60-64	74	75	75	75	75	75
65-69	68	69	69	70	71	71
70-74	67	67	66	65	65	65
75-79	66	66	66	66	65	64
80+	65	65	65	64	63	61
Ens.	100	100	100	101	101	101

Source : DNP, Projection démographique, RGPH 2009

1.9. Population par groupe d'âges selon l'état matrimonial

Dans l'ensemble, de 2015 à 2020, le mariage constitue le régime matrimonial dominant des personnes de 12 ans ou plus, plus de la moitié d'entre eux sont mariés. Par ailleurs, moins de trois personnes d'entre eux sont célibataires. En examinant par groupe d'âge, on constate que les personnes âgées de 25-34 ans ont une proportion de mariés plus élevés que les autres quel que soit l'année.

On note qu'on rencontre plus de célibataires chez le groupe d'âge le plus jeune (12-24 ans) que dans les classes d'âge quel que soit l'année d'enquête.

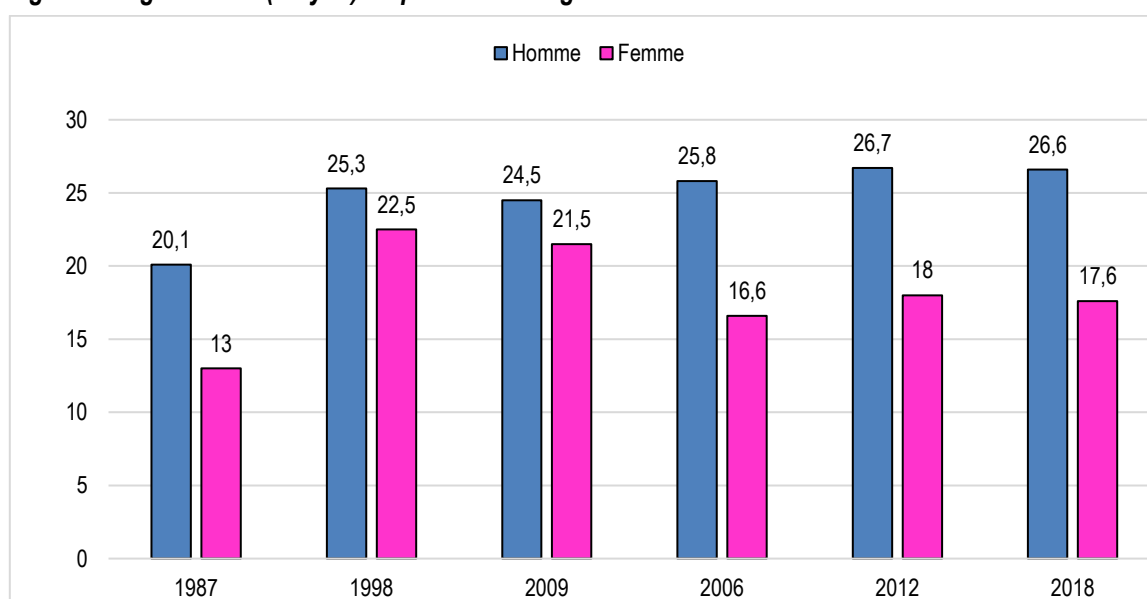
Tableau 8 : Population par groupe d'âges selon l'état matrimonial

Année	Statut	12 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus	Population 12 ans et plus
2015	Marié	1128	2027	1570	868	454	249	6612
	Célibataire	3845	403	39	5	2	1	3834
	Divorcé/séparé/veuf	13	28	46	78	93	121	523
2016	Marié	1159	2140	1641	909	466	257	6950
	Célibataire	3845	403	39	5	2	1	3834
	Divorcé/séparé/veuf	13	28	46	78	93	121	523
2017	Marié	1186	2155	1686	969	484	275	7111
	Célibataire	4010	382	40	5	3	0	3958
	Divorcé/séparé/veuf	12	38	49	68	90	117	501
2018	Marié	1178	2186	1745	1002	507	284	7172
	Célibataire	4135	417	44	4	2	1	4208
	Divorcé/séparé/veuf	15	33	47	86	85	119	510
2019	Marié	1263	2328	1813	1088	538	309	7687
	Célibataire	4179	350	33	4	3	0	4097
	Divorcé/séparé/veuf	10	26	49	55	73	106	442
2020	Marié	1452	2456	1873	1114	532	288	8349
	Célibataire	4393	281	25	4	1	1	3864
	Divorcé/séparé/veuf	20	40	56	83	105	135	650

Source : INSTAT, EMOP 2015 à 2020

1.10. Age moyen au premier mariage selon le sexe

L'âge moyen au premier mariage est plus élevé chez les hommes que chez les femmes quel que soit l'année de l'enquête. En ce qui concerne l'âge médian, on note que les femmes se marient beaucoup plus vite que les hommes. En effet, on constate que l'âge médian (l'âge auquel la moitié des individus se sont mariés) augmente au fil des années chez les hommes et diminue chez les femmes. Cette proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes.

Figure 6 : Age médian (moyen) au premier mariage selon le sexe

Source : INSTAT, RGPH-1987-1998-2009, EDSM-2006-2012-2018 *Pour les EDSM, Femme (20-49 ans) et Homme (30-59 ans)

1.11. Nombre d'épouses ou de coépouses

En ce concerne, la répartition des femmes en union par nombre d'épouses ou de coépouses, on constate entre 2006 et 2018 que près de deux tiers des unions sont monogames, les unions polygames sont toujours répandues. Elles concernent en effet près de 33 % des femmes en union en 2018. Cependant, le nombre de coépouse diminue entre les années d'enquête passant de 6,5 à 4,7 femmes en union ont 2 coépouses ou plus. Comme chez les femmes, la proportion d'hommes en union polygame augmente et la proportion d'homme ayant 2 épouses ou plus diminue entre les années d'enquête.

Tableau 9 : Nombre d'épouses ou de coépouses

Année	Femme					Homme		
	0	1	2+	ND	Total	1	2+	Total
2006	59,7	32,7	6,5	1,1	100	72,1	27,9	100
2012	64,9	29,8	5	0,3	100	77,9	22,1	100
2018	62,6	32,5	4,7	0,2	100	77,6	22,4	100

Source : INSTAT, EDSM 2006, 2012 et 2018

1.12. Indice synthétique de fécondité (ISF) par milieu de résidence

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme en fin de vie féconde si elle avait des enfants aux taux de fécondité actuels par âge. Les taux de fécondité par âge sont calculés pour la période des 3 années qui précèdent l'enquête, basés sur l'historique détaillé des naissances fourni par les femmes.

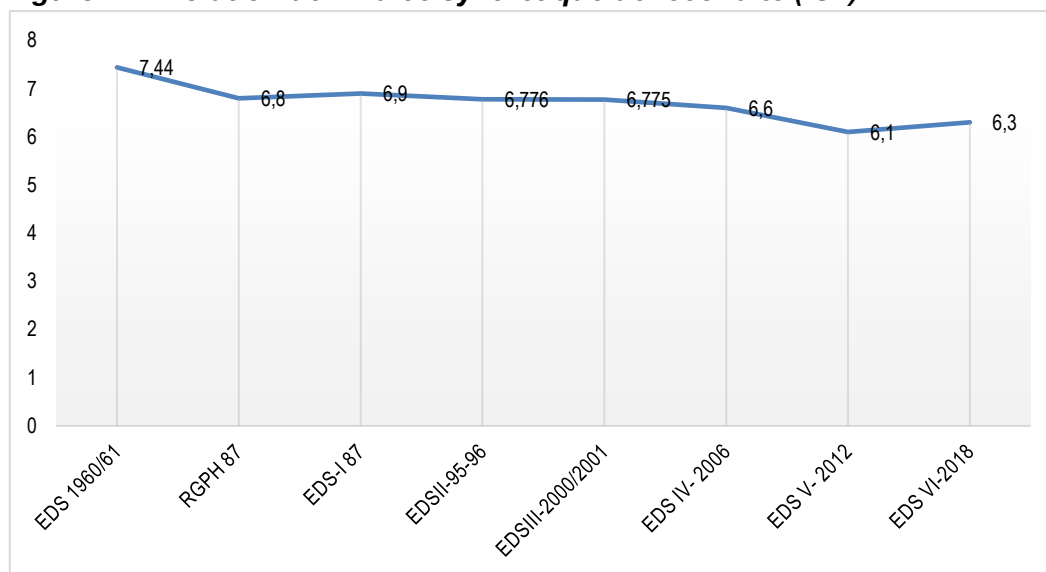
Échantillon : Femmes de 15-49 ans

1.13. Indice synthétique de fécondité (ISF)

L'ISF est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme en fin de vie féconde si elle avait des enfants aux taux de fécondité actuels par âge. Les taux de fécondité par âge sont calculés pour la période des 3 années qui précèdent l'enquête, basés sur l'historique détaillé des naissances fourni par les femmes de 15-49 ans.

Le nombre moyen d'enfants par femme entre EDS-M 1987 à EDS-M 2018 oscille autour de 6 enfants par femmes. Ce nombre moyen d'enfants par femme suit légèrement une diminution soutenue à partir de l'année 2001. Cette tendance de l'évolution de l'ISF explique une forte fécondité au Mali.

Figure 7 : Évolution de l'Indice synthétique de fécondité (ISF)



Source : INSTAT, EDS, 1980/81, RGPH 1987, EDS 1995-1996, 2000/2001, 2006, 2012 et 2018

1.14. ISF par milieu de résidence

Le niveau de fécondité au Mali reste élevé puisqu'une femme donne naissance en moyenne à 6,3 enfants en fin de vie féconde. L'indice Synthétique de Fécondité varie selon le milieu de résidence. Il est nettement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain quel que soit l'année. En 2018, l'ISF était de 6,8 enfants en milieu rural contre 4,9 en urbain. On constate une évolution dans l'intervalle de trois éditions de l'EDS caractérisée par une diminution de 2006 à 2012 et une augmentation en 2018.

Durant la période 2006 à 2018, on constate que le nombre moyen d'enfants par femme est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain quel que soit l'année de l'enquête. Cette tendance de l'évolution de l'ISF explique une forte fécondité en milieu rural par rapport au milieu urbain.

Tableau 10 : Indice synthétique de fécondité (ISF) par milieu de résidence

Milieu de résidence	2006	2012	2018
Urbain	5,4	5,0	4,9
Rural	7,2	6,5	6,8
Ensemble	6,6	6,1	6,3

Source : INSTAT, EDS 2006, 2012 et 2018

1.15. ISF par niveau d'instruction

Les résultats selon le niveau d'instruction de la femme mettent en évidence une tendance que l'on retrouve fréquemment, à savoir une diminution du nombre moyen d'enfants par femme avec l'augmentation du niveau d'instruction quel que soit l'année. On note que l'ISF croît en général chez les femmes ayant niveau d'instruction et baisse chez celles ayant un niveau primaire ou au moins secondaire.

Tableau 11 : Indice synthétique de fécondité (ISF) selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	2006	2012	2018
Aucun	7,0	6,5	6,8
Primaire	6,3	5,9	5,9
Secondaire ou plus	3,8	4,0	4,5

Source : INSTAT, EDS 2006, 2012 et 2018

1.16. ISF selon certaines caractéristiques socio-économiques

En fonction du niveau de bien-être économique du ménage, on constate un écart important entre le quintile le plus élevé dans lequel le nombre moyen d'enfants par femme est faible et les autres quintiles dans lesquels il est supérieur à 6 quel que soit l'année d'enquête.

Tableau 12 : Indice synthétique de fécondité (ISF) selon les quintiles de bien-être économiques

Quintiles de bien-être économique	2006	2012	2018
Le plus bas	7,6	6,7	7,5
Second	7,1	6,8	7,2
Moyen	6,9	6,6	7,0
Quatrième	6,7	6,1	5,5
Le plus élevé	4,9	4,7	4,6
Ensemble	6,6	6,1	6,3

Source : INSTAT, EDS 2006, 2012 et 2018

1.17. Chef de ménage

1.17.1. Sexe

Les chefs de ménages hommes sont beaucoup plus nombreux que les chefs de ménages femmes quel que soit l'année d'observation.

Tableau 13 : Répartition des chefs de ménage selon le sexe

Sexe	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Masculin	92,4	92,7	92,7	92,0	93,8	59,1
Féminin	7,6	7,3	7,3	8,0	6,2	40,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT, EMOP 2015 à 2020

1.17.2. État matrimonial

De 2015 à 2020, on constate qu'un peu plus d'un chef de ménage sur deux est marié monogame contre plus d'un chef de ménage sur quart sont polygames. La proportion des chefs de ménages veufs baisse d'année en année.

Tableau 14: Répartition des chefs de ménage selon l'état matrimonial

Situation familiale	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Marié(e) monogame	62,4	65,2	66,5	65,9	66,7	52,0
Marié(e) polygame	28,9	26,4	25,8	25,7	26,8	28,2
Union libre	0,7	0,0	0,1	0,0	0,1	0,2
Célibataire (jamais marié(e))	1,3	1,4	0,9	1,1	0,7	16,0
Divorcé(e)/séparé(e)	0,3	0,7	0,7	0,6	0,7	0,5
Veuf(veuve)	6,3	6,3	6,0	6,7	5,0	3,2
Personne âgée de moins de 12 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT, EMOP 2015 à 2020

1.18. Possession de pièces d'identification par sexe

En 2009, dans l'ensemble plus de la moitié des jeunes de moins de 15 ans ont une pièce d'identification. La possession de pièces d'identification est plus (élevée) dans le milieu urbain qu'en milieu rural quel que soit le groupe d'âge considéré. En ce qui concerne le sexe, on note que cette proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (53 % contre 48 %).

Tableau 15 : Possession de pièces d'identification par groupe d'âge et le milieu de résidence selon le sexe en 2009

Caractéristiques sociodémographiques	Masculin	Féminin	Ensemble
Groupe d'âge			
0-14 ans	55	54	55
15-64 ans	52	45	49
65 ans et plus	35	33	34
Non déclaré	26	22	24
Milieu de résidence			
Urbain	86	84	85
Rural	43	38	40
Total	53	48	50

Source : INSTAT, RGPH 2009

1.19. Age moyen (médian) à la première maternité par milieu de résidence

L'âge moyen au premier mariage est plus élevé chez les hommes que chez les femmes quel que soit l'année de l'enquête. En ce qui concerne l'âge médian, on note que les femmes se marient beaucoup plus vite que les hommes. En effet, on constate que l'âge médian (l'âge auquel la moitié des individus se sont mariés) augmente au fil des années.

Tableau 16 : Age médian à la première naissance des femmes de 15 à 49 ans selon l'âge actuel, EDSM V Mali, 2006, 2012 et 2018

Age actuel	2006	2012	2018
15-19	a	a	a
20-24	18,3	18,3	19,1
25-29	18,6	18,8	18,9
30-34	18,6	19,1	19
35-39	19,1	20,5	19,6
40-44	19,4	20,4	19,7
45-49	20	20,9	19,9
20-49	-	19,3	19,2
25-49	18,9	19,6	19,2

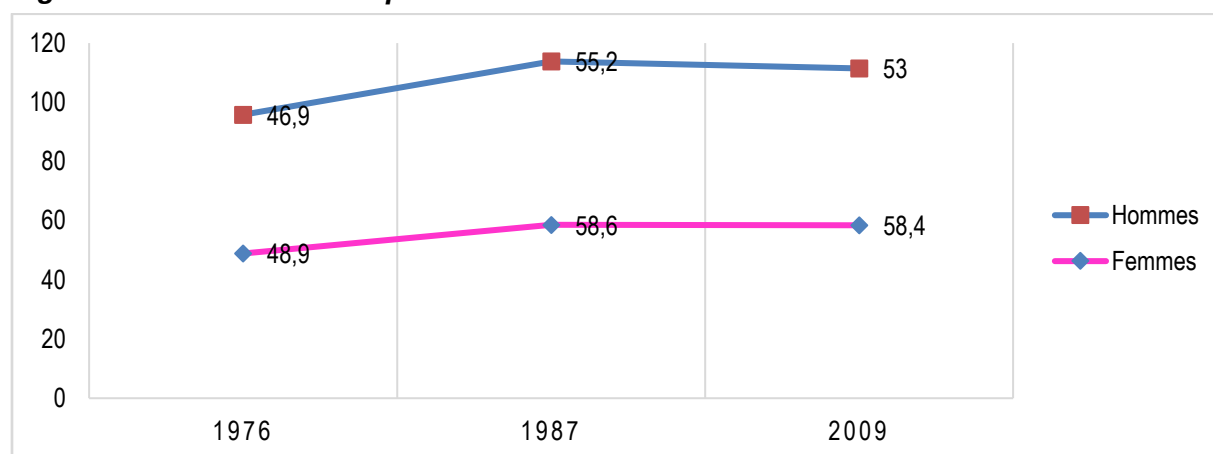
Source : INSTAT, EDSM IV, V, VI

a : sans objet.

1.20. Espérance de vie à la naissance par sexe

Du premier recensement de 1976 au dernier recensement de 2009, on constate que l'espérance de vie à la naissance chez les femmes est plus élevée que chez les hommes. En outre, on observe une augmentation de la durée de vie au fil du temps quel que soit le sexe avec des écarts plus marqués entre les deux sexes au dernier RGPH.

Figure 8 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance de 1976-2009



Source : INSTAT, RGPH 1976, 1987 et 2009

2. Santé

Dans le domaine de la santé, l'amélioration de l'état de santé de la population demeurent au cœur des priorités du Gouvernement. A titre de rappel, le Mali a adopté le 15 décembre 1990 sa déclaration de Politique sectorielle de santé et de population basée sur l'approche programme. Cette politique ambitionne de résoudre les problèmes prioritaires de santé du pays. Ceci a été reconfirmé par la Loi d'orientation sur la santé n°02-049 du 22 janvier 2002, qui précise ses grandes orientations sur l'amélioration de la santé des populations.

Le Plan décennal de développement sanitaire et social (PDDSS) 1998-2007 a été mis en œuvre à travers deux programmes quinquennaux suivant l'approche sectorielle, (i) le Programme de développement sanitaire et social (PRODESS) I sur la période 1998-2002 et (ii) le PRODESS II, sur la période 2005-2009.

Prévalence de la contraception

Pourcentage de femmes de 15-49 ans qui utilisent une méthode contraceptive.

Échantillon : Toutes les femmes de 15-49 ans, actuellement en union, et les femmes de 15-49 ans non en union sexuellement actives.

Mortalité infantile et mortalité juvénile

- ☞ **Mortalité néonatale :** probabilité de décéder avant d'atteindre un mois.
- ☞ **Mortalité post néonatale :** probabilité de décéder entre le premier mois et le premier anniversaire (calculé par différence entre les taux de mortalité infantile et néonatale).
- ☞ **Mortalité infantile :** probabilité de décéder entre la naissance et le premier anniversaire.
- ☞ **Mortalité juvénile :** probabilité de décéder entre le premier et le cinquième anniversaire.
- ☞ **Mortalité infanto-juvénile :** probabilité de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire.

Possession de moustiquaires imprégnées d'insecticide

Ménages qui ont, au moins, une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII). Une MII est une moustiquaire imprégnée industriellement par le fabricant et qui ne nécessite pas de traitement supplémentaire (moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action ou MIILDA).

Échantillon : Ménages

Couverture universelle en MII dans les ménages

Pourcentage de ménages avec, au moins, une MII pour deux personnes.

Échantillon : Ménages

Taux de mortalité adulte

Nombre de décès d'adultes pour 1 000 dans la population de 15-49 ans. Les taux de mortalité adulte par groupe d'âges quinquennal sont calculés comme suit : nombre de décès des frères et sœurs de l'enquêtée dans chaque groupe d'âges divisé par le nombre de personnes années d'exposition au risque de décéder dans le groupe d'âges pendant les 7 années ayant précédé l'enquête. Le nombre de décès est le nombre déclaré de décès de frères et de sœurs qui ont eu lieu pendant les 7 années ayant précédé l'enquête. Les personnes-années d'exposition dans chaque groupe d'âges sont calculées pour les frères et sœurs survivants et décédés, basé sur l'âge actuel (pour les survivants) ou l'âge au décès et les années écoulées depuis le décès (pour les décédés).

Échantillon : Frères et sœurs (survivants et décédés) qui étaient âgés de 15-49 ans au cours des 7 années ayant précédé l'enquête, par sexe et par groupe d'âges quinquennal.

2.1. Taux de mortalité

2.1.1. Dans l'enfance selon le sexe

Au Mali, le quotient de mortalité infantile pour la période de 5 ans avant l'enquête est estimé à 54 ‰. Ces résultats montrent qu'environ un enfant sur 20 décède avant d'atteindre son premier anniversaire. Quant à la mortalité infanto-juvénile, elle est évaluée à 101 ‰, ce qui correspond à un décès pour 10 enfants de moins de cinq ans nés vivants entre 2014 et 2018. Pour la mortalité néonatale, la probabilité qu'un enfant décède pendant son mois de naissance est de 33 ‰, tandis qu'elle est de 22 ‰ pour la mortalité post néonatale et 49 ‰ pour la mortalité juvénile.

L'analyse par sexe montre que de façon générale les garçons ont été plus touchés que la fille quel que soit le type de mortalité excepté la mortalité juvénile. Les quotients de mortalité infantile et infanto-juvénile sont respectivement de 60 ‰ et 105 ‰ pour les garçons contre 49 ‰ et 97 ‰ pour les filles.

Quelle que soit la composante de la mortalité considérée, on constate que le risque de décès est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Ainsi, le quotient de mortalité infanto-juvénile varie de 111 ‰ en milieu rural à 61 ‰ en milieu urbain. Pour la mortalité infantile, ce risque est de 59 ‰ en milieu rural contre 36 ‰ en milieu urbain.

Tableau 17 : Mortalité des enfants de moins de 5 ans par sexe et par milieu de résidence, EDSM VI 2018

Caractéristique démographique	Mortalité néonatale	Mortalité post néonatale	Mortalité infantile	Mortalité juvénile	Mortalité infanto-juvénile
Sexe de l'enfant					
Masculin	34	26	60	48	105
Féminin	31	18	49	50	97
Résidence					
Urbain	23	13	36	26	61
Rural	35	24	59	55	111
Ensemble	33	22	54	49	101

Source : INSTAT/Rapport EDSM VI-2018

2.1.2. Maternelle

Malgré l'intérêt accordé à la santé maternelle ces dernières décennies au Mali, à travers notamment les politiques de gratuité de la césarienne (2005), de gratuité des moyens de prévention et de traitement du paludisme chez les femmes enceintes (2010) et l'institutionnalisation de la notification des décès maternels, péri et néonataux (2017), la grossesse et l'accouchement restent associés à des risques élevés pour les mères.

Les résultats du tableau ci-dessous indiquent un taux de mortalité maternelle parmi les femmes de 15-49 ans de 0,70 décès pour 1 000 femmes-années d'exposition. Les taux les plus élevés se situent dans les groupes d'âges 30-34 ans et 35-39 ans (respectivement 0,97 ‰ et 1,41 ‰).

Le pourcentage global de décès de femmes qui sont liés à la maternité est de 21 %. Ce pourcentage augmente avec l'âge de la mère jusqu'au groupe d'âge 35-39 ans, au-delà duquel on observe une baisse.

Ainsi, le pourcentage de décès de femmes liés à des causes maternelles est plus faible parmi les femmes du groupe d'âge 40-44 ans (9 %) et parmi celles de 45-49 ans (6 %). Cependant, étant donné que le nombre total de décès maternels (84) parmi les femmes en âge de procréer est relativement faible.

Tableau 18 : Mortalité maternelle par tranche d'âge, EDSM VI 2018

Groupe d'âges	Pourcentage de décès de femmes qui sont maternels	Décès maternels	Taux de mortalité maternelle
15-19	13,6	8	0,32
20-24	20,4	16	0,59
25-29	24,7	15	0,62
30-34	28,6	19	0,97
35-39	33,7	19	1,41
40-44	9,1	5	0,66
45-49	6,0	2	0,39
Ensemble	20,8	84	0,70

Source : INSTAT/Rapport EDSM VI-2018

2.2. Taux de morbidité selon le sexe

La morbidité de la population est caractérisée par la maladie des individus souffrant des pathologies et des blessures. Dans l'ensemble, 28,1 % de la population souffrait d'une maladie ou avait été victime d'une blessure en 2020. Le plus faible taux se situe en 2015 avec 22,9 %. L'analyse par sexe montre une prédominance féminine en morbidité quelque avec le plus fort taux en 2017 soit 29,6 % en 2020 et 26,6 % pour les hommes à la même année.

Tableau 19 : Taux de morbidité selon le sexe de 2015 à 2020

Sexe	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Féminin	24,7	25,3	27,2	24,9	25,3	29,6
Masculin	21,1	22,2	24	22,5	22,9	26,6
Ensemble	22,9	23,8	25,6	23,7	24,1	28,1

Source : INSTAT/Rapport EMOP, 2015 à 2020

2.3. Principal problème de santé

Le paludisme ou la fièvre constitue la principale pathologie dont a souffert la population malienne avec de 2015 à 2020 suivi de douleur dans le dos, de maux de tête et maux de ventre en dernière position. L'analyse par sexe montre que les femmes ont été touchées plus que les hommes quelques soit l'année excepté en 2019 où le taux des hommes souffrant de douleur de dos est légèrement supérieur à celui des femmes soit 2,9 % contre 2,8 %.

Tableau 20 : Principal problème de santé par sexe les principales pathologies de 2015 à 2020

	Fièvre/ Paludisme	Douleur dans le dos	Maux de tête	Maux de ventre
2015				
Masculin	11,4	2,9	2,9	1,2
Féminin	12,5	3,9	3,6	2,8
Ensemble	11,9	3,4	3,3	2,0
2016				
Masculin	12,3	3,2	3,1	1,3
Féminin	13,5	3,6	3,8	2,9
Ensemble	12,9	3,4	3,5	2,1
2017				
Masculin	13,9	3,1	1,6	1,4
Féminin	15,0	3,2	1,8	3,0
Ensemble	14,4	3,2	1,7	2,2
2018				
Masculin	12,7	2,9	1,8	1,8
Féminin	13,4	3,2	2,1	3,4
Ensemble	13,0	3,1	1,9	2,6
2019				
Masculin	14,1	2,9	2,5	2,3
Féminin	15,0	2,8	2,7	3,9
Ensemble	14,5	2,9	2,6	3,1
2020				
Masculin	16,1	3,5	2,3	2,0
Féminin	16,7	3,6	2,6	4,4
Ensemble	16,4	3,5	2,4	3,2

Source : INSTAT/Rapport EMOP, 2015 à 2020

2.4. Principale raison de non-consultation d'un service de santé moderne

Les principales raisons de non-consultations d'un service de santé moderne évoquées par les malades sont : pas nécessaire, trop cher, trop éloigné, manque de confiance, automédication et autres raisons. La plus citée a été l'automédication avec 67,2 % suivie de Pas nécessaire (21,9 %). L'analyse par sexe selon la première raison montre que les femmes préfèrent l'automédication que les hommes quel que soit l'année de 2015 à 2020 soit plus de cinq femmes sur dix. Pour la seconde raison principale, plus d'hommes pensent que ce n'est pas nécessaire de se faire consulter dans un centre santé moderne (CSM) que les femmes exceptées en 2016 où 41,5 % des femmes disent non nécessaire d'aller au CSM contre 39,5 % d'hommes. Pour les autres raisons, la tendance est diverse entre les hommes et les femmes pendant les six dernières années et parfois on observe une égalité de point de vue notamment en 2017, 2,1 % d'hommes et de femmes pensent les CSM sont éloignés et aussi en 2019, le même constat est fait soit 0,4 % de chacun n'a pas confiance au CSM.

Tableau 21 : Principale raison de non-consultation d'un service de santé moderne

Raisons	2015			2016			2017			2018			2019			2020		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Pas nécessaire	30,7	30,6	30,6	39,5	41,5	40,5	24,5	22,5	23,5	26,2	25,4	25,8	24,7	20,7	22,6	22,8	21,0	21,9
Trop cher	29,4	27,4	28,4	30,8	30,6	30,7	18,8	19,1	18,9	7,7	8,5	8,1	12,4	11,4	11,8	10,9	9,7	10,3
Trop éloigné	9,9	9,1	9,5	12,4	11,2	11,8	2,1	2,1	2,1	6,4	4,6	5,5	1,9	2,4	2,2	2,2	1,9	2,1
Manque de confiance	1,4	1,6	1,5	1,1	1,0	1,0	0,4	0,8	0,6	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,2	0,3	0,2
Automédication	75,8	77,4	76,6	69,4	68,4	68,9	56,7	57,8	57,3	60,6	63,1	61,9	62,0	67,0	64,5	65,6	68,8	67,2
Autre	12,8	12,4	12,6	5,7	5,1	5,4	0,8	0,9	0,9	0,9	0,8	0,9	0,7	0,5	0,6	0,8	1,1	0,9

Source : INSTAT/Rapport EMOP, 2015 à 2020

2.5. Utilisation des moustiquaires imprégnées

Le Mali, à l'instar de la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, enregistre le paludisme comme la première cause de mortalité et de morbidité. Le Mali a commencé la couverture universelle en Moustiquaire Imprégné d'Insecticide (MII) dans les ménages en 2011. À cause de difficultés de mobilisation de la totalité des besoins en MII en 2011, les campagnes de distribution gratuite des MII aux ménages ont été organisées région par région selon le plan d'action national du Programme National de Lutte contre le Paludisme.

La distribution de routine de MII se fait lors des consultations prénatales et des séances de vaccination des enfants de moins d'un an. D'autres canaux d'obtention des MII existent pour les populations comme par exemple le secteur marchand (pharmacie, marché), les donations à certaines écoles primaires ou à des communautés ciblées notamment à travers certaines ONG nationales et internationales.

Ces actions ont permis à plusieurs de disposer des MII afin de lutter contre le paludisme quel que soit le milieu de résidence. Les résultats de tableau ci-dessous indiquent dans l'ensemble 76,2 % ont dormi sous une moustiquaire dans la nuit précédant l'enquête parmi eux 72,9 % ont dormi sous MII. Parmi les ménages disposant une MII, 80,2 % l'ont utilisé la nuit précédant l'enquête.

Parmi les groupes d'âge ayant dormi sous une MII, 35-49 vient en première position avec 85,9 % suivi des moins de 5 ans avec 85,3 %. On constate également plus de huit femmes sur dix ont dormi sous une MII soit 83,2 % contre plus sept hommes sur dix soit 77,1 % en 2018.

Tableau 22 : Utilisation des moustiquaires imprégnées par groupe d'âge et de sexe, EDMS VI 2018

Caractéristique démographique	Population des ménages			Une MII	
	Pourcentage ayant dormi sous une moustiquaire la nuit dernière	Pourcentage ayant dormi sous une MII la nuit dernière	Effectif	Pourcentage ayant dormi sous une MII la nuit dernière	Effectif
Groupe d'âge					
< 5	82,0	79,1	10 286	85,3	9 532
5-14	71,2	68,0	17 826	74,8	16 199
15-24	75,0	71,8	14 068	79,3	12 742
35-49	81,6	78,1	6 132	85,9	5 574
50+	78,6	74,8	6 166	83,7	5 513
Sexe					
Masculin	73,2	70,1	26 736	77,1	24 287
Féminin	79,1	75,7	2 776	83,2	25 291
Ensemble	76,2	72,9	54 512	80,2	49 576

Source : INSTAT/Rapport EMOP, 2015 à 2020

2.6. Paludismes

Le paludisme constitue la principale cause de la morbidité dans le monde. En outre, selon le rapport mondial 2018, 92 % de ces cas et 93 % des décès surviennent dans la région africaine de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Au Mali, aucune couche démographique n'est épargnée par cette maladie.

2.6.1. Incidence par sexe

Les résultats du tableau ci-dessous montrent une évolution à la hausse de 2015 à 2020 de l'incidence du paludisme en passant de 16,3 % à 20,6 %. On observe une baisse de la prévalence de 2016 à 2018 puis une augmentation en 2019.

L'analyse par sexe montre que les femmes sont plus touchées que les hommes par cette pathologie durant les six années. Mais en 2017 les tendances sont presque les mêmes avec 16,1 % pour les femmes et 16,9 % pour les hommes.

Tableau 23 : Indécence du paludisme par sexe de 2015 à 2020, EMOP, Passage 2

Sexe	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Masculin	15,3	17,7	16,1	14,8	15,4	20,1
Féminin	17,2	18,5	16,9	16,3	16,9	21,0
Total	16,3	18,1	16,5	15,6	16,1	20,6

Source : INSTAT/Rapport EMOP, 2015 à 2020

2.6.2. Incidence chez la femme enceinte

L'incidence du paludisme chez les femmes enceintes a connu une évolution tendancielle à la hausse durant les six années avec une stagnation entre 2018 et 2019 avec 51 % constituant la plus faible prévalence et 57 % la plus élevée.

L'analyse par région, l'incidence du paludisme chez les femmes enceintes est plus élevée à Sikasso avec 65 % en 2015 et 63 % en 2016 suivie de la région de Mopti avec 63 % en 2020.

Tableau 24 : Incidence du paludisme chez la femme enceinte de 2015 à 2020

Région	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Kayes	47	42	44	43	40	44
Koulikoro	56	51	51	52	52	60
Sikasso	65	60	63	57	57	62
Ségou	62	57	60	56	58	63
Mopti	59	58	48	52	48	54
Tombouctou	9	28	27	44	33	62
Gao	33	29	23	27	37	45
Kidal	25	ND	25	2	9	22
Ménaka	ND	ND	54	31	45	21
Taoudenni	ND	ND	28	48	23	49
Bamako	49	48	50	53	51	55
Total	54	51	52	51	51	57

Source : DGSHP/Annuaire SLIS, 2015 à 2020

2.6.3. Taux de létalité chez la femme enceinte

En 2020 les services de gynéco obstétriques/Maternités des hôpitaux du Mali ont enregistré de complications obstétricales directes et cas de complications indirectes. Le taux le plus de létalité pour complications obstétricales dans les structures SONU a été enregistré en 2016 avec 6,7 %.

Parmi les complications obstétricales directes, 17,8 % de décès ont été observés en 2018. Le taux de décès des femmes dus à l'hémorragie le plus élevé est de 43,6 % en 2020 et celui de décès maternel à la suite de la césarienne est de 0,28 % en 2016. Toujours à la même année, 0,55 % des femmes sont décédées en milieu de soins.

Tableau 25 : Taux de létalité chez la femme enceinte au Mali de 2015 à 2020

Période	Taux de létalité pour complications obstétricales dans les structures SONU	Proportion de décès dus aux autres complications directes	Proportion de décès dus à l'hémorragie	Proportion de décès maternel après césarienne	Taux de décès maternel en milieu de soins
2015	ND	ND	ND	ND	ND
2016	6,7	10,5	21,6	0,28	0,55
2017	1,4	15,8	32,1	0,22	0,53
2018	1,8	17,8	38,4	0,2	0,48
2019	1,2	8,7	38,4	0,21	0,43
2020	1,3	8,2	43,6	0,17	0,48

Source : DGSHP/DHIS2, 2016 à 2020

2.7. Prévalence de la contraception

L'analyse du tableau ci-dessous montre évolution en dent de scie de la prévalence de la contraception entre 2015 et 2020. En outre, on observe une disparité régionale par rapport à cette prévalence. En 2015, 2016 et 2018, la prévalence de la contraception est plus élevée à Bamako avec 24 %, 33 % et 30 % que les autres régions tandis que la région de Koulikoro enregistre les plus forts taux de cette prévalence en 2017, 2019 et 2020 avec respectivement 27 %, 23 % et 31 %.

Cela prouve que les services de santé de la reproduction sont beaucoup plus fréquentés dans la région de Koulikoro et le district de Bamako que les autres régions.

Tableau 26 : Prévalence de la contraception

Région	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Kayes	9	17	19	21	22	22
Koulikoro	15	25	27	27	23	31
Sikasso	13	24	24	20	9	11
Ségou	16	22	18	17	11	14
Mopti	9	13	14	22	16	16
Tombouctou	3	11	14	8	3	7
Gao	7	3	4	4	3	5
Kidal	1	2	3	2	4	0
Ménaka	*	*	10	2	0,15	0
Taoudenni	*	*	0,01	0,1	0,18	1
Bamako	24	33	24	30	15	18
Total	13	21	20	21	14	17

Source : Annuaire SLIS, 2015 à 2020

* : A partir de 2017, ces régions ont été couvertes.

2.8. Suivi de la grossesse et assistance à l'accouchement

Le suivi de la grossesse constitue une étape importante en matière de la santé de la mère et de l'enfant. Les résultats de ce tableau montrent que 19,3 % des femmes n'ont effectué aucune visite prénatale

durant leur grossesse. Ce tableau est plus élevé en milieu rural avec 22,8 % contre 6,7 % en milieu urbain. La prévalence des femmes ayant fait plus de quatre visites prénatales est de 43,3 % suivie de deux à trois visites avec 29,6 %.

A la première visite prénatale, 35,9 % des femmes n'avaient pas atteint leur quatrième mois de grossesse. Ce taux est plus élevé en milieu urbain avec 53,6 % contre 31 % en rural.

Tableau 27 : Suivi de la grossesse et assistance à l'accouchement, EDSM VI 20218

Nombre de visite de prénatales et stade de la grossesse	Urbain	Rural	Ensemble
Nombre de visite de prénatales			
Aucune	6,7	22,8	19,3
1	3	6,2	5,5
2-3	18,7	32,6	29,6
4+	66,7	36,7	43,3
Ne sait pas /manquant	5	1,7	2,4
Ensemble	100	100	100
Nombre de mois de grossesse à la première visite prénatale			
Pas de soins prénatales	6,7	22,8	19,3
<4	53,6	31	35,9
4-5	29,1	28,8	28,8
6-7	7,2	13,5	12,1
8+	1,4	3	2,7
Ne sait pas/manquant	2,1	1	1,3
Ensemble	100	100	100
Effectif des femmes	1 442	5 181	6 623

Source : INSTAT, EDSM VI 2018.

2.9. Taux d'accouchements assistés

L'assistance à l'accouchement est très souvent liée au suivi de la grossesse dans un centre de santé. Dans l'ensemble, on constate que plus de cinq femmes sur dix sont assistées lors de leurs accouchements en 2015 et 2020. Le taux le plus élevé est enregistré en 2016 avec 68 %. L'analyse par région montre qu'à Bamako, 130 % des femmes ont été assistées au cours de leurs accouchements en 2016 suivi de Koulikoro à la même année avec 73 %.

Tableau 28 : Taux d'accouchements assistés par région de 2015 à 2020

Région	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Kayes	46	50	49	49	53	52
Koulikoro	64	73	65	67	69	70
Sikasso	65	72	66	66	65	64
Ségou	54	62	52	51	48	45
Mopti	47	45	37	37	35	33
Tombouctou	25	29	28	28	30	30
Gao	26	33	31	32	35	39
Kidal	11	25	15	16	28	16
Ménaka	*	*	20	17	34	31
Taoudenni	*	*	0,4	2	3	6
Bamako	88	130	79	84	87	82
Total	57	68	55	56	56	55

Source : Annuaire SLIS, 2015 à 2020

* : A partir de 2017, ces régions ont été couvertes.

2.10. Type d'assistance à l'accouchement selon le milieu de résidence

Le type d'assistance à l'accouchement est constitué des personnels de santé et d'autres personnes impliquées dans à l'accouchement. Ainsi les résultats du tableau montrent que 67,3 % des accouchements ont été assistés par un prestataire formé. Les infirmiers et les sages-femmes ont assisté plus d'accouchement que les autres personnels de santé en charge de ce service avec 39,7%. Ce taux est plus faible en milieu rural avec 32 % contre 70,4 % en urbain. On constate que 14,6 % des accouchements ont été assistés par les accoucheuses traditionnelles et 12,7 % par les parents et autres.

Tableau 29 : Type d'assistance à l'accouchement selon le milieu de résidence, ED SM VI, 2018

Milieu de résidence	Urbain	Rural	Ensemble
Médecin	15,9	3,5	6,0
Infirmier/sage-femme	70,4	32,0	39,7
Matrone	8,0	24,9	21,5
Accoucheuse traditionnelle formée	0,6	3,5	2,9
Accoucheuse traditionnelle	1,5	17,9	14,6
Agent de santé/relais communautaire	0,2	1,9	1,5
Parents/autres	3,0	15,1	12,7
Personne	0,4	1,2	1,0
Total	100	100	100
Pourcentage dont l'accouchement a été assisté par un prestataire formé	94,3	60,4	67,3
Pourcentage qui a eu le contact "peau-à-peau" immédiatement après la naissance	34,3	20,9	23,6
Effectif de naissance	2 073	8 232	10 304

Source : INSTAT, ED SM VI 2018.

2.11. Taux de décès maternels

Le nombre de décès est le nombre déclaré de décès de sœurs qui sont décédées au cours des 7 années ayant précédé l'enquête, soit pendant la grossesse ou l'accouchement, soit pendant les 42 jours qui ont suivi l'accouchement ou la fin de la grossesse, par groupe d'âges au moment du décès ; les décès dus à un accident ou à des actes de violence sont exclus.

Les résultats indiquent un taux de mortalité maternelle parmi les femmes de 15-49 ans de 0,70 décès pour 1 000 femmes-années d'exposition. Les taux les plus élevés se situent dans les groupes d'âges 30-34 ans et 35-39 ans (respectivement 0,97 ‰ et 1,41 ‰).

Tableau 30 : Taux de décès maternels des femmes de 15 à 49 ans selon les tranches d'âges en 2018

Groupe d'âges	Pourcentage de décès de femmes qui sont maternels	Décès maternels	Taux de mortalité maternelle
15-19	13,6	8	0,32
20-24	20,4	16	0,59
25-29	24,7	15	0,62
30-34	28,6	19	0,97
35-39	33,7	19	1,41
40-44	9,1	5	0,66
45-49	6,0	2	0,39
Ensemble	20,8	84	0,70

Source : INSTAT, EDSM VI 2018.

2.12. Vaccination et santé des enfants par sexe

La vaccination des enfants est très importante dans la lutte contre les maladies de la petite enfance notamment la polio, la méningite, etc.

La prévalence de la vaccinale à tous les vaccins chez les enfants de 12-23 mois a diminué entre 2006 et 2018, passant de 48,2 % à 44,6 %. Cette tendance est à dominance féminine car elle est plus chez les filles que chez les garçons exceptés en 2006 où le taux de couverture vaccinale est de 51,6 % contre 44,7% chez les filles.

Tableau 31 : Prévalence de la vaccination à tous les vaccins chez les enfants de 12 à 23 mois par sexe en 2006, 2012 et 2018

Sexe	EDSMVI 2006	EDSMVI 2012	EDSMVI 2018
Masculin	51,6	38,5	44,2
Féminin	44,7	39,3	44,9
Ensemble	48,2	38,9	44,6

Source : INSTAT, EDSM 2006, 2012 et 2018.

2.13. Connaissance des moyens de contraception par sexe et milieu de résidence

L'utilisation de la contraception permet d'éviter les grossesses non désirées ou non planifiées et prévient des grossesses à risque. La contraception contribue également à l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant.

Les résultats du tableau montrent que les hommes ont un niveau de connaissance plus élevés que les femmes de 2006 à 2018 quel que soit la méthode. On observe 98,2 % des hommes ayant entendu parler d'une méthode contre 94,6 % des femmes en 2018.

Tableau 32 : Pourcentage de femmes et d'hommes de 15 à 49 ans, actuellement en union, qui ont entendu parler d'au moins une méthode contraceptive et pourcentage ayant entendu parler d'au moins une méthode contraceptive moderne selon le milieu de 2006 à 2018.

Milieu de résidence	EDSMVI 2006				EDSMVI 2012				EDSMVI 2018			
	Femme		Homme		Femme		Homme		Femme		Homme	
	Ont entendu parler d'une méthode	Ont entendu parler d'une méthode moderne	Ont entendu parler d'une méthode	Ont entendu parler d'une méthode moderne	Ont entendu parler d'une méthode	Ont entendu parler d'une méthode moderne	Ont entendu parler d'une méthode	Ont entendu parler d'une méthode moderne	Ont entendu parler d'une méthode	Ont entendu parler d'une méthode moderne	Ont entendu parler d'une méthode	Ont entendu parler d'une méthode moderne
Urbain	86,8	86,4	98,6	98,3	96,3	96,1	98,6	98,6	98,8	98,5	99,6	99,2
Rural	71,2	69,9	91,6	91,2	82,4	82,1	96,9	96,5	93,4	93,2	97,7	97,7
Ensemble	76	75	93,1	92,5	85,2	85	97,2	96,9	94,6	94,4	98,2	98,1

Source : INSTAT, EDSM 2006, 2012 et 2018.

2.14. Prévalence du VIH/Sida

Le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) est l'agent pathogène qui provoque une infection chronique évoluant vers le sida, en l'absence de traitement ARV. Il s'agit d'un rétrovirus (un virus à ARN) de la famille des lentivirus, qui provoquent des maladies à évolution lente.

2.15. Dépistage et sérologie de l'infection à VIH par sexe

Les résultats du tableau montrent qu'au Mali, 1,3 % et 1,1 % des adultes âgés de 15-49 ans ont été séropositifs en 2006 et 2012. Les taux de séroprévalence chez les femmes de 15-49 ans (1,5 % et 1,3 %) sont plus élevés que celui estimés chez les hommes du même groupe d'âges (1,0 % et 0,8 %).

Tableau 33 : Pourcentage de femmes de 15-49 ans et d'hommes de 15-59 ans séropositifs selon l'âge, EDSM-IV et V

Groupe d'âge	EDSM 2006			EDSM 2012		
	Femme	Homme	Ensemble	Femme	Homme	Ensemble
15-19	0,6	0,7	0,6	0,8	0,3	0,6
20-24	1,3	0,8	1,1	1,5	0,2	1,0
25-29	2,0	0,6	1,5	1,2	0,7	1,0
30-34	2,2	2,2	2,2	1,4	1,0	1,3
35-39	2,2	0,6	1,5	2,0	0,7	1,4
40-44	1,9	1,9	1,9	1,4	2,3	1,8
45-49	1,2	0,8	1,0	1,5	1,3	1,4
50-59	na	1,7	na	na	1,2	na
Ensemble 15-49	1,5	1,0	1,3	1,3	0,8	1,1
Ensemble 15-59	na	1,1	na	na	0,9	na

Source : INSTAT, EDSM 2006 et 2012

2.16. Indicateurs de TME/VIH

Les indicateurs de transmission du VIH de la mère à l'enfant (TME) portent sur le niveau de connaissance des femmes de 15-49 ans et des hommes de 15 à 59 ans qui savent que le risque de TME peut être réduit par la prise de médicaments spéciaux par la mère.

Dans l'ensemble, on constate que le niveau de connaissance sur cette approche est plus élevé chez les femmes que chez les hommes selon en 2012 et 2018 pour la tranche d'âge de 15 à 49 ans. Par contre en 2006 ce niveau de connaissance est plus chez les hommes que chez les femmes avec 29,4 % contre 24,5 %.

Tableau 34 : Pourcentage de femmes de 15-49 ans et d'hommes de 15-59 ans sachant que le risque de TME peut être réduit par la prise de médicaments spéciaux par la mère selon l'âge, EDSM-IV, V et VI

Groupe d'âge	EDSM 2006		EDSM 2012		EDSM 2018	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
15-24	26,0	28,7	38,1	33,6	35,4	30,2
15-19	25,6	25,5	26,0	30,9	30,0	25,4
20-24	26,4	33,1	40,2	38,1	41,4	38,1
25-29	25,2	31,9	39,4	33,7	39,8	41,4
30-39	23,9	29,3	36,7	38,2	40,8	43,9
40-49	21,4	29,5	34,0	39,3	39,4	39,4
50-59	na	30,8	na	40,5	na	41,2
Ensemble 15-49	24,5	29,4	37,3	36,3	38,4	37,7
Ensemble 15-59	na	29,6	na	36,9	na	38,2

Source : INSTAT, EDSM 2006, 2012 et 2018.

2.17. Situation des avortements

Les causes des avortements sont multiples qu'ils soient effectués dans les centres de santé ou pas. Les cas enregistrés dans les services de santé connaissent une évolution tendancielle à la hausse de 2015 à 2020. Le plus faible nombre a été enregistré en 2017 avec 614 cas contre le plus fort effectif en 2020 avec 14 653 cas. Il existe de disparité entre les régions où on observe plus de cas à Sikasso avec 2 939 en 2020 que les autres régions quelques soient l'année.

Tableau 35 : Situation des avortements par région de 2015 à 2020

Région	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Kayes	788	697	197	1 531	1 818	2 109
Koulikoro	1 084	1 226	56	2 111	2 700	2 877
Sikasso	551	843	40	2 306	2 598	2 939
Ségou	1 026	1 093	97	1 455	1 649	1 945
Mopti	527	782	17	1 255	1 405	1 508
Tombouctou	40	177	36	401	424	510
Gao	247	87	54	407	539	546
Kidal	0	4	40	25	77	32
Ménaka	NA	NA	0	19	58	28
Taoudenni	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Bamako	847	1 181	77	1 978	2 465	2 159
Total	5 110	6 090	614	11 488	13 733	14 653

Source : Annuaire SLIS, 2015 à 2020

3. Éducation

Pourcentage d'enfants dans les structures d'encadrement de la petite enfance : C'est le nombre total d'enfants inscrits dans les structures d'encadrement de la petite enfance divisée par la population des enfants de 3 à 5 ans. L'indicateur est désagrégé par sexe.

Taux brut d'admission

- **Au premier cycle :** Ce taux indique le nombre d'enfants nouveaux admis dans la 1ère année d'études en pourcentage d'enfants qui ont le droit d'y être admis.

$$\text{Expression de calcul} = \frac{\text{Nbre de nouveaux élèves tous âges admis en 1ère année d'études}}{\text{Population d'âge légal d'admission (7 ans)}} \times 100$$

- **Au second cycle :** Ce taux indique le nombre d'enfants nouveaux admis en 7ème année d'études en pourcentage d'enfants qui ont le droit d'y être admis.

$$\text{Expression de calcul} = \frac{\text{Nbre de nouveaux élèves tous âges admis en 7ème année d'études}}{\text{Population d'âge légal d'admission (13 ans)}} \times 100$$

Taux d'alphabétisation : C'est le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus, qui sait lire et écrire dans une langue donnée.

Niveau d'instruction : C'est le niveau d'instruction atteint par la population. Les catégories sont : Aucun niveau, Fondamental 1, Fondamental 2, Secondaire, Supérieur. L'indicateur est désagrégé par sexe

Taux brut de scolarisation (TBS) : Le TBS est le rapport entre l'effectif des enfants à un cycle donné, quel que soit leur âge, et l'effectif des enfants d'âge scolaire officiel du cycle considéré, exprimé en pourcentage. Le TBS peut être supérieur à 100 % en raison des fréquentations précoces et de celles des enfants ayant dépassé l'âge limite officiel dans le cycle suite aux redoublements.

Taux net de scolarisation (TNS) : Le TNS est le pourcentage d'enfants d'âge scolaire officiel d'un cycle donné qui fréquentent effectivement ce cycle. Il donne la mesure exacte de l'inscription à l'école et fournit des informations significatives quant au rapport entre élèves scolarisés ou non. Il est au plus égal à 100 % si tous les enfants d'âge scolaire du cycle fréquentent.

Taux d'Achèvement (TA)

- **Au premier cycle :** Ce taux indique le nombre d'élèves nouveaux admis en 6ème année d'études sur la population d'enfants d'âge susceptible (12ans) d'être en 6ème année.

$$\text{Expression de calcul} = \frac{\text{Nbre de nouveaux élèves admis en 6ème année}}{\text{Population 12ans}} \times 100$$

- **Au second cycle** : Ce taux indique le nombre d'élèves nouveaux admis en 9ème année d'études sur La population d'enfants d'âge susceptible (15ans) d'être en 9ème année.

Expression de calcul =
$$\frac{\text{Nbre de nouveaux élèves admis en 9ème année}}{\text{Population 15ans}} \times 100$$

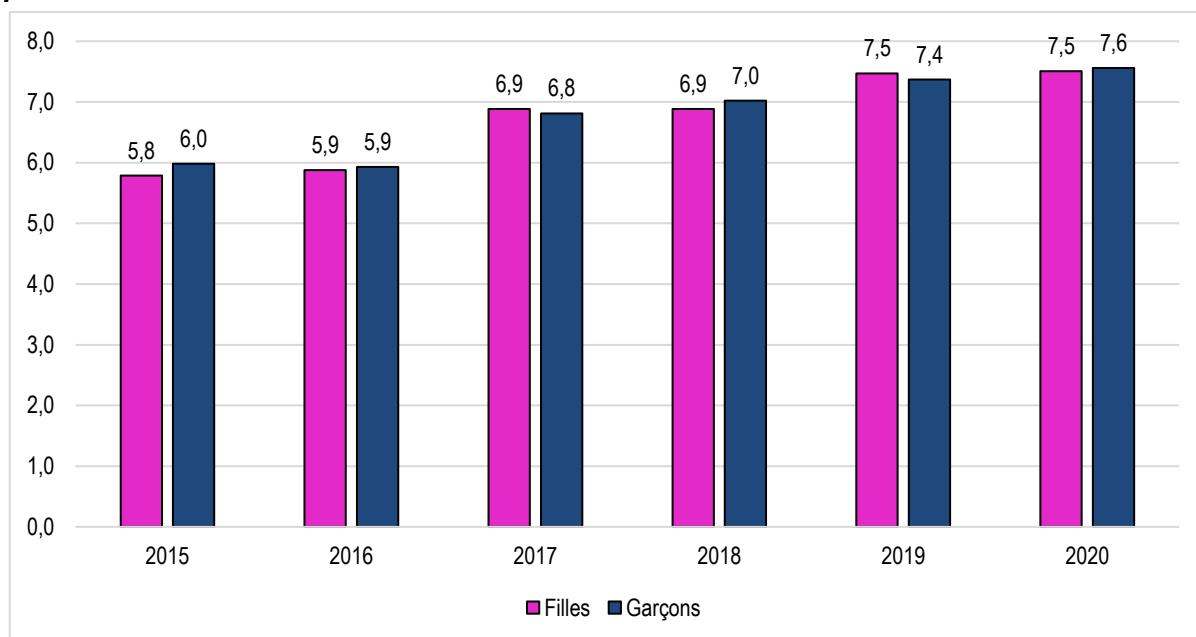
Indice de Parité des Sexes (IPS) : Rapport entre la valeur d'un indicateur donné correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin. Un IPS compris entre 0,97 et 1,03 indique la parité entre les sexes. Un IPS inférieur à 0,97 indique une disparité en faveur du sexe masculin.

Taux de transition : Le taux de transition dans le secondaire. Nombre de nouveaux entrants en première année de l'enseignement secondaire au cours d'une année scolaire donnée, exprimé en **pourcentage** du nombre d'élèves inscrits en dernière année du primaire au cours de l'année précédente

3.1. Pourcentage d'enfants (3-5 ans) dans les structures d'encadrement de la petite enfance

Le pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans dans les structures d'encadrement de la petite enfance a varié de 6% en 2015 à 8% en 2020 pour les garçons et les filles.

Figure 9 : Pourcentage d'enfants (3-5 ans) dans les structures d'encadrement de la petite enfance



Source : CPS/Éducation, Rapport de Suivi des Indicateurs du Système Éducatif de 2015-2016 à 2020-2021

Tableau 36 : Nombre d'enfants (3-5 ans) dans les structures d'encadrement de la petite enfance

Sexe	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Filles	52 068	52 984	62 273	65 570	70 064	73 020
Garçons	51 364	53 560	64 222	65 544	72 459	74 431
Total	103 432	106 544	126 495	131 114	142 523	147 451

Source : CPS/Éducation, Rapport de Suivi des Indicateurs du Système Éducatif de 2015-2016 à 2020-2021

3.2. Taux Brut d'Admission

Le TBA au fondamental 1 a connu une évolution en parabole entre les années scolaires 2016-2017 et 2020-2021, en augmentant de 69% en 2016-2017 à 77% en 2018-2019, puis en baissant au même niveau en 2020-2021. Globalement il est plus élevé pour les garçons que pour les filles sur la période considérée.

Tableau 37 : Évolution du taux brut d'admission (TBA) au Fondamental I de 2015-2016 à 2020-2021

Sexe	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Hommes	68	75	82	82	73	71
Femmes	58	63	71	71	68	67
Ensemble	63	69	76	77	71	69

Source : CPS/Éducation, Rapport de Suivi des Indicateurs du Système Éducatif de 2015-2016 à 2020-2021

Le TBA au fondamental 2 a globalement baissé entre 2016-2017 et 2020-2021 en passant de 46% à 39%, après avoir connu une hausse de 1 point en 2017-2018. La baisse du TBA au fondamental 2 est valable aussi bien pour les garçons que pour les filles. Néanmoins il convient de noter que le TBA est plus élevé pour les garçons sur toute la période considérée.

Tableau 38 : Évolution du taux brut d'admission (TBA) au Fondamental II de 2016-2017 à 2020-2021

Sexe	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Hommes	43	50	49	45	43	40
Femmes	34	43	44	40	41	38
Ensemble	38	46	47	43	42	39

Source : CPS/Éducation, Rapport de Suivi des Indicateurs du Système Éducatif de 2015-2016 à 2020-2021

3.3. Taux d'alphabétisation selon le sexe

Le taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus oscille autour de 30% sur la période 2015 – 2020. Il est deux fois plus élevé chez les hommes. En 2020, 40% des hommes étaient alphabétisés contre 22% des femmes.

Tableau 39 : Évolution du taux d'alphabétisation selon le sexe (%)

Sexe	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Femmes	22,2	21,6	24,6	25,7	24,5	22,1
Hommes	45,1	41,4	44,8	46,2	43,9	40,4
Ensemble	33,1	31,0	34,3	35,5	33,8	30,8

Source : INSTAT/EMOP, 2015 à 2020

3.4. Niveau d'instruction des individus selon le sexe

Nous présentons le niveau d'instruction de la population de 4 ans et plus, et celle de 25 ans et plus.

3.4.1. Population de 4 ans et plus

Il ressort que près de deux personnes âgées de 4 ans et plus sur trois étaient sans niveau d'éducation sur la période 2015-2020. Cette proportion de personnes sans niveau d'éducation est plus élevée pour les femmes quelle que soit l'année considérée.

En 2020, 67% des personnes de 4 ans et plus étaient sans niveau d'éducation (71% pour les femmes et 63% pour les hommes). Dans la même année, 30% des personnes avaient un niveau fondamental (1 ou 2) et 3% avaient le niveau secondaire ou supérieur.

Tableau 40 : Niveau d'instruction des individus de 4 ans et plus selon le sexe

4 ans et plus		Aucun niveau	Fondamental 1	Fondamental 2	Secondaire	Supérieur
2015	Femme	70,4	20,6	6,7	1,8	0,5
	Homme	59,9	25,4	10,0	3,2	1,5
	Ensemble	65,2	23,0	8,3	2,5	1
2016	Femme	69,7	21,2	7,3	1,4	0,5
	Homme	61,4	25,4	9,4	2,5	1,4
	Ensemble	65,6	23,3	8,3	1,9	0,9
2017	Femme	69,6	20,4	8,0	1,5	0,4
	Homme	61,4	23,6	10,5	2,9	1,6
	Ensemble	65,6	22	9,2	2,2	1,0
2018	Femme	67,6	21,6	8,4	1,7	0,6
	Homme	59,7	24,7	10,5	3,2	1,8
	Ensemble	63,7	23,2	9,5	2,4	1,2
2019	Femme	68,7	20,5	8,5	1,6	0,7
	Homme	60,8	24,5	10,4	2,7	1,7
	Ensemble	64,8	22,5	9,4	2,1	1,2
2020	Femme	70,7	20,2	7,2	1,4	0,5
	Homme	63,3	23,6	9,3	2,6	1,2
	Ensemble	67,0	21,9	8,2	2,0	0,8

Source : INSTAT/EMOP, 2015 à 2020

3.4.2. Population de 25 ans et plus

Près de huit personnes de 25 ans et plus étaient sans niveau d'instruction sur la période 2015-2020. La proportion des personnes de 25 ans et plus sans niveau d'instruction est également élevée pour les femmes quel que soit l'année.

En 2020, 79% des personnes de 25 ans et plus étaient sans niveau d'éducation (84% pour les femmes et 74% pour les hommes). Dans la même année, 16% des personnes ciblées avaient un niveau fondamental (1 ou 2) et 5% avaient le niveau secondaire ou supérieur.

Tableau 41 : Niveau d'instruction des individus de 25 ans et plus selon le sexe

Année	25 ans et plus	Aucun niveau	Fondamental 1	Fondamental 2	Secondaire	Supérieur
2015	Femme	83,9	8,7	3,9	2,6	0,9
	Homme	71,3	12,5	7,3	5,5	3,4
	Ens.	77,9	10,5	5,5	4,0	2,1
2016	Femme	84,6	8,0	4,1	2,3	0,9
	Homme	72,8	11,6	7,4	4,9	3,3
	Ens.	78,9	9,7	5,7	3,6	2,1
2017	Femme	82,3	9,3	5	2,5	0,9
	Homme	69,8	12,5	8,3	5,6	3,8
	Ens.	76,3	10,8	6,6	4,0	2,3
2018	Femme	81,6	9,3	5,2	2,7	1,3
	Homme	68,3	12,3	8,8	6,1	4,4
	Ens.	75,2	10,7	6,9	4,3	2,8
2019	Femme	82,9	8,3	5,2	2,4	1,3
	Homme	70,3	11,9	9,0	4,9	3,8
	Ens.	76,7	10,1	7,1	3,6	2,5
2020	Femme	84,2	7,8	4,8	2,3	0,9
	Homme	73,6	10,9	7,7	5,1	2,8
	Ens.	79,1	9,3	6,2	3,6	1,8

Source : INSTAT/EMOP, 2015 à 2020

3.5. Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle donné selon le sexe

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au fondamental 1 est passée de 74% en 2015 à 77% en 2016, avant de baisser continuellement jusqu'en 2020 où le niveau était de 71%. Le TBS est légèrement plus élevé pour les garçons sur la période 2015-2019, et plus élevé pour les filles en 2020. Le TBS au fondamental 2 reste autour de 53-55% sur la période 2015-2020. Une tendance claire ne se dégage pas entre filles et garçons dans la mesure le TBS au fondamental 2 était plus élevé pour les filles en 2017 et 2019, et plus élevé pour les garçons les autres années.

Seul un test d'hypothèses peut permettre d'attester si le TBS est égal pour les deux sexes, ou supérieur pour l'un ou l'autre.

Tableau 42 : Taux Brut de Scolarisation (TBS)

Caractéristiques scolaires	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux brut de scolarisation (%) au primaire I	74,1	77,1	76,1	74,6	72,2	71,1
Filles (%)	71,1	75	74,8	73,4	70,5	72,1
Garçons (%)	76,8	78,8	77,2	75,7	73,8	70,2
Taux brut de scolarisation (%) au primaire II	55,4	53,9	54,6	53,9	52,8	54,8
Filles (%)	49,8	53,2	55,3	53,7	53,7	52,4
Garçons (%)	60,3	54,6	53,9	54,0	52,1	56,8

Source : INSTAT/EMOP, 2015 à 2020

3.6. Taux Net de Scolarisation (TNS) d'un cycle donné selon le sexe

Le Taux Net de Scolarisation (TNS) oscillait entre 57% et 61% sur la période 2015-2020. Comme pour le TBS au fondamental 1, le TNS au fondamental 1 légèrement plus élevé pour les garçons sur 2015-2019, et plus élevé pour les filles en 2020. Le TNS au fondamental 2 a varié en dents de scie sur la période 2015-2020, avec un minimum de 28% en 2018 et un maximum de 33% en 2019.

Tableau 43 : Taux Net de Scolarisation (TNS)

Caractéristiques scolaires	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux net de scolarisation (%) au primaire I	57,3	60,2	60,9	57,7	58,6	58,3
Filles (%)	55,2	58,9	60,4	57,5	57,8	59,0
Garçons (%)	59,2	61,4	61,4	57,9	59,4	57,7
Taux net de scolarisation (%) au primaire II	31,1	31,9	29,5	27,6	32,9	31,9
Filles (%)	28,3	32,3	30,7	27,9	32,6	32,0
Garçons (%)	33,5	31,5	28,4	27,3	33,1	31,7

Source : INSTAT/EMOP, 2015 à 2020

3.7. Taux d'Achèvement (TA)

Le TA au premier cycle était de 48% en 2016/2017 (dont 51% pour les garçons et 46% pour les filles). Il a par la suite évolué en dents de scie sur les périodes suivantes avec des baisses et des hausses. Ainsi en 2020/2021, les filles admises en 6ème année du fondamental 1 représentaient 50% de la population des filles de 12 ans, contre 53% pour les garçons.

Tableau 44 : Taux d'achèvement d'un cycle donné selon le sexe au fondamental 1 (%)

Sexe/Année	2015-2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Garçons	50	51	51	52	41	53
Filles	43	46	44	47	45	50
Total	46	48	47	50	43	52

Source : CPS/Education, Rapport de Suivi des Indicateurs du Système Educatif de 2015-2016 à 2020-2021

Au second cycle de l'enseignement fondamental, le TA était de 35% pour l'année scolaire 2016/2017 (40% pour les garçons et 31% pour les filles). Le TA a connu une baisse durant l'année scolaire suivante (2017/2018) avant de rehausser les années suivantes. En 2020/2021, le TA au fondamental 2 est passé à 36% dont 39% pour les garçons et 33% pour les filles.

Tableau 45 : Taux d'achèvement d'un cycle donné selon le sexe au fondamental 2 (%)

Sexe/Année	2015-2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Garçons	33	40	35	37	37	39
Filles	25	31	29	32	33	33
Total	29	35	32	35	35	36

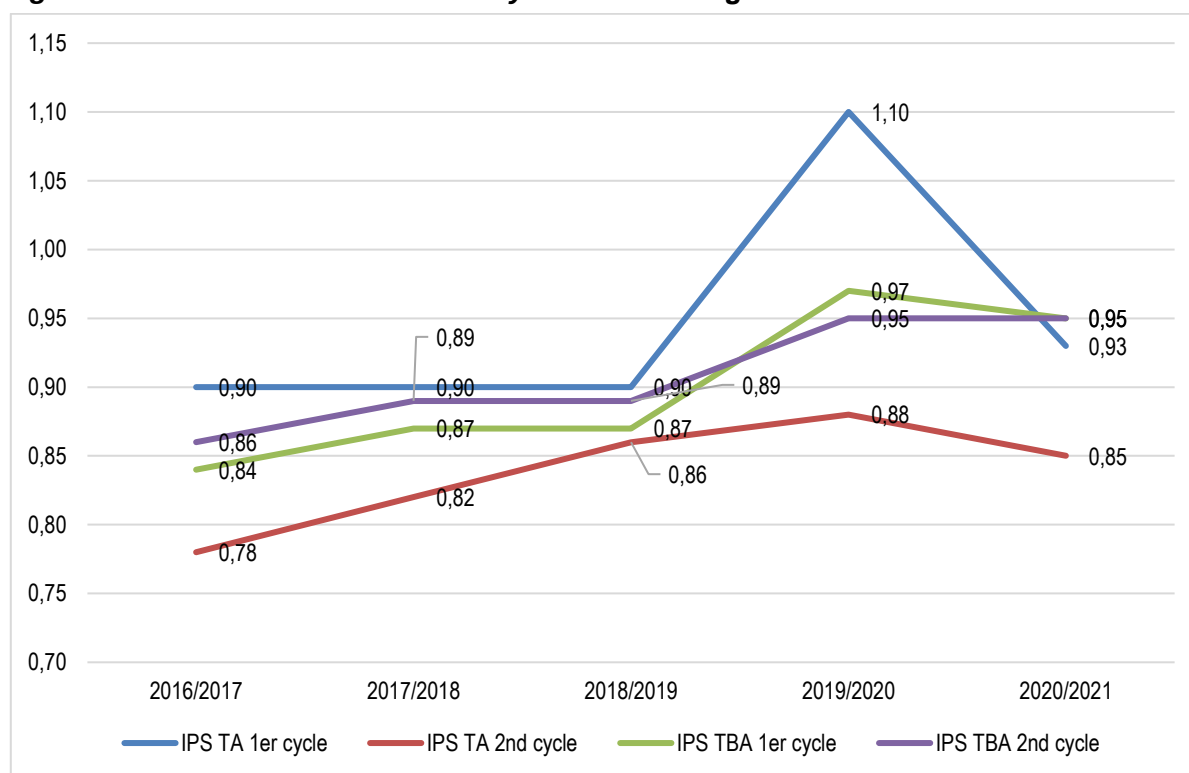
Source : CPS/Éducation, Rapport de Suivi des Indicateurs du Système Éducatif de 2015-2016 à 2020-2021

3.8. Indice de parité des sexes (IPS)

L'IPS le plus élevé est pour l'indicateur du taux d'achèvement du 1er cycle, où le niveau est passé de 0,8 en 2015/2016 à 1,1 en 2019/2020 avant de baisser à 0,93 en 2020/2021.

Cependant en considérant l'intervalle [0,97 – 1,03] comme parité égale, il ressort que la parité est en faveur des garçons pour les indicateurs considérés, excepté pour le TA du 1er cycle en 2019/2020 où la parité a été en faveur des filles.

Figure 10 : IPS du TBA et TA aux 2 cycles de l'enseignement fondamental



Source : CPS/Éducation, Rapport de Suivi des Indicateurs du Système Éducatif de 2015-2016 à 2020-2021

3.9. Taux de transition

Taux de transition dans le secondaire. Nombre de nouveaux entrants en première année de l'enseignement secondaire au cours d'une année scolaire donnée, exprimé en pourcentage du nombre d'élèves inscrits en dernière année du primaire au cours de l'année précédente.

Tableau 46 : Taux de transition de l'enseignement primaire au premier cycle à l'enseignement secondaire général au Mali en 2016

	Mali	Homme	Femme
Taux de transition effective de l'enseignement primaire au premier cycle de l'enseignement secondaire général	78,3	77,2	79,6

Source : UNESCO 2016

3.10. Taux de réussite au CEP, BEPC et BAC par sexe

Le taux de réussite au DEF était de 33% à la session de 2015, dont 35% pour les garçons et 30% pour les filles. Il a connu une baisse durant l'année scolaire suivante (session de 2016) avant de connaître une ascension fulgurante les années suivantes. Ainsi, au DEF 2020, le taux de réussite a été estimé à 64% dont 65% pour les garçons et 63% pour les filles.

Tableau 47 : Taux de réussite au DEF par sexe (%)

Taux de réussite au DEF par sexe	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Garçons	35	32	49	70	54	65
Filles	30	28	47	69	51	63
Total	33	30	48	70	52	64

Source : CPS/Éducation, Rapport de Suivi des Indicateurs du Système Éducatif de 2015-2016 à 2020-2021

Quant au baccalauréat, en 2015, moins d'un candidat sur cinq (18%) a été admis au BAC. Ce taux était de 19% pour les garçons et 16% pour les filles. Le taux de réussite au BAC a augmenté les deux années scolaires successives pour atteindre un maximum de 33% en session de 2017 (dont 33% pour les garçons et 32% pour les filles), avant de baisser progressivement jusqu'à 22% en session de 2020 (dont 23% pour les garçons et 20% pour les filles).

Tableau 48 : Taux de réussite au BAC par sexe (%)

Taux de réussite au BAC par sexe	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Garçons	19	26	33	29	26	23
Filles	16	22	32	28	24	20
Total	18	24	33	29	25	22

Source : CPS/Éducation, Rapport de Suivi des Indicateurs du Système Éducatif de 2015-2016 à 2020-2021

4. Cadre de vie et pauvreté selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence

Le taux de promiscuité : Le nombre moyen de personne par pièce mesure la densité d'occupation du logement. C'est un indicateur intéressant pour la mise en œuvre des politiques de l'habitat.

Le logement en matériaux définitifs : C'est un type de logement auquel les murs et le toit sont faits soit en ciments, soit en béton ou en semi dur.

Indices FGT : La mesure de la pauvreté est en soi une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et le seuil de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures les plus couramment utilisées sont celles des indices FGT (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) : l'incidence, la profondeur et la sévérité.

La forme générale est

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^{\alpha},$$

où n = le nombre total des individus, q = le nombre des individus pauvres (c'est-à-dire, les individus des ménages avec les dépenses au-dessous du seuil), y_i = les dépenses par tête ou par équivalent adulte dans le ménage (pauvre) de l'individu i , et z = le seuil de pauvreté mesuré comme dépenses par tête ou par équivalent adulte.

L'incidence de la pauvreté

Nous l'obtenons pour $\alpha = 0$

$$P_0 = \frac{q}{n}$$

Cette mesure appelée aussi taux de pauvreté est l'indicateur standard le plus courant. Il correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire au pourcentage de la population qui n'a pas les moyens d'acheter un panier de biens de base.

Cet indice a été critiqué, notamment par Sen (1976), parce qu'il n'indique que le nombre de pauvres, et non l'ampleur de la pauvreté. Ainsi, si les pauvres devenaient encore plus pauvres, l'indice P_0 ne changerait pas.

Le gap ou profondeur de la pauvreté

Il s'obtient pour $\alpha = 1$

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)$$

Le gap de la pauvreté mesure la gravité de la situation des pauvres. Il indique à quel niveau en dessous du seuil de pauvreté se situe leur consommation. L'écart par rapport au seuil de pauvreté, qui lui est apparenté, mesure le déficit total de tous les pauvres : leur insuffisance de ressources par rapport au seuil de pauvreté. Autrement dit, il correspond au montant nécessaire pour amener tous les pauvres au seuil de pauvreté. Cet écart est donc une mesure beaucoup plus parlante que la simple comptabilisation des pauvres parce qu'elle prend en compte la répartition des pauvres.

La sévérité de la pauvreté

Nous l'obtenons pour $\alpha = 2$

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^2$$

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté.

4.1. Taux de promiscuité⁶

Dans l'ensemble, le nombre moyen de personne par pièce a baissé légèrement de 2015 à 2020 passant de 2,3 à 2,1. Ce taux d'occupation des pièces est légèrement élevé chez les hommes chef de ménage que chez les femmes. Ce taux de promiscuité élevé témoigne de la difficulté d'accès au logement surtout en milieu urbain où le taux est 2,4 personnes par pièces.

Tableau 49 : Taux de promiscuité selon le sexe du ménage et le milieu de résidence, par année

Année	Ensemble	Sexe du CM		Milieu de résidence	
		Masculin	Féminin	Urbain	Rural
2015	2,3	2,3	2,0	2,6	2,2
2016	2,2	2,2	1,9	2,5	2,1
2017	2,2	2,3	2,0	2,3	2,2
2018	2,3	2,3	2,1	2,3	2,2
2019	2,1	2,1	2,2	2,4	2,0
2020	2,1	2,1	2,0	2,4	2,0

Source : INSTAT/EMOP 2015 à 2020.

⁶ Indicateur de promiscuité, nous avons retenu le nombre moyen de personnes par pièce ; c'est-à-dire, la taille du ménage divisée par le nombre de pièces du logements (nombre de pièces en dehors des salons et vestibules)

4.2. Proportion des ménages habitant des logements en matériaux définitifs

De 2015 à 2020, la proportion des chefs de ménage habitant des logements dont le mur est construit en ciment et le toit est fait en béton est plus élevée chez les hommes que chez les femmes quel que soit l'année d'observations.

Tableau 50 : Proportion des ménages habitants des logements en matériaux définitifs par sexe du chef de ménage selon certaines caractéristiques de la maison de 2015 à 2020

Type de logement		Mur en dur/semi-dur	Toit en béton	Mur en dur/semi-dur et toit en béton
2015	Masculin	26,0	7,2	7,1
	Féminin	38,3	12,2	12,2
2016	Masculin	26,2	7,5	7,4
	Féminin	34,3	11,9	11,9
2017	Masculin	28,4	9,2	9,0
	Féminin	41,1	13,8	13,8
2018	Masculin	31,3	11,6	11,6
	Féminin	38,6	12,1	16,0
2019	Masculin	21,5	8,2	8,1
	Féminin	51,0	28,1	28,1
2020	Masculin	21,2	7,7	7,7
	Féminin	36,4	18,4	18,4

Source : INSTAT/EMOP 2015 à 2020.

La proportion des ménages habitants des logements dont le mur est construit en dur et le toit est fait en béton est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, ce qui s'expliquerait par l'accès plus facile des populations urbaines aux différents matériaux de construction.

Tableau 51 : Proportion des ménages habitants des logements en matériaux définitifs par milieu de résidence selon certaines caractéristiques de la maison de 2015 à 2020

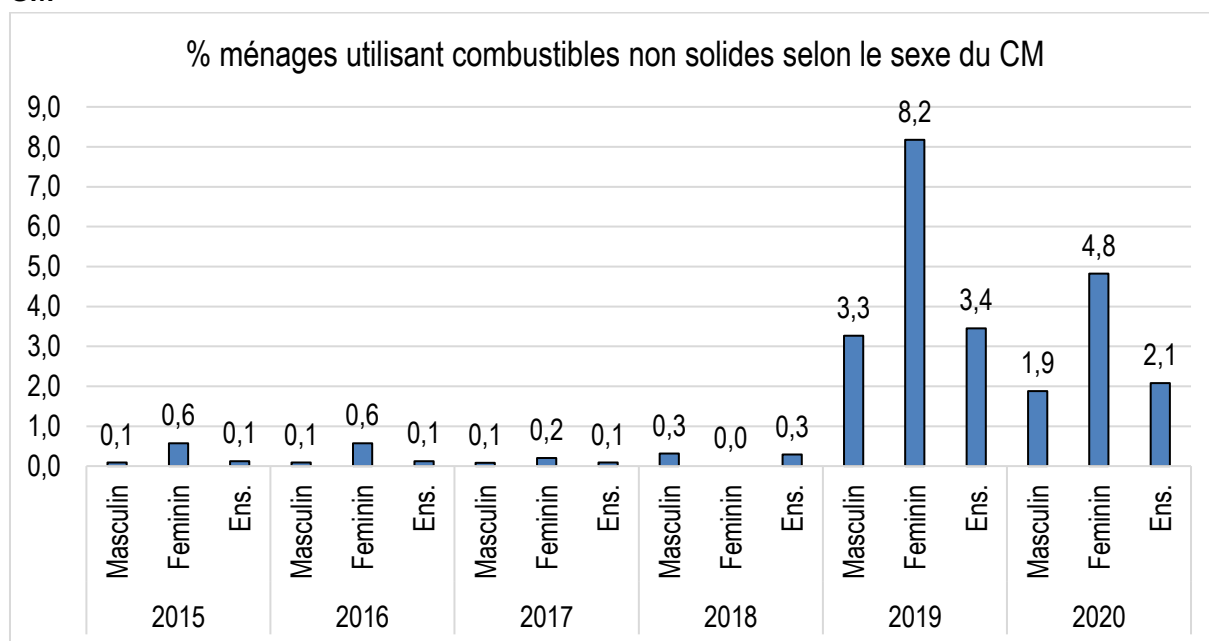
Type de logement		Mur en dur/semi-dur	Toit en béton	Mur en dur/semi-dur et toit en béton
2015	Urbain	62,5	21,1	21,1
	Rural	13,6	2,4	2,3
2016	Urbain	60,2	21,4	21,4
	Rural	47,9	2,3	2,3
2017	Urbain	64,3	23,5	23,5
	Rural	15,4	3,9	3,7
2018	Urbain	53,4	21,4	21,3
	Rural	11,4	3,1	3,1
2019	Urbain	69,7	31,9	31,7
	Rural	6,7	1,1	1,1
2020	Urbain	67,0	28,6	28,5
	Rural	6,3	1,3	1,3

Source : INSTAT/EMOP 2015 à 2020.

4.3. Proportion des ménages utilisant des combustibles non solides⁷

Une minime partie de la population vivant dans les ménages au Mali utilise des combustibles non solides pour cuisiner. Dans l'ensemble, de 2015 à 2018, l'utilisation de ces combustibles est très faible. Par ailleurs, la proportion des femmes chef de ménage qui utilisent l'électricité et le gaz est plus élevée que celle des hommes. Cette proportion a connu une diminution entre 2019 et 2020.

Figure 11 : Proportion des ménages utilisant des combustibles non solides selon du CM

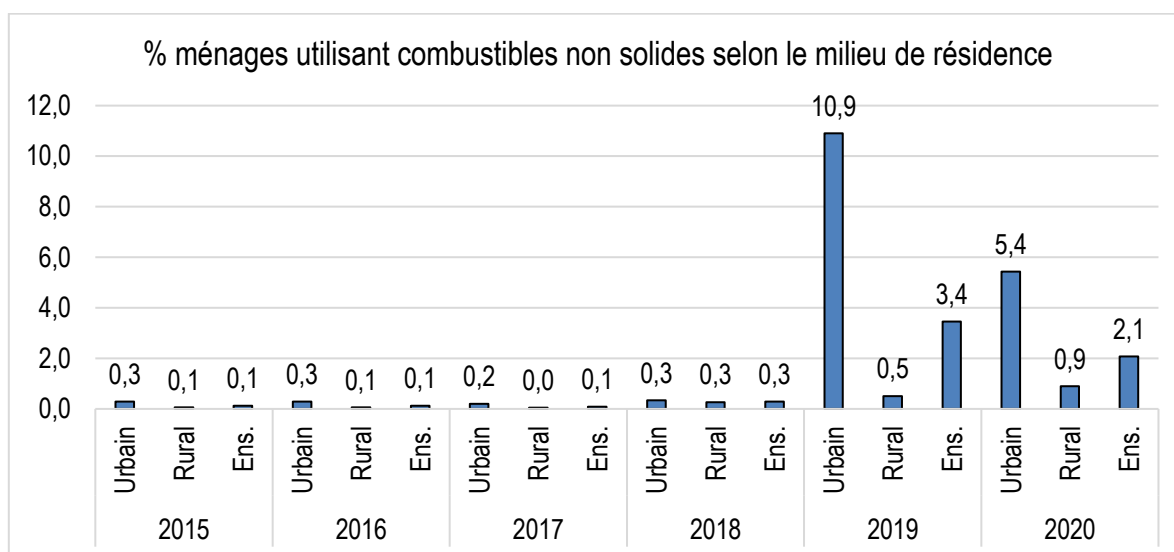


Source : INSTAT/EMOP 2015 à 2020.

Les résultats de ce graphique montrent que la proportion des ménages utilisant les combustibles non solides est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. Cette proportion a connu une baisse entre 2019 et 2020 passant de 10,9 % à 5,4 % en milieu urbain.

⁷ Électricité, Gaz

Figure 12 : Proportion des ménages utilisant des combustibles non solides selon le milieu de résidence

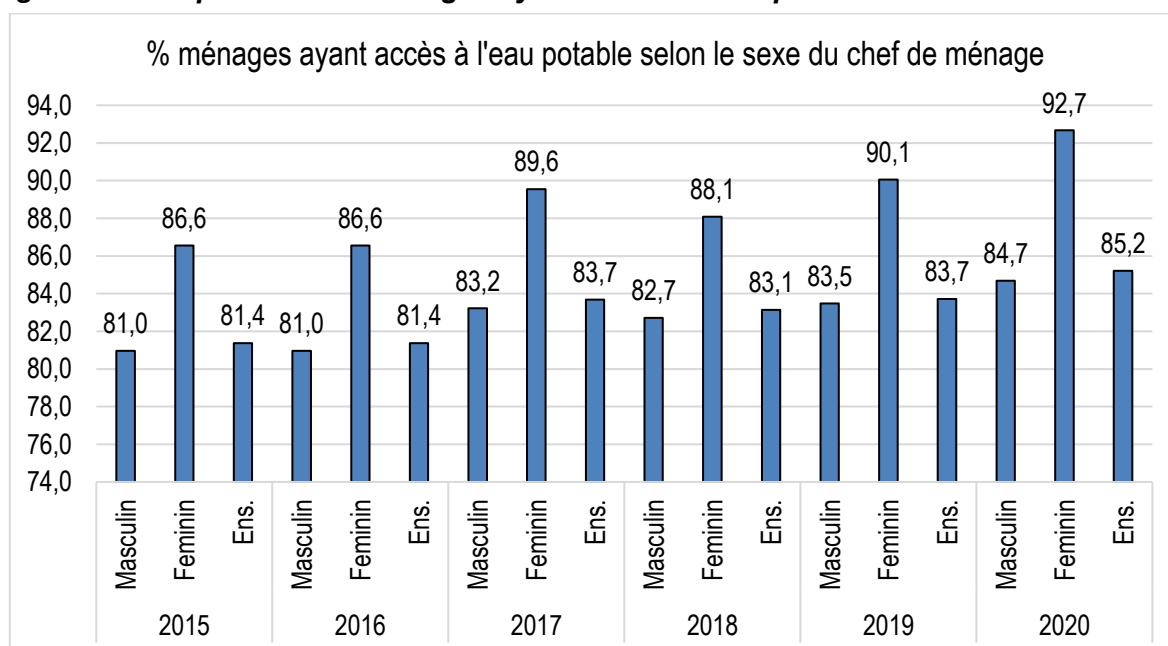


Source : INSTAT/EMOP 2015 à 2020.

4.4. Taux d'accès des ménages à une source d'eau potable

Dans l'ensemble, on constate que le taux d'accès des ménages à l'eau potable a passé de 81,4 % en 2015 à 85,2 % en 2020. Les résultats par sexe montrent que les ménages dirigés par les femmes sont beaucoup plus accès à l'eau potable que ceux dirigés par les hommes quel que soit l'année de l'enquête.

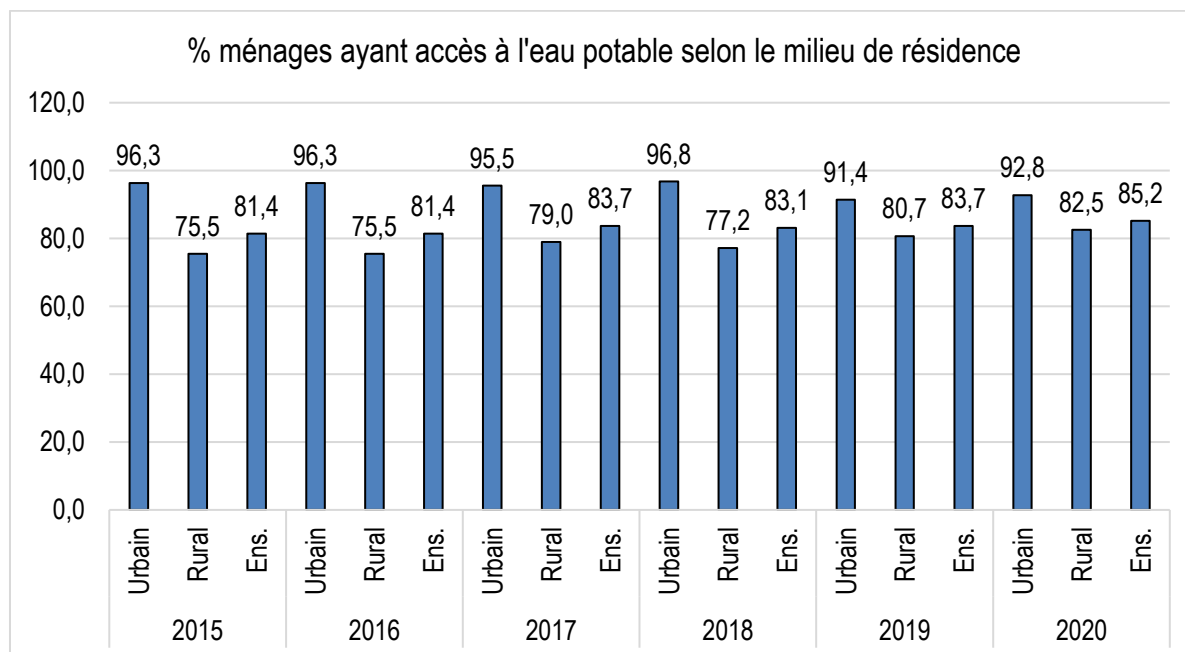
Figure 13 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon le sexe du CM



Source : INSTAT/EMOP 2015 à 2020.

Durant la période de 2015 à 2020, la proportion des ménages ayant accès à l'eau potable est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural quel que soit l'année d'observation.

Figure 14 : Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable selon le sexe le milieu de résidence



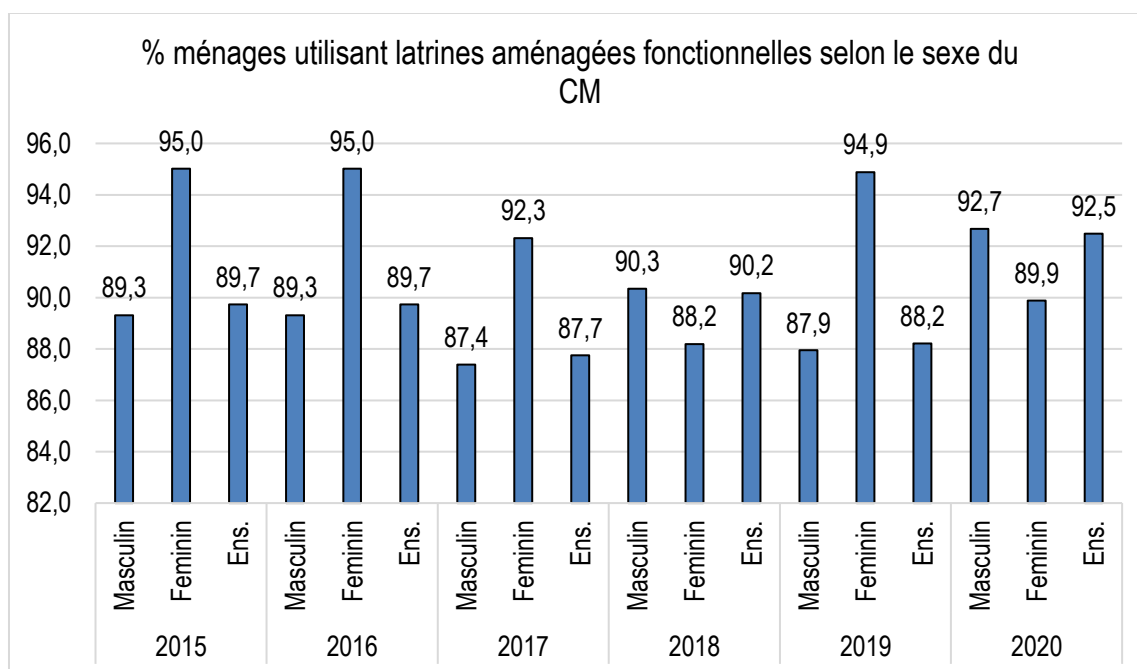
Source : INSTAT/EMOP 2015 à 2020.

4.5. Taux d'accès des ménages à des latrines aménagées fonctionnelles⁸

Dans l'ensemble, on constate que le taux d'accès des ménages à des latrines aménagées fonctionnelles est passé de 89,7 % en 2015 à 92,5 % en 2020. Exceptée les années 2018 et 2020, la proportion des ménages utilisant les latrines aménagées fonctionnelles est plus élevée chez les femmes que celle des hommes.

⁸ y compris: individuel avec chasse d'eau, commun avec chasse d'eau, latrine privée, et latrines communes à plusieurs ménages

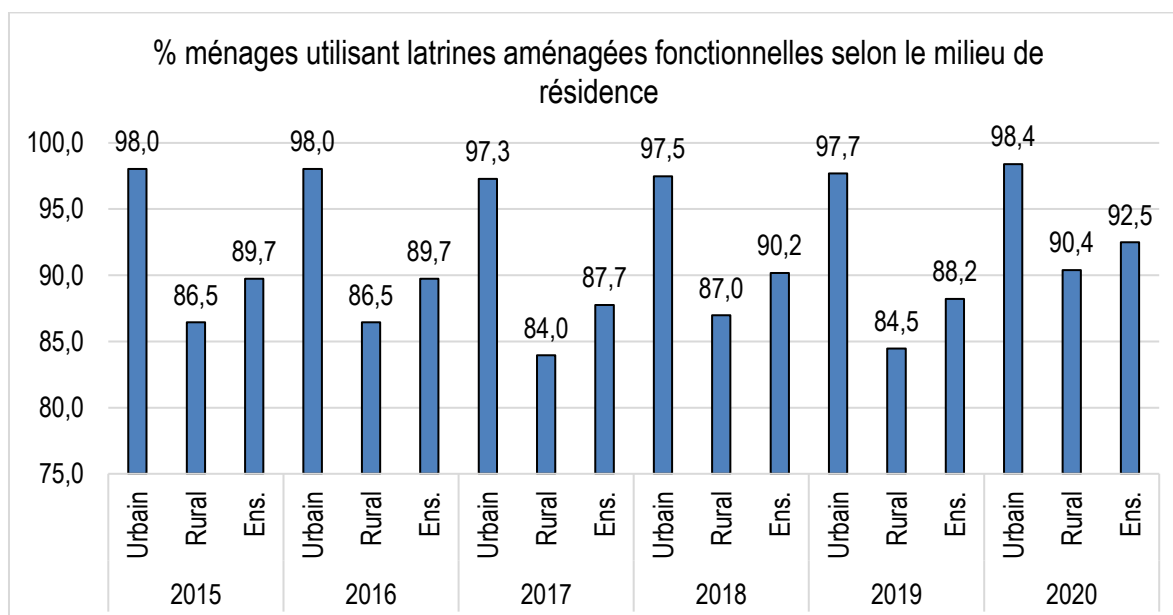
Figure 15 : Proportion des ménages utilisant latrines aménagées fonctionnelles selon le sexe du CM



Source : INSTAT/EMOP 2015 à 2020.

Les résultats de ce graphique montrent que la proportion des ménages utilisant les latrines aménagées fonctionnelles est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural quel que soit l'année d'enquête.

Figure 16 : Proportion des ménages utilisant latrines aménagées fonctionnelles selon le milieu de résidence

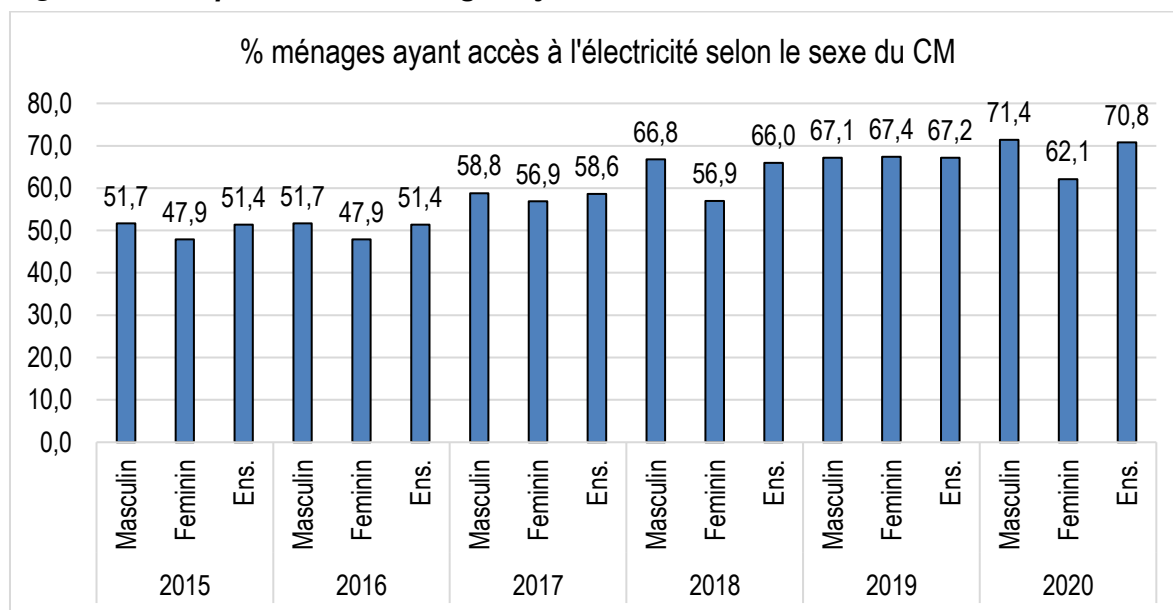


Source : INSTAT/EMOP 2015 à 2020.

4.6. Taux d'accès des ménages à l'électricité

Globalement de 2015 à 2020, l'accès des ménages à l'électricité au Mali s'est beaucoup amélioré en passant de 51,4 % à 70,8 % des ménages respectivement. Les résultats par le sexe du chef de ménages montrent qu'excepté l'année 2019, les ménages dirigés par les hommes sont plus accès à l'électricité que ceux dirigés par les femmes.

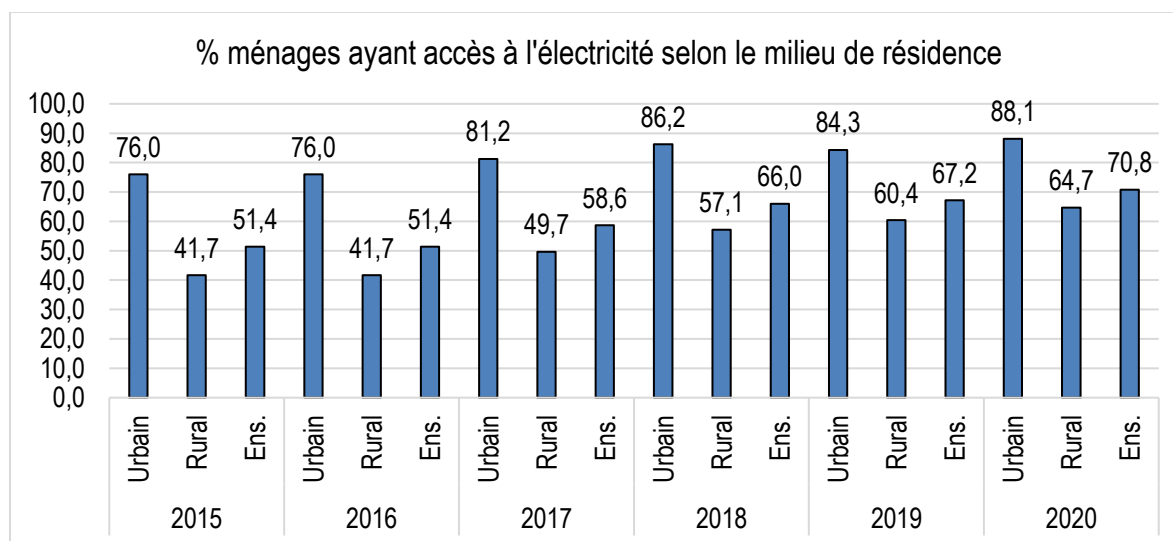
Figure 17 : Proportion des ménages ayant accès à l'électricité selon le sexe du CM



Source : INSTAT/EMOP 2015 à 2020.

En faisant une analyse par milieu de résidence, on constate que le taux d'accès des ménages est beaucoup plus en milieu urbain qu'en milieu rural quel que soit l'année.

Figure 18 : Proportion des ménages ayant accès à l'électricité selon le milieu de résidence

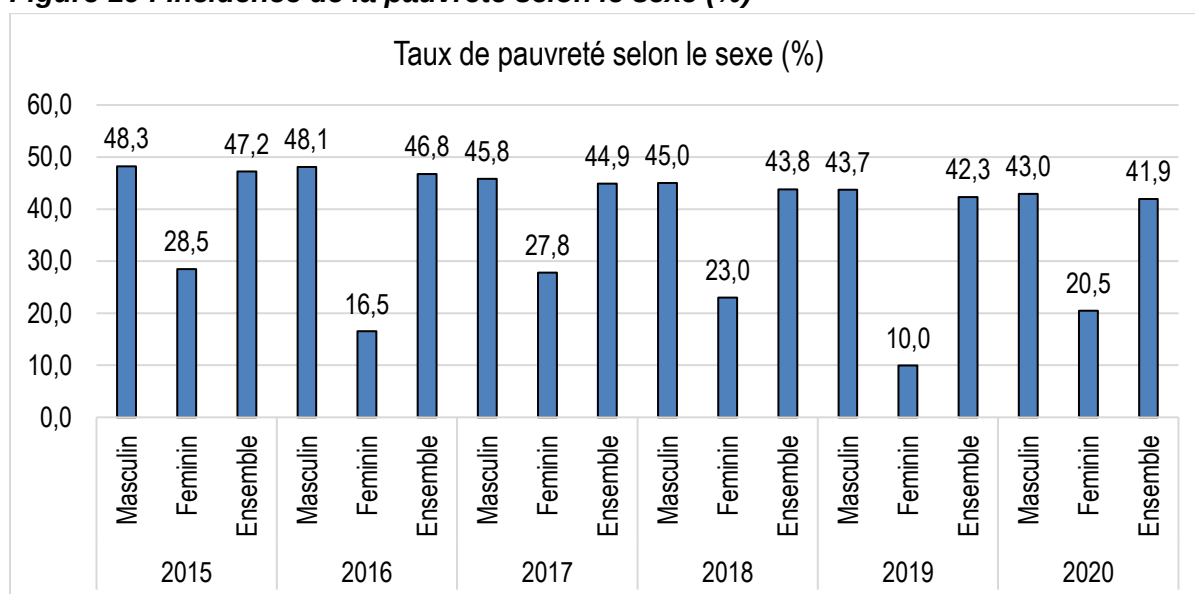


Source : INSTAT/EMOP 2015 à 2020.

4.7. Incidence de la pauvreté

Les résultats présentés à la figure ci-dessous montrent que la pauvreté sévit au Mali. En effet, entre 2015 et 2020, on observe une diminution significative de la pauvreté malgré le contexte particulièrement difficile (respectivement 47,2% à 41,9%). La pauvreté monétaire touche beaucoup plus les ménages dirigés par les hommes que ceux dirigés par les femmes.

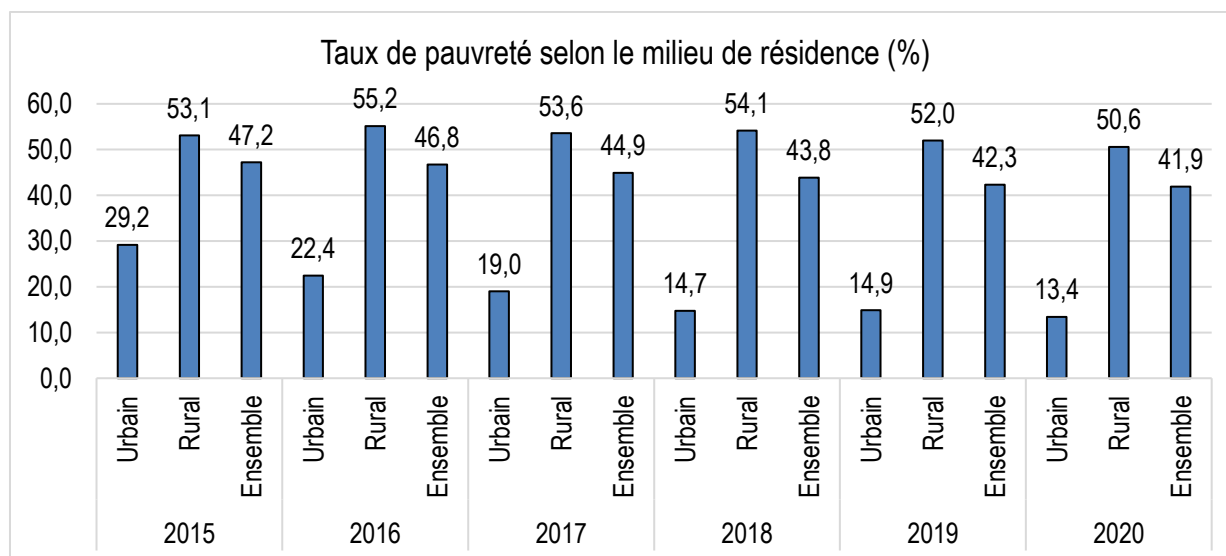
Figure 19 : Incidence de la pauvreté selon le sexe (%)



Source : INSTAT/EMOP 2015 à 2020.

Les résultats de la figure ci-dessous révèlent une incidence de la pauvreté plus dense en milieu rural qu'en milieu urbain quel que soit l'année d'observation. On note que la pauvreté demeure un phénomène essentiellement rural.

Figure 20 : Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)

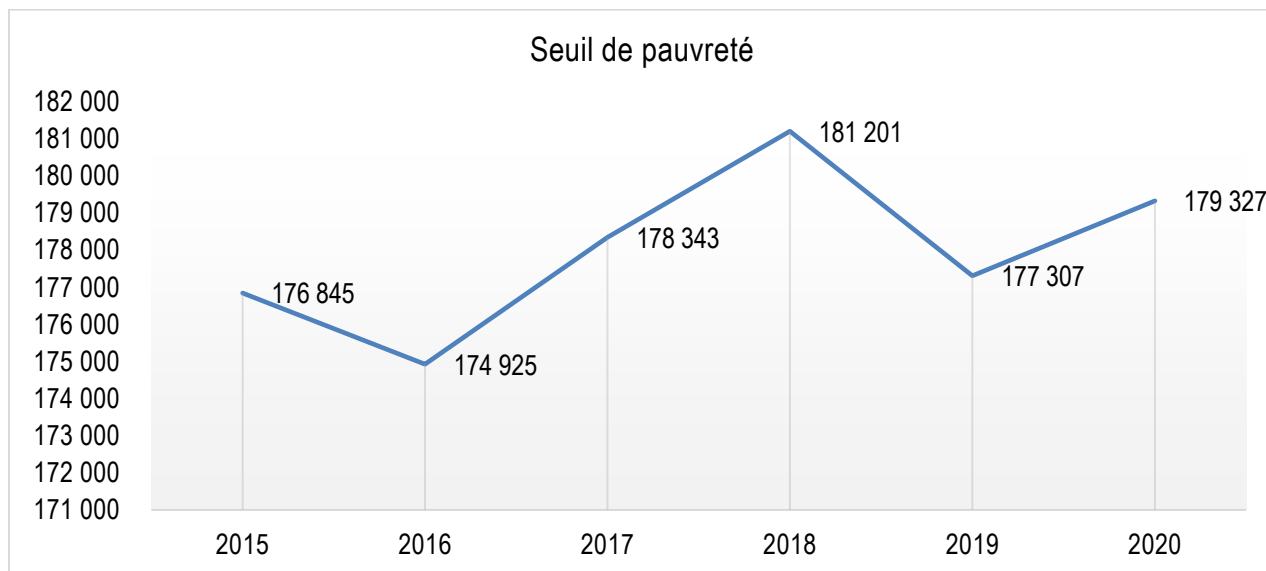


Source : INSTAT/EMOP 2015 à 2020.

4.8. Seuil de Pauvreté

S'agissant de l'évolution du seuil de pauvreté, on observe une hausse du seuil minimum monétaire passant de 176 845 FCFA à 179 337 FCFA.

Figure 21 : Évolution du Seuil de pauvreté

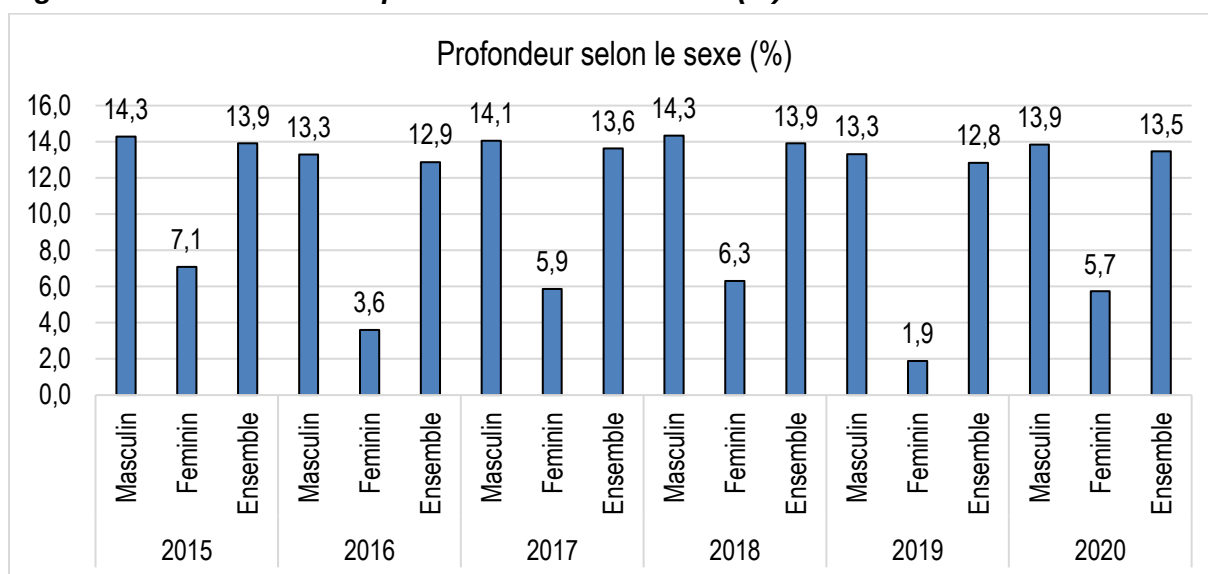


Source : INSTAT/EMOP 2015 à 2020.

4.9. Profondeur de la pauvreté

La profondeur, c'est-à-dire le déficit moyen des dépenses par tête des pauvres par rapport au seuil de pauvreté a connu une légère baisse passant de 13,9 % en 2015 à 13,5 % en 2020. En outre quelle que soit l'année d'observation, on constate que la profondeur de la pauvreté touche les hommes que les femmes.

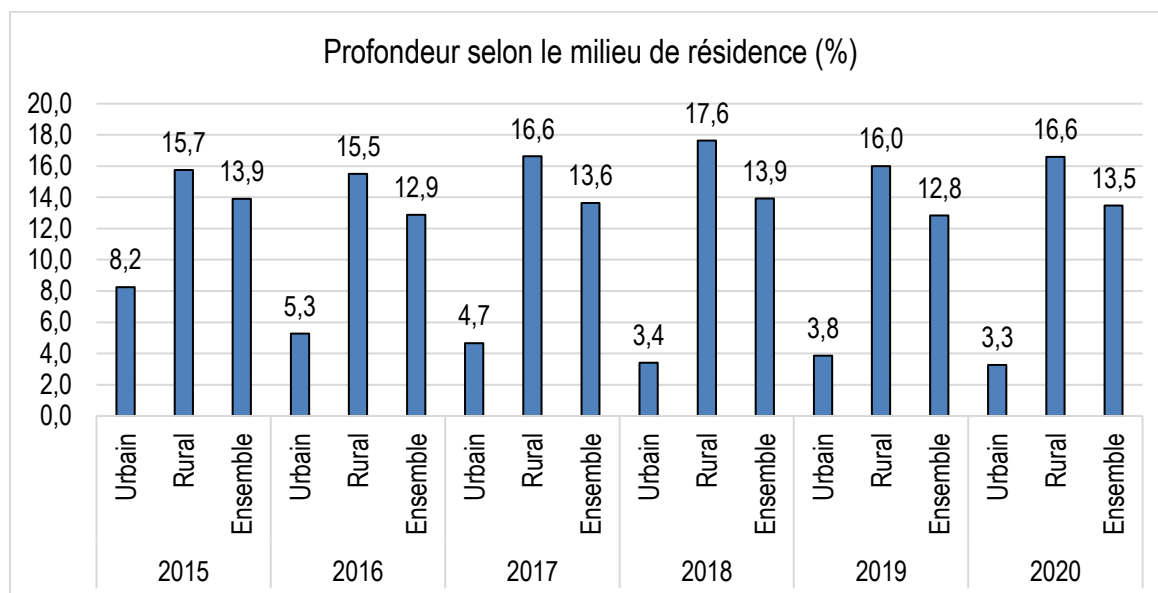
Figure 22 : Évolution de la profondeur selon le sexe (%)



Source : INSTAT/EMOP 2015 à 2020.

Dans l'ensemble, la profondeur de la pauvreté touche beaucoup plus les individus qui vivent en milieu rural que ceux du milieu urbain quel que soit l'année considérée.

Figure 23 : Évolution de la profondeur selon le milieu de résidence (%)

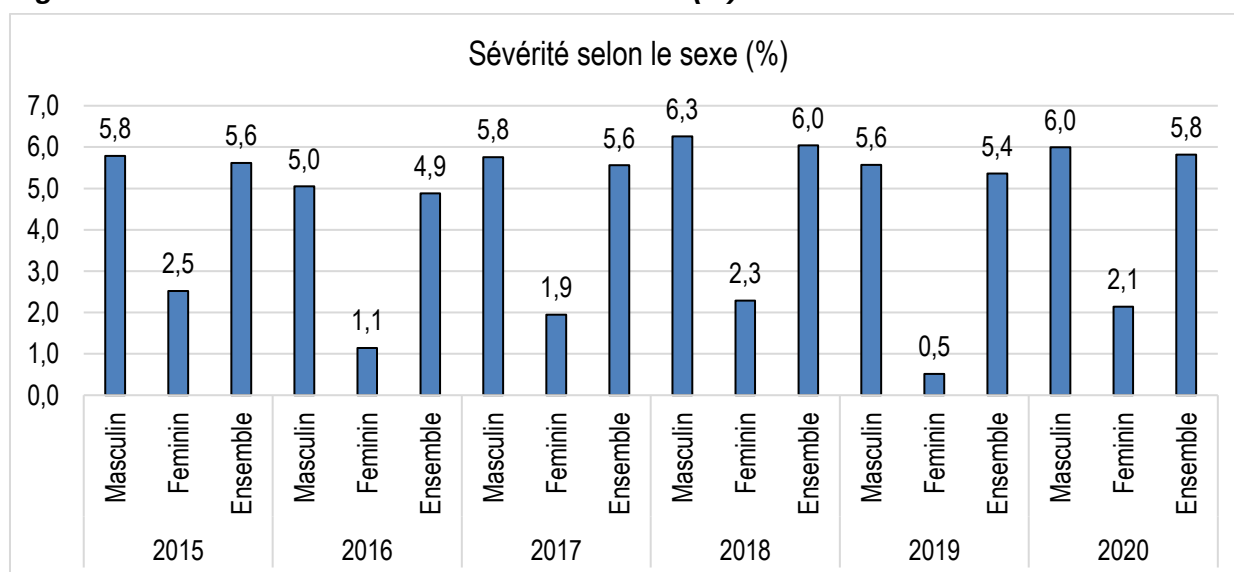


Source : INSTAT/EMOP 2015 à 2020.

4.10. Sévérité de la pauvreté

La sévérité de la pauvreté qui tient compte non seulement de l'écart séparant les pauvres du seuil de pauvreté, mais aussi de l'inégalité entre les pauvres, est passé de 5,6 % à 5,8 % entre 2015 et 2020. Cependant, quelle que soit l'année d'enquête, elle est plus prononcée chez les hommes que chez les femmes.

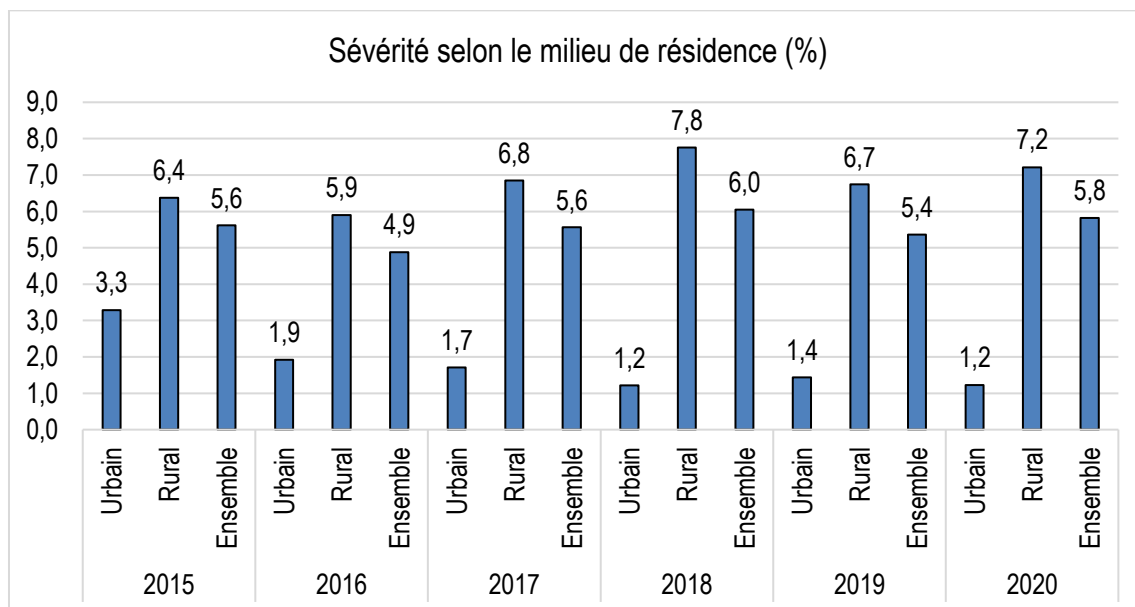
Figure 24 : Évolution de la sévérité selon le sexe (%)



Source : INSTAT/EMOP 2015 à 2020.

Les résultats de la figure ci-dessous montrent une sévérité de la pauvreté plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain au cours de la période de 2015 à 2020.

Figure 25 : Évolution de la sévérité selon le milieu de résidence



Source : INSTAT/EMOP 2015 à 2020.

5. Emploi et Formation professionnelle

Le Statut dans l'emploi : Chaque personne en âge de travailler (15 ans et plus) peut être classé entre les 3 groupes suivants :

- Actifs occupés : ce sont des individus qui ont un emploi, qu'ils aient travaillé la période de référence ou non.
- Chômeurs : Au sens strict, ce sont des individus sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponible à travailler. Au sens, cette population inclut également les individus sans emploi, qui n'ont pas mené une activité de recherche d'emploi mais qui sont disponibles à travailler si on les proposait un emploi
- Inactifs : Tout individu de 15 ans sans emploi, et qui n'est pas en situation de chômage.

Le Taux Brut d'Activité (TBA) et le Taux Net d'Activité (TNA) : Le taux brut d'activité est le rapport entre l'ensemble de la population économiquement active et l'ensemble de la population âgée de 15 ans ou plus, tandis que le taux net d'activité est le rapport de la population économiquement active âgée de 15 à 64 ans sur l'ensemble de la population âgée de 15 à 64 ans, 65 ans étant considéré ici comme l'âge auquel la majorité des actifs ont déjà fait valoir leurs droits à la retraite.

TBA	TNA
Numérateur Actifs occupés + chômeurs	Numérateur Actifs occupés + chômeurs
Dénominateur Population en âge de travailler	Dénominateur Population en âge de travailler
Tranche d'âge 15 ans et plus	Tranche d'âge 15 à 64 ans

5.1. Répartition des actifs occupés selon le sexe

La population des actifs occupés a évolué en dents de scie entre 2015 et 2020, qu'il s'agisse des tranches d'âges de 15 à 64 ans ou des tranches d'âges de 15 ans et plus. En 2020, le nombre d'actifs occupés dans la tranche d'âge de 15 ans et plus est estimé à 6,2 millions de personnes (dont 41% de femmes), et de 5,9 millions de personnes (dont 42% de femmes) pour la tranche d'âge de 15 à 64 ans.

Tableau 52: Actifs occupés par sexe de 2015 à 2020

Année	Actifs occupés (15 ans et plus)			Actifs occupés 15 à 64 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
2015	3 153 908	2 669 971	5 823 879	3 008 232	2 611 167	5 619 399
2016	3 106 038	2 351 503	5 457 541	2 945 862	2 315 186	5 261 048
2017	3 328 285	2 684 023	6 012 308	3 169 405	2 637 697	5 807 102
2018	3 399 166	2 549 770	5 948 937	3 237 006	2 496 805	5 733 811
2019	3 671 059	2 662 492	6 333 551	3 458 547	2 606 909	6 065 456
2020	3 611 396	2 550 255	6 161 651	3 424 211	2 472 387	5 896 599

Source : INSTAT, EMOP, 2015-2020

5.2. Répartition de la population inactive par sexe

La population inactive a connu une augmentation entre 2015 et 2020. En effet, elle est passée de 2,5 millions à 3,2 millions de personnes âgées de 15 ans et plus, et de 2,1 à 2,8 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans.

La part des femmes dans cette population inactive est la plus importante et a connu une augmentation sur la période indiquée. En 2015, les femmes constituaient 73% de la population inactive de 15 à 64 ans, contre 81% en 2020. Pour la tranche d'âge de 15 ans et plus, la part des femmes est passée de 69% à 77%.

Tableau 53 : Population inactive par sexe de 2015 à 2020

Année	Population inactive (15 ans et plus)			Population inactive (15 à 64 ans)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
2015	576 598	1 560 554	2 137 152	775 995	1 745 445	2 521 440
2016	541 710	1 900 652	2 442 361	762 517	2 115 810	2 878 327
2017	576 130	1 801 290	2 377 420	785 831	2 009 667	2 795 498
2018	577 773	2 017 792	2 595 565	787 015	2 211 452	2 998 467
2019	654 199	2 279 023	2 933 222	906 034	2 482 950	3 388 984
2020	523 711	2 274 626	2 798 337	763 147	2 523 760	3 286 907

Source : INSTAT, EMOP, 2015-2020

5.3. Le taux brut d'activité (TBA) selon le sexe

Le TBA a connu une baisse progressive sur la période 2015-2020 en passant de 72% à 66% suite notamment à la baisse du TBA des femmes (63% à 51%). Le TBA des hommes est resté stable sur la période indiquée (82%).

Tableau 54 : Taux brut d'activité (TBA) selon le sexe (%)

Année	Masculin	Féminin	Total
2015	81,6	63,2	71,8
2016	81,6	55,7	67,7
2017	82,1	59,8	70,2
2018	82,4	55,9	68,4
2019	81,0	53,4	66,5
2020	81,9	51,3	65,6

Source : INSTAT, EMOP, 2015-2020

5.4. Le taux net d'activité (TNA) selon le sexe

Le TNA a connu une baisse progressive sur la période 2015-2020 en passant de 74% à 68% suite notamment à la baisse du TNA des femmes (65% à 53%). Le TNA des hommes est resté stable sur la période indiquée (85-86%), tout en connaissant une hausse en 2019 (90%).

Tableau 55 : Taux net d'activité (TNA) selon le sexe

Année	Masculin	Féminin	Total
2015	85,1	65,3	74,4
2016	85,6	57,9	70,5
2017	85,7	62,0	72,9
2018	85,9	57,7	70,7
2019	89,7	56,2	71,6
2020	85,9	53,1	68,1

Source : INSTAT, EMOP, 2015-2020

5.5. Taux de chômage au sens large et selon le BIT par sexe

Le taux de chômage BIT au sens large a connu une baisse sur la période indiquée, en passant de 9,3% en 2015 à 5,3% en 2020 (tranche d'âge de 15 ans et plus). Il est plus élevé pour les femmes que pour les hommes.

Tableau 56 : Taux de chômage au sens large par sexe

Année	Taux de chômage 15 ans et plus			Taux de chômage 15 - 64 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
2015	8,1	10,7	9,3	8,5	11,0	9,6
2016	8,4	11,4	9,7	8,8	11,6	10,1
2017	7,7	10,2	8,8	8,0	10,4	9,1
2018	7,6	9,2	8,3	7,9	9,4	8,6
2019	5,0	6,6	5,7	5,3	6,7	5,9
2020*	4,7	6,1	5,3			

Source : INSTAT, EMOP, 2015-2020

*En 2020, le taux de chômage correspond au taux de chômage combiné à la main d'œuvre potentielle (SU3)

5.6. Effectif des élèves du technique par sexe

Les élèves inscrits au secondaire technique et professionnel sont majoritairement des garçons. Néanmoins la part des filles était en constance augmentation sur les années scolaires considérées à partir de 2016-2017 après avoir subi une baisse entre les deux premières années. Elle est passée de 42% à 44% pour les élèves inscrits au secondaire technique et de 41% à 42% pour les élèves inscrits au secondaire professionnel.

Tableau 57 : Répartition des élèves au secondaire technique et professionnel par sexe de 2015-2016 à 2019-2020

Année scolaire	Effectif des élèves au secondaire technique		Effectif des élèves au secondaire professionnel	
	Effectif	% filles	Effectif	% filles
2015-2016	11 610	41,6	108 622	41,2
2016-2017	6 294	38,7	102 117	32,6
2017-2018	6 460	39,5	115 243	35,2
2018-2019	5 990	39,7	97 631	41,3
2019-2020	5 912	42,8	105 356	41,7
2020-2021	7 581	44,0	119 652	42,0

Source : CPS/Education, Rapport de Suivi des Indicateurs du Système Éducatif de 2015-2016 A 2020-2021

Nd : non-disponible

6. Violences basées sur le Genre

Les violences font partie de la remise en question des droits humains et en particulier ceux de la femme. Les femmes et les filles sont victimes de plusieurs sortes de violences au Mali, plusieurs formes de violences ont été constatées qui sont entre autres les coups et blessures, le gavage des jeunes filles en vue d'un mariage précoce, les viols, l'excision, le harcèlement sexuel, la répudiation, le mariage forcé et précoce, le rapt de femme, la discrimination dans l'héritage, la séquestration religieuse le port forcé du tchador, l'abandon prolongé de la femme pour des raisons d'exode.

6.1. Violences physiques

On constate dans l'ensemble, que la violence physique est la plus étendue. Entre 2012 et 2018, la proportion de femmes de 15-49 ans ayant subi des actes de violence physique a augmenté passant de 38,3 % à 43,3 %. Cette proportion est nettement plus élevée parmi celles en union et en rupture d'union que parmi les célibataires quel que soit l'année d'enquête. Elle est également plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (2012 et 2018).

Tableau 58 : Pourcentage de femmes de 15-49 ans ayant subi des actes de violence physique selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSM V Mali 2012-2013 et 2018

Caractéristique sociodémographique	2012	2018
Groupe d'âge		
15-19	37,1	33,6
20-24	38,8	43,5
25-29	40,4	43,6
30-39	39,5	45,0
40-49	34,9	45,0
Milieu de résidence		
Urbain	39,3	45,1
Rural	38,0	42,6
Etat matrimonial		
Célibataire	38,5	34,1
En union	38,2	44,8
En rupture d'union	42,5	45,4
Niveau d'instruction		
Aucun	37,6	44,5
Primaire	41,5	46,6
Secondaire ou +	40,0	37,1
Ensemble	38,3	43,3

Source : INSTAT/EDSM 2012 et 2018

6.2. Violences morales ou psychologiques

Le pourcentage de femmes qui ont déclaré avoir subi des violences morales ou psychologiques à n'importe quel moment est passé de 31,9 % à 38,4 % entre 2012 et 2018. Ce taux est plus élevé parmi celles en union quel que soit l'année d'observations.

La mutilation génitale féminine : La mutilation génitale féminine ou (excision) englobe toutes les interventions chirurgicales consistant à enlever totalement ou partiellement les organes génitaux externes de la femme ou à leur causer d'autres lésions pour des raisons culturelles ou non thérapeutiques.

Les violences physiques : Les agressions physiques se définissent par des éléments suivants : les coups, les gifles, la strangulation, les coupures, les bousculades, les brûlures, les tirs ou usage d'armes, quelles qu'elles soient, les attaques à l'acide ou tout autre acte occasionnant des douleurs, une gêne ou des blessures etc.

Déni de l'accès légitime à des ressources, d'opportunités ou de services : C'est lorsqu'on empêche une veuve de recevoir un héritage, lorsque les revenus d'une personne sont confisqués de force par son compagnon intime ou un membre de sa famille, lorsqu'une femme se voit interdire l'usage des moyens de contraception, lorsqu'on empêche une fille d'aller à l'école, etc. Même si toutes les manifestations ne sont pas encore documentées au Mali, on retrouve cependant des cas de veuves dont la famille du défunt époux a confisqué les biens, laissant dans le dénuement complet la veuve et ses enfants.

Violences morales/psychologiques : C'est l'infliction de douleurs ou de blessures mentales ou émotionnelles. Comme par exemple des menaces de violence physique ou sexuelle, intimidation, humiliation, isolement forcé, poursuite, harcèlement verbal, attention non-souhaitée, remarques, gestes ou écrits de nature sexuelle et/ou menaçants, destruction de biens précieux, etc.

Les violences sexuelles, y compris les MGF/E : Toute forme de contact sexuel sans consentement ne débouchant pas ou ne reposant pas sur un acte de pénétration. Entre autres exemples : les tentatives de viol, ainsi que les baisers, les caresses et les attouchements non désirés aux parties génitales ou aux fesses. Les MGF/E sont un acte de violence qui lèse les organes sexuels ; elles devraient donc être classées dans la catégorie des agressions sexuelles.

La violence à l'égard des femmes : « La violation des droits de l'homme la plus honteuse se caractérise sans doute par la violence à l'égard des femmes. Elle ne connaît pas de clivages géographiques, culturels ou sociaux. Tant que des actes violents continueront d'être perpétrés, nous ne pourrons prétendre à des progrès pour atteindre l'égalité, le développement et la paix. » Kofi Annan

Mariage forcé (y compris mariage d'enfant) : Mariage d'une personne contre sa volonté. Le mariage d'enfants désigne un mariage officiel ou une union non officialisée avant l'âge de 18 ans. Bien que certains pays autorisent le mariage avant l'âge de 18 ans, les principes internationaux des droits de l'homme les considèrent tout de même comme des mariages d'enfants, au motif qu'une personne âgée de moins de 18 ans ne peut donner son consentement éclairé. Le mariage précoce constitue donc une forme de mariage forcé, puisqu'une personne mineure n'a pas la capacité juridique de consentir à cette union.

Le pourcentage de femmes qui ont déclaré avoir subi des violences morales ou psychologiques à n'importe quel moment est passé de 31,9 % à 38,4 % entre 2012 et 2018. Ce taux est plus élevé parmi celles en union quel que soit l'année d'observation.

Tableau 59 : Pourcentage de femmes de 15-49 ans ayant subi des actes de violence morales ou psychologique/émotionnelle à l'intérieur du foyer selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSM V Mali 2012-2013 et 2018

Caractéristique sociodémographique	2012	2018
Groupe d'âge		
15-19	26,4	30,2
20-24	32,3	35,7
25-29	34,7	39,9
30-39	30,9	41,8
40-49	32,5	37,5
Milieu de résidence		
Urbain	31,1	41,5
Rural	32,1	37,5
Etat matrimonial		
En union	31,9	38,5
En rupture d'union	30,5	36,0
Niveau d'instruction		
Aucun	31,9	39,0
Primaire	31,4	38,4
Secondaire ou +	31,9	35,7
Ensemble	31,9	38,4

Source : INSTAT/EDSM 2012 et 2018

6.3. Violences sexuelles

Le pourcentage de femmes de 15-49 ans ayant subi des violences sexuelles à n'importe quel moment est n'a pas varié entre 2012 et 2018 (12,6 %). Cette prévalence des violences sexuelles touche plus celles qui sont en union ou en rupture d'union et cible celles ayant aucun niveau d'instruction et le niveau primaire (2012 et 2018).

Tableau 60 : Pourcentage de femmes de 15-49 ans ayant subi des actes de violence sexuelle selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSM V Mali 2012-2013 et 2018

Caractéristique sociodémographique	2012	2018
Groupe d'âge		
15-19	7,9	9,6
20-24	13,6	13,6
25-29	15,3	14,7
30-39	14,6	14,3
40-49	10,8	9,2
Milieu de résidence		
Urbain	9,5	14,2
Rural	13,7	12,1
Etat matrimonial		
Célibataire	2,8	6,6
En union	14,4	13,7
En rupture d'union	10,3	13,2
Niveau d'instruction		
Aucun	13,6	12,5
Primaire	10,4	17,4
Secondaire ou +	9,7	9,5
Ensemble	12,6	12,6

Source : INSTAT/EDSM 2012 et 2018

6.4. Violences économiques

Le déni de l'accès légitime à des ressources, d'opportunités ou de services est une forme de violences fréquentes chez les femmes et les hommes. De façon générale, la proportion des personnes ayant subi de déni de l'accès légitime à des ressources, d'opportunités ou de services est de 88%. Cette proportion est légèrement plus élevée chez les femmes soit 92% contre 83% chez les hommes.

Tableau 61 : Répartition en pourcentage des personnes en union ayant subi de déni de l'accès légitime a des ressources, d'opportunités ou de services par sexe selon la région en 2020

Région	Homme	Femme	Total
Kayes	84	91	88
Koulikoro	88	94	92
Sikasso	86	96	92
Ségou	78	92	86
Mopti	83	93	88
Tombouctou	48	85	71
Gao	84	94	92
Bamako	84	85	85
Total	83	92	88

Source : CNDIFE/Rapport ECAP-VBG-2020

6.5. Violences culturelles

Durant la période de 2015 à 2020, on constate une baisse du niveau des violences liées à la discrimination basée sur l'ethnie, la langue/dialecte, la religion et l'origine régionale quel que soit le sexe. Ces formes de discrimination touchent plus les hommes que les femmes principalement les discriminations ethniques quel que soit l'année d'enquête.

Tableau 62 : Évolution du pourcentage d'individus de 18 ans et plus victime de discrimination basée sur les caractéristiques suivantes par sexe de 2015 à 2019

Caractéristiques Sociodémographiques	2015			2016			2017			2018			2019		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Ethnie	2,9	2,9	2,9	2,9	2,2	2,5	4,1	3,4	3,7	3,4	2,6	2,9	1,5	1,2	1,3
Langue/Dialecte	1,7	1,9	1,8	1,5	1,0	1,3	2,6	2,2	2,4	1,7	1,4	1,6	0,9	0,6	0,7
Religion	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,8	2,0	1,9	1,6	1,0	1,3	0,5	0,2	0,3
Origine régionale	1,9	1,2	1,5	1,3	0,9	1,1	2,1	1,7	1,9	1,4	0,8	1,1	0,8	0,6	0,7

Source : INSTAT, EMOP 2015 à 2019

M : Masculin, F : Féminin, E : Ensemble.

En examinant ces formes de discrimination par milieu de résidence, on remarque que la discrimination selon l'ethnie est plus accentuée en milieu rural par rapport aux autres formes qu'en milieu urbain quel que soit l'année d'observation.

Tableau 63 : Évolution du pourcentage d'individus de 18 ans et plus victime de discrimination basée sur les caractéristiques suivantes par milieu de résidence de 2015 à 2019

Caractéristiques Sociodémographiques	2015		2016		2017		2018		2019	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Ethnie	2,3	3,2	1,6	2,8	1,8	4,4	2,6	3,0	1,6	1,3
Langue/Dialecte	1,8	1,8	0,6	1,5	1,0	2,9	1,4	1,6	1,2	0,6
Religion	0,8	0,9	0,7	1,1	0,6	2,4	1,2	1,3	0,6	0,3
Origine régionale	1,3	1,6	0,5	1,3	0,8	2,3	0,6	1,2	1,2	0,5

Source : INSTAT, EMOP 2015 à 2019

6.6. Mutilations génitales féminines

Entre 2012 et 2018, la proportion de femmes de 15-49 ans qui ont déclaré avoir été excisée a connu une baisse passant de 91,4 % à 88,6 %. En effet, environ neuf femmes sur dix sont toujours excisées.

Globalement, on note que malgré la pratique de l'excision nuit la santé des femmes/filles, elle continue à être pratiquée dans toutes les régions du Mali. Toutefois, dans la majorité des régions, la quasi-totalité

des femmes sont excisées comme par exemple, à Kayes, Koulikoro ou encore à Sikasso, Ségou, et Mopti ou bien dans le district de Bamako quel que soit l'année

Tableau 64 : Pourcentage de femmes de 15-49 ans excisées selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSM- 2006, 2012 et 2018

Caractéristiques sociodémographiques	2012	2018
Groupe d'âge		
15-19	90,3	86,2
20-24	91,5	87,4
25-29	92,7	90,9
30-34	90,8	89,6
35-39	90,6	88,1
40-44	92,7	90,8
45-49	92,1	89,1
Résidence		
Urbain	90,5	89,2
Rural	91,8	88,4
Région		
Kayes	94,7	94,7
Koulikoro	94,3	95,9
Sikasso	90,9	96,0
Ségou	89,2	91,6
Mopti	88,4	82,0
Tombouctou	nd	50,1
Gao	nd	1,4
Kidal	nd	0,4
Bamako	90,4	91,3
Ensemble	91,4	88,6

Source : INSTAT/EDSM 2012 et 2018

6.7. Mariages forcés et/ou précoces

Le mariage forcé y compris le mariage d'enfant désigne le mariage d'une personne contre sa volonté. Il ressort que le mariage forcé y compris les mariages d'enfants est la forme de violence basée sur le genre la plus connue. Exceptées les années de 2015 à 2019, dans l'ensemble, 627 filles ont été victimes de mariages forcés.

Tableau 65 : Effectif des filles victimes de mariages forcés et/ou précoces (Mariage d'enfants)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Effectif des filles victimes de mariages forcés et/ou précoces (Mariage d'enfants)	ND	ND	ND	ND	ND	627

Source : DNPEF, Rapport d'activités, 2020

6.8. Violences politiques

L'exclusion basée sur l'appartenance politique touche plus les hommes de 18 ou plus que les femmes et sévit plus en milieu rural qu'en milieu urbain quel que soit l'année d'enquête

Tableau 66 : Evolution du pourcentage d'individus de 18 ans et plus victime de discrimination basée sur l'appartenance politique selon le sexe et milieu de résidence de 2015 et 2019

Caractéristiques sociodémographiques		2015	2016	2017	2018	2019
Sexe	Masculin	1,5	1,2	2,5	1,6	1,6
	Féminin	0,5	0,5	1,3	0,9	0,7
Milieu	Urbain	1,1	0,6	1,2	1,0	0,8
	Rural	0,9	0,9	2,1	1,3	1,2
Ensemble		1,0	0,8	1,9	1,2	1,1

Source : INSTAT, EMOP 2015 à 2019

6.9. Violence à l'égard des enfants

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'enfants victimes de violences de 2015 à 2020. Exceptée l'année 2015, on note dans l'ensemble une hausse du nombre d'enfants victimes de ce phénomène entre 2016 et 2020. Elle touche plus les garçons que les filles entre 2018 et 2020.

Tableau 67 : Violence à l'égard des enfants (victimes de violences)

Sexe	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Garçons	nd	nd	nd	1 193	1 145	1 508
Filles	nd	nd	nd	805	703	1 390
Total	nd	1 499	299	1 998	1 848	2 898

Source : DNPEF/Rapport d'activités 2016 à 2020.

7. Représentation et sphère de décision

L'accès à des postes de responsabilité n'était pas favorable aux femmes à regard des données fournies sur les postes de décisions. Mais avec l'adoption de la Politique Nationale Genre et son plan d'action, il y a eu de l'amélioration. A cela s'ajoute l'adoption de la Loi n° 2015-052/ du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives.

7.1. Répartition par sexe selon les postes nominatifs

L'analyse du tableau montre que les hommes occupent plus de poste de responsabilités que les femmes quel que l'année. Mais grâce aux mesures prises en faveur des femmes on constate une tendance à la hausse le taux de représentativité des femmes aux postes nominatifs de 2015 à 2020 qui est passé de 14,3 % à 18,9.

Tableau 68 : Répartition par sexe selon les postes nominatifs (%)

Sexe	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Femmes	14,3	14,2	15,7	13,1	16,3	18,9
Hommes	85,7	85,8	84,3	86,9	83,8	81,2

Source : CNDIFE, Bulletin Femme-Enfant, 2015 à 2020

L'adoption de la loi n° 2015-052 a permis d'améliorer le niveau d'accès des femmes aux postes électifs. De façon générale, les résultats montrent que la nomination des femmes aux postes électifs s'est augmentée de 2015 à 2020 en passant de 8,7 % à 25,6 %.

7.2. Répartition par sexe selon les postes électifs

Tableau 69 : Répartition par sexe selon les postes électifs (%)

Sexe	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Femmes	8,7	25,4	25,4	25,4	25,4	25,6
Hommes	91,3	74,6	74,6	74,6	74,6	74,4

Source : CNDIFE, Bulletin Femme-Enfant, 2015 à 2020

8. Justice et détention

Le chapitre porte sur les personnels de la justice et du pénitencier mais également sur les incarcérés.

8.1. Effectif des pensionnaires des établissements pénitentiaires par sexe

L'analyse du tableau montre que le nombre de personnes incarcérées a augmenté de 2016 à 2020 dans l'ensemble. L'analyse par sexe montre que le nombre de pensionnaire chez les hommes a connu une ascension à la même période tandis que chez les femmes l'effectif a baissé entre 2019 et 2020 en passant de 199 à 177.

Tableau 70 : Effectif des pensionnaires des établissements pénitentiaires par sexe

Sexe	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Homme	ND	5 332	5 673	6 195	6 984	7 344
Femme	ND	109	144	195	199	177
Total	ND	5 441	5 817	6 390	7 183	7 521

Source : Statistiques DNAPES

8.2. Effectif du personnel des établissements pénitentiaires par sexe

Le nombre de surveillant des prisons a connu une évolution entre 2015 à 2019 presque en dent de scie. L'effectif qui était de 593 en 2015 a baissé pour atteindre 524 en 2017. Il a ensuite augmenté en 2018 et est resté stagné jusqu'en 2019 avec un effectif de 686. On constate que les hommes sont plus nombreux que les femmes dans le corps des surveillants de prison.

Tableau 71 : Effectif des surveillants de prison par sexe de 2015 à 2020

Sexe	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Homme	491	462	448	585	585	ND
Femme	102	80	76	101	101	ND
Total	593	542	524	686	686	ND

Source : CPS Justice- Rapport annuel, 2015 à 2019

8.3. Effectif du personnel du système judiciaire par catégorie et sexe

Dans le corps judiciaire, on constate que le nombre a connu une baisse de façon générale en passant de 1 930 en 2015 à 1 835 en 2020. Pendant la même période, l'effectif a évolué en baissant de 2015 à 2019 pour augmenter en 2020.

Tableau 72 : Effectif du personnel de la justice sans les surveillants de 2015 à 2020

ANNEE	TOTAL
2015	1 930
2016	1 903
2017	1 866
2018	1 836
2019	1 808
2020	1 835

Source : CPS Justice- Rapport annuel, 2015 à 2020

9. Connaissance des individus en droits de l'homme, démocratie et bonne gouvernance selon le sexe et le milieu de résidence

La partie porte essentiellement sur l'état de connaissance des droits de l'homme, de la démocratie, de la confiance aux institutions ainsi que les indicateurs sur la gouvernance, paix et sécurité.

9.1. État de la connaissance des droits de l'homme par sexe et milieu de résidence

Le respect des droits de l'homme mesure l'état substantiellement la bonne gouvernance. Les résultats du tableau montrent la population a une bonne perception par rapport au respect des droits de l'homme au Mali au regard de la tendance à la hausse de 2015 à 2020. Cette mesure est caractérisée par la même tendance au niveau du sexe et du milieu de résidence.

Tableau 73 : Perception du respect des droits de l'homme (Toujours + Parfois) de 2015 à 2020

Année	Ensemble	Sexe		Milieu de résidence	
		Masculin	Féminin	Urbain	Rural
2015	49,0	47,9	50,0	39,0	52,7
2016	48,9	46,6	50,8	35,5	53,7
2017	53,0	49,0	56,4	45,4	55,8
2018	46,5	44,1	48,5	39,2	49,2
2019	63,9	61,1	66,6	50,4	69,0

Source : INSTAT/EMOP, 2015 à 2020

9.2. État de la connaissance de la démocratie

Les résultats montrent que la population a une bonne perception par rapport au respect des principes et règles de la démocratie au Mali. Au regard des caractéristiques associées à la démocratie, on constate un meilleur score pour tous ces principes exceptée l'égalité devant la loi qui a un niveau de mesure moins favorable avec 44,2 % en 2015 et 42,8 en 2019.

Tableau 74 : Proportion du respect des caractéristiques associées à la démocratie de 2015 à 2019

Caractéristiques de la démocratie	2015	2016	2017	2018	2019
Liberté d'expression	69,1	73,0	72,0	71,0	81,7
Liberté de la presse (média)	76,2	75,8	74,9	74,1	86,7
Égalité devant la loi	44,2	39,0	38,4	37,9	42,8
Liberté politique (choix de son parti)	87,3	91,9	89,3	88,4	91,3
Élections libres et transparentes	82,9	87,2	83,0	81,5	75,6
Liberté de voyager	87,3	87,2	82,1	81,5	84,8
Liberté de religion	89,6	93,2	90,4	90,0	93,6
Liberté d'association	90,3	93,0	88,8	89,0	94,6
Liberté de ne pas être discriminé	56,4	55,1	54,5	46,8	66,8

Source : INSTAT/EMOP, 2015 à 2019

9.3. Pourcentage des 18 ans et + ayant confiance aux institutions de la république

La perception de la population de 18 ans et plus ayant confiance aux institutions de la république au niveau du milieu de résidence est diverse au regard des données. Les résultats montrent que le niveau de confiance de la population à l'administration s'est amélioré entre 2015 et 2019 en passant de 49,6 % à 69,0 % en milieu urbain et de 66,9 % à 84,5 % en rural. Par contre le niveau de confiance a régressé pour les institutions telles que l'Assemblée Nationale, le Représident de la République et le Premier Ministre en milieu rural.

Tableau 75 : Proportion de la population ayant confiance aux institutions (Souvent + Toujours), par milieu de 2015 à 2019

Institutions	2015		2016		2017		2018		2019	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
L'administration (en général)	49,6	66,9	48,9	69,8	52,8	67,1	50,3	65,5	69,0	84,5
Les cours de justice	37,9	54,7	36,1	52,6	42,5	49,9	40,2	48,0	83,0	40,0
La police/gendarmerie	38,5	55,3	38,3	56,1	42,1	52,3	41,5	52,7	57,0	67,4
Les formations sanitaires publiques	55,5	79,0	57,0	80,1	60,1	74,8	58,3	73,9	81,5	92,6
Les établissements scolaires publics	58,4	80,1	58,1	81,4	59,8	77,3	56,1	74,9	60,8	70,8
Le fisc (impôt, douane)	43,5	62,7	42,0	61,7	47,6	59,4	44,6	58,8	58,2	69,4
Le système de sécurité sociale	56,5	74,1	50,7	74,3	54,9	73,4	49,6	70,0	83,1	77,8
Les médias d'Etat	59,8	81,9	60,3	80,1	65,1	78,7	61,0	75,3	93,3	83,1
L'armée	74,6	87,6	74,4	86,6	78,7	83,5	80,6	85,5	91,6	91,2
Le Parlement / Assemblée Nationale	52,8	68,5	53,4	66,5	50,9	64,3	44,7	59,7	67,3	27,1
Le Président de la République	63,2	84,2	60,6	80,8	56,7	75,0	49,9	69,1	68,8	31,8
Le Premier Ministre (si applicable)	60,3	81,7	55,5	77,8	53,6	71,6	46,8	64,8	74,3	79,7
Le maire	42,1	66,6	42,8	63,8	49,6	65,0	46,1	65,5	92,7	92,4

Source : INSTAT/EMOP, 2015 à 2019

9.4. Indicateurs sur le GPS par sexe et milieu de résidence

La perception de la population de 18 ans et plus considérant la corruption étant une préoccupation pour le pays a évolué en dent de scie de 2015 à 2020 avec une tendance à la hausse. Les résultats montrent que les hommes pensent moins que la corruption soit une préoccupation pour le pays que les femmes dans l'ensemble. En milieu de résidence, le constat est que plus la population rurale pense la corruption est un problème pour le pays que les individus vivant en milieu urbain.

Tableau 76 : Proportion de la population de 18 ans et plus considérant la corruption comme une préoccupation pour le pays de 2015 à 2019

Année	Ensemble	Sexe		Milieu de résidence	
		Masculin	Féminin	Urbain	Rural
2015	73,5	74,7	72,4	72,2	76,5
2016	73,5	74,1	73,0	74,6	73,1
2017	70,3	69,5	70,9	69,7	74,9
2018	65,4	64,6	66,1	68,2	71,1
2019	76,2	75,6	76,8	76,9	76,0

Source : INSTAT/EMOP, 2015 à 2019

10. Communication

L'accès aux moyens de communication est très important dans le cadre de l'information. Aujourd'hui, les sources d'informations sont multiples avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

10.1. Accès aux TICs selon le sexe

Les résultants du tableau montrent l'utilisation par les chefs de ménages de plusieurs canaux d'information. Les plus embrassés sont le téléphone mobile, la radio, la télévision et la connexion internet. Parallèlement, plus de femmes chefs de ménage utilisent l'ordinateur que les hommes chefs de ménage soit 13,1 % contre seulement 4,1 % en 2019. A la même période, 45,3 % des femmes chefs de ménage utilisent la connexion internet contre 20,7 % des hommes chefs de ménage.

Tableau 77 : Accès aux TICs selon le sexe des chefs de ménage, EMOP 2015 à 2020

Année/sexe		Chaîne HIFI	Téléphone mobile	Téléphone fixe	Connexion Internet	Ordinateur	Radio	Télévision
2015	M	5,7	83,0	1,5	7,9	3,3	63,1	31,5
	F	3,3	79,0	1,3	12,4	3,9	61,0	41,0
2016	M	6,9	83,1	1,7	8,6	3,1	65,1	33,5
	F	2,2	77,6	1,9	13,3	4,3	55,7	34,3
2017	M	5,6	83,9	1,3	10,2	3,3	60,9	35,4
	F	4,6	79,1	1,9	15,5	2,9	53,4	44,9
2018	M	8,6	90,1	1,3	16,9	4,2	60,6	39,8
	F	6,0	87,1	0,6	22,9	4,7	42,9	41,1
2019	M	7,6	83,6	1,1	20,7	4,1	66,8	41,1
	F	8,2	85,9	2,2	45,3	13,1	60,9	61,8
2020	M	5,8	82,6	0,9	21,5	3,1	53,3	37,6
	F	7,3	73,7	0,5	35,3	5,5	49,8	47,8

Source : INSTAT/EMOP, 2015 à 2020

10.2. Évolution des taux de possession /utilisation de moyens de communication

Les canaux d'informations les plus utilisés en matière de communication étaient la radio, la télévision et le téléphone fixe. Les résultats du tableau montrent l'utilisation faible du téléphone fixe au détriment du téléphone mobile. Le taux de possession de la radio a également baissé de 2015 à 2020 en passant de 63,0 % à 53,1% dans les ménages.

Tableau 78 : Évolution des taux de possession /utilisation de moyens de communication dans les ménages, EMOP 2015 à 2020

Accès aux TICs	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Chaîne HIFI	5,5	6,6	5,5	8,4	7,6	5,9
Téléphone mobile	82,7	82,7	83,6	89,8	83,7	82,0
Téléphone fixe	1,5	1,7	1,3	1,3	1,1	0,9
Connexion Internet	8,2	8,9	10,6	17,4	21,6	22,5
Ordinateur	3,3	3,2	3,2	4,2	4,4	3,3
Radio	63,0	64,4	60,4	59,2	66,5	53,1
Télévision	32,2	33,6	36,1	39,9	41,9	38,3

Source : INSTAT//EMOP, 2015 à 2020.

10.3. Exposition aux médias selon le sexe et le milieu de résidence

Les résultats des différentes EDS montrent les hommes sont plus exposés aux médias que les femmes quel que soit le milieu de résidence. Ce taux est accentué en 2012 où le taux d'exposition est de 25,7 % chez les hommes en milieu urbain contre 11,7 % des femmes et de 3,8 % en rural contre 1,7 %.

Tableau 79 : Exposition aux médias des femmes de 15 à 49 ans et des hommes de 15 à 59 ans selon le milieu de résidence, EDSM 2006, 2012 et 2018

Milieu de résidence	2006		2012		2018	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Urbain	20,7	11,8	25,7	11,7	11,6	4,3
Rural	3,2	0,8	3,8	1,7	3,0	1,1
Ensemble	9,6	4,5	9,6	4,2	5,3	2,0

Source : INSTAT//EDS, 2006, 2012 et 2018.

10.4. Exposition aux médias selon le sexe et la région de résidence

L'exposition de la population aux médias est plus forte chez les hommes que chez les femmes en 2006 et 2012 soit 9,6 % contre respectivement 4,5 % et 4,2 %. L'analyse par région montre que la population du district de Bamako est plus exposée aux médias que les autres régions et le taux d'exposition est plus élevé chez les hommes et chez les femmes. Par contre, l'exposition est plus féminine en 2006 à Kidal (1,6 % contre 1,2 %) et en 2018 à Sikasso (0,7 % contre 0,4 %).

Tableau 80: Exposition aux médias des femmes de 15 à 49 ans et des hommes de 15 à 59 ans selon la région, EDSM 2006, 2012 et 2018.

Région	2006		2012		2018	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Kayes	4,1	1,2	6,0	2,9	6,3	0,8
Koulikoro	3,3	2,4	9,5	3,0	4,2	2,3
Sikasso	7,3	2,6	8,2	3,8	0,4	0,7
Ségou	7,9	3,1	3,8	2,6	3,1	1,2
Mopti	6,6	4,3	2,8	1,3	6,2	1,3
Tombouctou	8,0	3,1	nd	nd	2,5	1,9
Gao	12,2	3,4	nd	nd	2,9	1,8
Kidal	1,2	1,6	nd	nd	6,6	0,9
Bamako	25,7	14,6	27,1	12,8	13,3	4,8
Ensemble	9,6	4,5	9,6	4,2	5,3	2,0

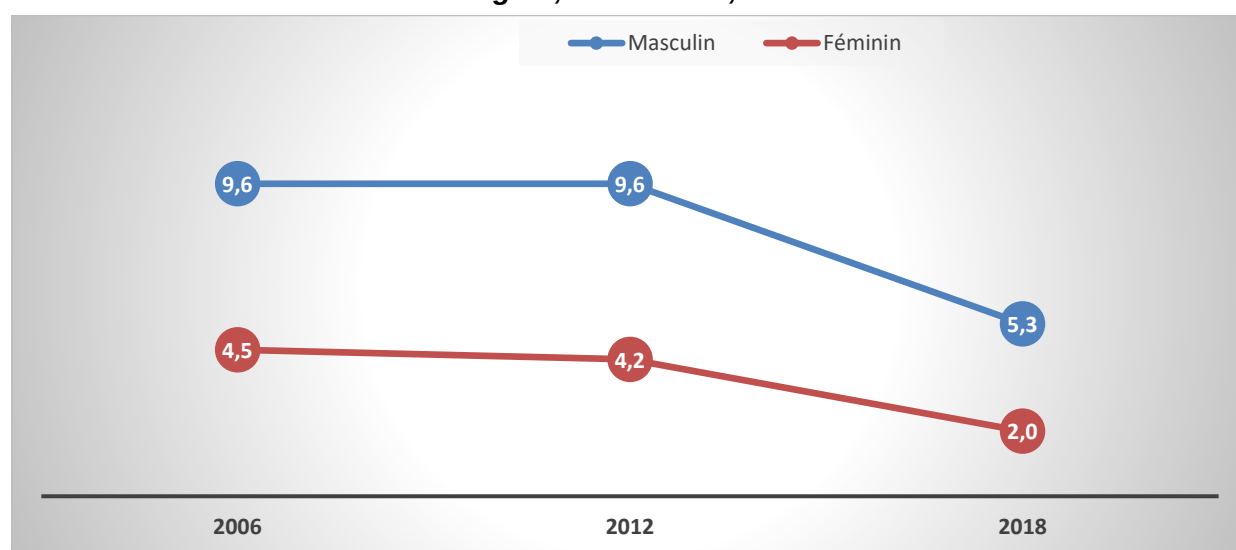
Source : INSTAT/EDS, 2006, 2012 et 2018.

10.5. Évolution de l'exposition aux médias selon le sexe

L'évolution du taux d'exposition aux médias des femmes en âge de procréer et des hommes de 15 à 59 ans est à la baisse de 2006 à 2018. Pour les hommes, ce taux n'a pas connu une évolution entre 2006 et 2012 mais a diminué de 2012 à 2018 en passant de 9,6 % à 5,3 %.

Chez les femmes, l'évolution a légèrement baissé entre 2006 et 2012 de 4,5 % à 4,2 % ensuite cette diminution a continué pour atteindre 2,0 % en 2018.

Figure 26 : Évolution de l'exposition aux médias des femmes de 15 à 49 ans et des hommes de 15 à 59 ans selon la région, EDSM 2006, 2012 et 2018



Source : INSTAT/EDS, 2006, 2012 et 2018.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Direction National de la Population, Projection démographique du RGPH 2009 ;
2. INSTAT-RGPH (1979, 1987, 1998 et 2009), Analyse des résultats définitifs RGPH-2009, Etat et structure de la population
3. INSTAT-RGPH (1987 et 2009), Analyse des résultats définitifs RGPH-1987 et 2009, Migration
4. DNDP/Rapports sur les mouvements de population, 2015 à 2020
5. INSTAT-EDS 2006, Enquête Démographique et de Santé
6. INSTAT-EDS 2012-2013, Enquête Démographique et de Santé
7. INSTAT-EDS 2018, Enquête Démographique et de Santé
8. INSTAT-EMOP 2015, rapport d'analyse premier, deuxième et quatrième passage
9. INSTAT-EMOP 2016, rapport d'analyse premier, deuxième et quatrième passage
10. INSTAT-EMOP 2017, rapport d'analyse premier, deuxième et quatrième passage
11. INSTAT-EMOP 2018, rapport d'analyse premier, deuxième et quatrième passage
12. INSTAT-EMOP 2019, rapport d'analyse premier, deuxième et quatrième passage
13. INSTAT-EMOP 2020, rapport d'analyse premier et deuxième passage
14. INSTAT-EMOP, rapport de l'état de la gouvernance, de la paix et de la sécurité au Mali en 2014
15. INSTAT-EMOP, Dynamiques des violences, de la Paix et de la Sécurité au Mali entre 2014 et 2018
16. Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DGSHP)-Annuaire SLIS 2015
17. Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DGSHP)-Annuaire SLIS 2016
18. Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DGSHP)-Annuaire SLIS 2017
19. Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DGSHP)-Annuaire SLIS 2018
20. Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DGSHP)-Annuaire SLIS 2019
21. Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DGSHP)-Annuaire SLIS 2020
22. Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DGSHP)-DHIS2 2016 à 2020
23. CPS/Education, Rapport de Suivi des Indicateurs du Système Educatif de 2015-2016 à 2020-2021
24. UNESCO, Rapport mondial de suivi l'éducation, 2016
25. CNDIFE, Bulletin Femme-Enfant, 2015 à 2020
26. CNDIFE/Rapport ECAP-VBG-2020
27. DNPEF, Rapport d'activités, 2020
28. DNPEF/Rapport d'activités 2016 à 2020.
29. Statistiques DNAPES, 2016 à 2020

30. CPS Justice- Rapport annuel, 2015 à 2020